

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



1999 - N°149

RECHERCHES
Alpes-Maritimes
et contrées limitrophes
RÉGIONALES



CONSEIL GENERAL
DES ALPES-MARITIMES

SOMMAIRE

L'enfance et la jeunesse à travers *L'éveil*
par Morgane PEUCHEVRIER

Peinture et société à Nice de 1860 à 1914
par Françoise DEHON-POITOU

Le prince et le pauvre
par Thomas FOUILLERON

**RECHERCHES
REGIONALES**

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

40e année

Avril – juin 1999

N° 149

**LA VIGUERIE DE GRASSE
AU DEBUT DU
XVII^e SIECLE**

**-18-
Seranon**

**Oswald BAUDOT et Marie-Hélène
FROESCHLE-CHOPARD**

Registre des Archives communales de Grasse CC 40

(f° 601 r°)

[Le samedi 8 août 1609, à 8 h du matin, Phellip David, sapiteur, prête serment.

Le conseiller accompagne les experts qui se rendent du côté de Thorenc, dans la vallée « joignant celle y apellé de Pougnefort. Rapport journalier, « dès le terroir de Pougnefort jusques aux masaiges d'Escaillon entre le chemin royal et la rivière ».

Terres labourables : 237 ch. 4 pan.	à 50 E	11 870 E
34 ch. 5 pan.	à 30 E	1 035 E
29 ch. 5 pan.	à 12 E	354 E
Prés : 163 sch.	à 40 E	6 520 E
Total journée :		19 779 E

[Le 9 août, dimanche.

[Le 10 août, Saint Laurent.

[Le mardi 11 août,

les consuls de Séranon, David et Rebuffel, ont désigné un autre sapiteur pour remplacer le premier, en la personne de Gaspard Roure, baille.

• Dires des consuls de Séranon (f° 603 r°)

« Premièrement que leur bien est scittué à la montaigne, loing de la mer deux journées, et une de Grasse, pays froid et subject aux neges qui empêchent les habittants de pouvoir sourtir de leurs maisons dès la Toussaincts jusques en avril. Estant le terroir despeuplé de toutte sorte de bois, tant pour leur chauffage que pour bastir, estans constraints de l'aller quérir une lieue loing avec beaucoup d'incommodité. Et ceulx qui n'ont moyen de vivre aud. lieu s'en vont au pays bas passer l'hiver. Qui est cause que led. terroir, pour son extrême froideur, n'est orné d'aulcung vignoble, figuier, ollivier, noyer ne d'aultres arbres fruitiers, fors pour du bled. Et quand au nourriage, aüssi les propriétaires sont constraints de mander leur bestail durand l'hiver au pays bas, y demeurant dès la Toussaincts jusques à mi-mai. Consumants leur principal revenu tant pour raison de ce que pour le port de leurs grains à Grasse ou à Draguignan, attendu que led. lieu de Cerenon n'est de trafficque ni de passage. Dans le terroir duquel lieu n'y a nulle source d'eau qui suffise à l'arrosage de leurs prés ou jardins, fors quelques petites fontaines qui tarissent l'esté. Estans les habittans tenus payer à Jean-Baptiste de Roman, leur seigneur, plusieurs droicts, savoir : ung cestier bled pour chacung pour le droict de gaiche, sept patacs ung denier pour le droict de calamanage, quinze patacs par tous ceulx qui ont brebis et aultant ceulx qui ont beufs ou vaches. Et ceulx qui ont bestes à bast sont tenus lui pourter une charge bled à Grasse pour le prix de cinq patacs. Lui payant, oultre ce, le corps de leur communaulté pour le droict de cavalcade, six escus, douze sols. Et d'aultant que les mollins à bled sont dud. seigneur, les habittants sont tenus d'y aller mouldre, et non aillieurs, qui leur est une grande incommodité et encore plus en ce qu'il fault qu'ils payent les mulles dud. mollin l'hors qu'elles mancquent, ou que les aillent quérir à leurs despens à Fréjus. Les fours aüssi sont aud. seigneur, et si les particulliers veullent avoir de fours à leurs metheries, il fault que chacung paye annuellement ung cestier bled et ung advoine, pourté dans sa maison ou de ses rantiers. Comme aüssi le droict de tasque à raison du trezain, pour partie du terroir y subject. Comme de mesmes au droict de lods à raison du

trezain. Tous lesquels ensamble lui vallent cinq cens escus de rante annuelle. Oultre les prieurés qui sont aud. terroir, ausquels ils payent le dixme au douzain, possédant plusieurs terres et prés qu'ils arrantent, sçavoir : les moines de Saint-Honoré de Lérins, cent huictante escus annuellement ; la grande église dud. lieu, quatre cens quarante escus, oultre douze charges bled pour lesd. terres ; celui de Saint-Benoit, seize charges bled ; de Saint-Pierre, vingt escus. Et encore y a aud. terroir de chapellainies qui s'arrantent annuellement, savoir : celle de Sainte-Catherine, vingt escus ; de Sainte-Marguerite, cinq charges bled. Qui faict voir que les habittans de Sérenon ne possèdent point toute lad. terre. Dans le devens de laquelle le seigneur a faculté d'y faire depaistre son bestail sans rien payer. Percevant, oultre ce, la moitié des peines municipalles que la communauté impose... »

• **Contredit du consul de Grasse (f° 606 r°)**

« Au contraire, (Bertrand, consul de Grasse) a dict que tout le terroir de Cerenon, ores qu'il soit bien lieu de montaigne, que c'est une plaine de grande estandue, si fertile en bleds et légumes qu'elle seulle suffiroit de donner de grains pour les habittans de la province. Estant led. terroir acompagné d'une grande estandue de prairies, et à plus de mil cesteirées, laquelle fournist du foing pour nourrir tout leur bestail, soit en hiver ou en esté, et encor celui des passants, oultre l'herbage et pasturage qu'ils ont en ung grand devens et sur la croupe de leurs montaignes. Ce qui leur donne la commodité d'avoir plus de deux cens cinquante pers de beufs arants, et de nourrir grand nombre de vaches et taureaux, oultre le bestail menu qui passe le nombre de cent trentaniers, oultre aussi les juments, mullets et aultres bestes... De la vante desquelles, jointe au fruit qu'ils en perçoivent, ils en retirent annuellement grandes sommes de deniers, attendu la commodité qu'ils en ont pour la proximitié des villes de Draguignan, Grasse, Antiboul et Cannes, distantes seulement d'une journée. Encores que estrangers aillent souvant sur led. lieu pour les transporter après par mer, lequel lieu est assis sur le passage des principalles villes de la montaigne, comme est Castellanne et Digne, là où les passants qui portent de diverces denrées leur donnent aussi de grandes commodités. Lesquelles considérées etc... »

[Après avoir fait prêter serment au nouveau sapiteur, le conseiller accompagne les experts. On visite le vallon dict d'Auroure. Le soir les experts disent avoir visité depuis les masages où le conseiller les a laissés jusqu'à ceux appelés Mallemaire.

Rapport journalier :

Terres labourables : 150 ch. 4 pan.	à 50 E	7 520 E
19 ch.	à 30 E	570 E
89 ch. 4 pan.	à 12 E	1 072 E 48 S
Prés : 18 sch.	à 40 E	720 E
Total journée :		9 882 E 48 S

[Le mercredi 12 août,

le conseiller convoque les consuls, le greffier et le trésorier qui lui montrent le livre cadastre. Celui-ci date de 1606. Il n'est pas « arrêté ». Le calcul se fait à l'aide du casernet de Gaspard Roure, trésorier, lequel casernet ne contient, on ne sait pourquoi, que la moitié des cottes.

L'allivrement monte à 192 livres et le consul et le greffier présents, Peyron Rebuffel et Lois Chais, déclarent sous la foi du serment que chaque livre vaut 1 400 florins.

En raison de l'heure tarde, le conseiller ne peut rejoindre les experts. Ceux-ci reviennent à leur logis qui est aussi celui du conseiller. Ils disent avoir visité les quartiers des moulins à blé, champ fouran (ou souran) et Peyres longues.

Rapport journalier :

Terres labourables : 127 ch.	à 50 E	6 350 E
40 ch. 9 pan.	à 30 E	1 227 E
49 ch. 7 pan.	à 6 E	298 E 12 S
Prés : 29 sch.	à 40 E	1 160 E
Total journée :		9 035 E 12 S

[Le jeudi 13 août,

le conseiller entend Nicollas Ollivier, dans la maison duquel il loge, comme un des mieux instruits des charges et devoirs des habitants envers leur seigneur pour avoir été rentier des droits seigneuriaux.

Cependant les experts visitent les quartiers appelés de Bacolle, de Reynier, d'Urban Roux et de Grand Clapoux.

Rapport journalier :

Terres labourables : 41 ch. 3 pan.	à 40 E	1 652 E
28 ch.	à 25 E	600 E
41 ch. 7 pan.	à 8 E	334 E 24 S
Prés : 35 sch.	à 30 E	1 050 E
Total journée :		3 636 E 24 S

[Le vendredi 14 août,

le conseiller accompagne les experts aux quartiers appelés du Baux, la Doire, la Coorre, les Condamines et Grand Lougis.

« Ayant consumé illec tout led. jour et estant revenus sur le soir ».

Rapport journalier :

Terres labourables : 58 ch. 3 pan. dont	40 ch. à 60 E et	
	18 ch. à 35 E	3 048 E
5 ch. 6 pan.	à 25 E	140 E
25 ch. 4 pan.	à 6 E	152 E 24 S
Prés : 21 sch.	à 45 E	945 E
Total journée :		4 285 E 24 S

[Le samedi 15 août, fête de l'Assomption Notre-Dame.

[Le dimanche 16 août.

[Le lundi 17 août,

les experts se transportent au quartier de Craulongue.

Le conseiller demeure au logis où il entend Antoine Ollivier, ménager, qu'il n'avait pu entendre plus tôt, « attendu l'occupation de ses affaires ».

Rapport journalier :

Terres labourables :	27 ch. 7 pan.	à 50 E	1 035 E
	47 ch.	à 35 E	1 645 E
	6 ch. 9 pan.	à 25 E	172 E 30 S
	132 ch. 2 pan.	à 8 E	1 057 E 36 S
Prés :	14 sch.	à 40 E	560 E
Total journée :			4 470 E 6 S

[Le mardi 18 août,

de grandes et continuelles pluies qui ont continué dès le matin jusques au soir, ont empêché les opérations.

[Le mercredi 19 août,

le conseiller accompagne les experts pour visiter « l'autre vallée... qui regarde l'antienne assiette du village », lieu appelé de val de Ville. L'arpentage commence à la chapelle de Sainte Brigide jusqu'aux confins de Caille, « tirant le droict chemin du cousté du midi ».

Rapport journalier :

Terres labourables :	100 ch. 1 pan. dont 36 ch. à 50 E		
		et 64 ch. 1 pan. à 35 E	4 223 E 30 S
	59 ch. 6 pan.	à 20 E	1 192 E
	69 ch. 8 pan.	à 10 E	698 E
Prés :	21 sch.	à 40 E	840 E
Total journée :			6 953 E 30 S

[Le jeudi 20 août,

« continuant les experts la visite et prisage dud. vallon pour ce qui restoit devant led. village, et au bas de la plaine », le conseiller demeure au logis à cause de son indisposition et du temps. La pluie contraint les experts à revenir à 10 heures du matin.

Rapport journalier :

Terres labourables :	71 ch. 2 pan.	à 55 E	3 916 E
	10 ch.	à 30 E	300 E
	5 ch. 7 pan.	à 8 E	45 E 36 S
Total journée :			4 261 E 36 S

[Le vendredi 21 août,

le consul de Grasse requiert visite de Caille et du terroir inhabité d'Andon, indiquant qu'il convient, pour la visite d'Andon, d'assigner tant les consuls de Caille, qui en tiennent une partie, que les consuls de Châteauneuf qui en tiennent l'autre partie. L'assignation est donnée à Caille, mardi prochain 25 août, dans la maison d'Antoine Funel, à 6 h du matin.

Le conseiller monte à cheval et accompagne les experts aux quartiers de las Combes, Briolle et Mimaures.

Rapport journalier :

Terres labourables :	81 ch. 6 pan.	à 60 E	4 896 E
	6 ch. 5 pan.	à 20 E	130 E
	26 ch. 9 pan.	à 10 E	269 E
Prés :	99 sch.	à 40 E	3 960 E
Total journée :			9 255 E

[Le samedi 22 août,

les experts achèvent leur visite par les quartiers de la Cleue, des Royne, de Ferriere et de l'Adrech de Besson. Le conseiller les accompagne.

Rapport journalier :

Terres labourables :	43 ch. 3 pan.	à 35 E	1 515 E 30 S
	97 ch. 8 pan.	à 20 E	1 956 E
	82 ch.	à 12 E	984 E
Prés :	4 sch.	à 40 E	160 E
Total journée :			4 615 E 30 S
600 c ² jardins, tant au-dessous du village que proches des masages, à			10 S
			1 000 E

Maisons de Séranon et de ses masages :

26 maisons, des plus grandes :	à 250 E	3 750 E
160 maisons, moyennes et petites :	à 50 E	8 050 E
119 étables :	à 30 E	3 570 E
Total des bâtiments :		15 370 E

• Teneur du rapport général de l'extime du lieu et terroir de Serenon

« Nous (experts et arpenteur, etc...) avons veu et visitté led. lieu de Serenon, assis en la montaigne, en adrect, fort hault, contre ung rocher où les maisons vont presque aboutir à l'extrémité du mont, et de mauvaïse venue. Regarde du levant et midi, à couvert de septentrion, n'y ayant fort ni deffance, ayant le chasteau seigneurial, qui estoit au plus hault du rocher supérieur, esté desmollî, ces guerres civiles dernières. L'antienne église du prieuré de Serenon sous le tître saint Michel, assise sur la sommîté dud. mont, regardant aux deux vallées principales de son terroir, servie ordinairement de deux prebstres et d'ung prédicateur en caresme. Et ung seul curé sert l'aulture église parrochiale sous le tître saint Roch, n'a guières y a bastie au mitan de la grand vallée, pour ne pouvoir les habittants d'icelle vallée aller qu'avec grande incommodité à l'antienne parroisse, mesmes en hiver ou aulture temps injurieux, pour la distance d'icelle. Le village, composé seulement de cinquante maisons. Le peuple, en nombre de quatre à cinq cens personnes de communion, demeurants en partie par masages. Le terroir, assis en belles et larges vallées, où y a quantitté de bonnes prairies, ores qu'elle est sans arrosage, ne s'y faisant qu'un foing, servant, après tel foing obsté, au

pasturage du gros bestail le reste de l'esté. Le labourage, la plus part bon et en grande quantité foncier, uni et sans ruynes, abondant singullièrement en bleds, infertile en vignoble, et sans arbres fruitiers, d'aultant que tel quartier est occupé de neiges, et la région d'icellui communément froide. Estans les habittans constraintz getter la semence des bleds en quantité extraordinaire, à cause des gellées. Achaptants du vin et aultres alliments ailleurs. Les montaignes y sont la plus part pellées et sans bois, autrement asses bonnes, avec leurs aultres devens et terre inculte, pour le nourriage du bestail gros et menu, en esté seulement, entretenant leur gros bestail, l'hivert, à la crèche, et le menu au Callienes ou autre pays bas. Négotians communément à Grasse et parfois à Draguignan, distant de cinq ou six lieues de mauvais chemin. Et lors que tel terroir nous a esté monstré, journée par journée et quartier par quartier, jusques aux extremittés d'icellui, par Gaspard Ollivier dict Roure, baille, Pierre Rebuffel, Phellip David, consuls, et Peyron Rubergue, sapiteur à ce commis, l'avons treuvé confronter, du levant les terroirs de Pognefort et Caille ; du midi, terroir d'Esclappon ; du couchant, les terroirs de la bastide et Taulanne ; et vers septentrion, au confins de Mousteiret, Peyrolles et Saint-Auban ».

Superficie sans y comprendre montagnes, rochers, devens et terres incultes :

1 839 ch. 4 pan. labourage, 404 sch. prés, 6000 c² jardins.

« ayant sommairement aprins, oultre ce que dessus, que le dixme du froment se paye au prieur de Serenon, en gerbes, au douzain ; les grossans et légumes, en grain, au trézain ; les nadons, au quinzain, fors le dixme de la Cleue qu'on paye à lad. forme aux moines Saint Honoré de Lérins. Et les droicts seigneuriaux se payent : la tasque des semés de la terre gaste et de quelques quartiers du terroir, au trézain ; de lods et vantes, au trézain ; le fournage, pour quatre vingts pains ung pain pour cellui qu'on à la ville, oultre la fournille ; et ceulx des masages payent un cestier d'anonne et ung cestier d'avoine, mesure de quartin, par chacune maison pour la permission de faire fours et y cuire. La moulure des bleds est payée au trente deuxain et les habittans rabillent la prise des eaux, moyennant qu'ils sont alimentés, et payent le prix des pierres qu'ils rechangent ou le port d'icelles puis le Puget lès Fréjus jusques aud. Serenon. Payant encores pour chacune maison ung cestier d'anonne pour le droict de la gaiche ; sept patacs ung denier pour droict de calamange ; six escus pour le droict de cavancade. Et tous ceulx qui ont brebis payent quinze patacs et aultant ceulx qui ont vaches, le tout annuellement. Ne possédant le sieur de Serenon aud. lieu aultre domaine que le four de la ville et deux mollins à bled. Ayant néanlmoings pareille faculté aud. terroir qu'ng particulier. Lesd. relligieux de Saint Honoré y possèdent ung beau domaine, arranté quarante charges bled. Et plusieurs prieurés et chapellainies y ont aussi quelques rantes et domaine, le tout sans payer tailles ».

Estimation (f^o 626 r^o)

<u>Terres labourables</u> : 75 ch. 1 pan.	à 6 E	450 E 36 S
179 ch. 6 pan.	à 8 E	1 436 E 48 S
96 ch. 7 pan.	à 10 E	967 E
200 ch. 9 pan.	à 12 E	2 410 E 48 S
163 ch. 9 pan.	à 20 E	3 278 E
40 ch. 5 pan.	à 25 E	1 012 E 30 S
104 ch. 4 pan.	à 30 E	3 132 E
172 ch. 4 pan.	à 35 E	6 034 E

	41 ch. 3 pan.	à 40 E	1 652 E
	535 ch. 5 pan.	à 50 E	26 775 E
	107 ch. 2 pan.	à 55 E	5 896 E
	121 ch. 9 pan.	à 60 E	7 314 E
Total labourage :			60 358 E 48 S
<u>Prés :</u>	35 sch.	à 30 E	1 050 E
	348 sch.	à 40 E	13 920 E
	21 sch.	à 45 E	945 E
Total prés :			15 915 E
<u>Jardins :</u>	6 000 c ²	à 10 S	1 000 E
Total du terroir :			77 273 E 48 S
<u>Maisons :</u>	[un peu différent de ce qui a été indiqué plus haut]		
	25 maisons les plus grandes	à 150 E	3 750 E
	161 maisons restantes,		
	moyennes et petites	à 50 E	8 050 E
	119 étables	à 30 E	3 570 E
Total des bâtiments :			15 370 E
« n'y ayant compris les bastides ou granges de ceulx qui ont, outre icelles, habittations au village ».			

« Quand aux aultres commodités, mesmes la faculté de depaistre, petite foire de Notre-Dame de septembre, passage, bois, devens, herbages, pasturages, bestail arant, à bast, juments et aultre bestail gros et menu et de nourriage, ayant esgard à environ cent pers de beufs, deux cens trentaniers bestail menu et cent juments ou aultres bestes à bast, les avons extimés la somme de (12 356 écus 18 sous), faisant en tout la somme de (105 000) escus ... déclairant avoir formé la souchoirée de pré de neuf cens cannes carrées... selon dieu et nos consciences etc ».

Du treiziesme avoust mil six cens neuf, au lieu de Cerenon et dans la maison de Nicollas Ollivier dict Roure, pardevant nous etc...

led. Ollivier Roure, mesnagier de ce lieu de Cerenon aigé d'environ soixante cinq ans, possédant en biens vingt mil livres, lequel etc...

A dict que le lieu de Cerenon est posé parmi les montagnes les plus froides de la prouvince. Les habitans duquel sont divisés partie en l'antienne demure et près du vieux château, au hault d'une croupe de montagne ; les aultres estans divisés par masaiges dans deux vallées faisant le nombre en tout de cent quatre vingt maisons, habitées de quatre à cinq cens personnes de communion. Ayant diverses églises, èsquelles il y 'a deux curés qui administrent les sacrements aux dicts habitans, tant du lieu que des deux vallées à part, pour estre loingtaines une de l'autre. Payant le dixme tant au prieur du lieu que au sieur évesque de Fréjus, sçavoir : du bled et légumes, au douzain ; de l'avoine, au quatorzain, en garbes estans aux cham ; des nadons, au quinzain ; ne recuilhant aultres fruicts au dict terroir. Et quand à la place de Cerenon, a dict appartenir à noble Jehan Baptiste de Romans, lequel est hault segneur, y establistant les officiers et estant segneur direct et univversel de toute lad. terre. Auquel ils payent en cas d'alliéation le lods au douzain, ores que par arrest ils ne le doibvent qu'au trezain. Lui payent aussi le droict de gache, qui est ung sestier bled pour chascune maison, mesure de Fréjus ; quinze deniers pour le droict de callamanage ; quinze patacs pour le droict de courrade qui conserne les beufs ; et encor quinze patacs pour le droict d'agnel pascal, consernant ceux qui ont du bestail menu. Et d'aultant que led. sieur de Roman a remis les fourts à lad. communaulté, touchant ceux seulement qui demurent aux fourrets, les habitans d'icelles lui payent annuellement pour chascune maison ung sestier bled et ung d'avoine, moyenant ce leur estant permis de fere des fourts. Et pour les habitans de l'ansainte vielhe dud. village, a dict estre subjects encore aud. droict de fournage, le payant à raison de quatre vingts, ung. Et pource qu'il c'est retenu les mollins, les habitans lui payent le droict de moulture au trante deuxain. Et outre ce, sont tenus de lui donner une journée pour chascune maison, pour la réparation ou entretien de l'écluse du mollin. Aussi d'aller quérir les pierres des mollins lors qu'elles failhent, ou bien les achepter. Estans outre ce plusieurs particulliers dud. lieu tenus de lui payer la tasque au quatorzain, d'aulcunes propriétés qu'ils ont, montant toute lad. tasque soixante quatre sestiers. Ne possédant led. segneur autre domeine que deux souchoirées de pred. Ayant faculté touteffois de fere depaistre dans led. terroir de Cerenon telle sorte et quantité de bestail qu'il lui plaict, sans rien payer. Comme aussi il peult fere pourter tout le bled de son revenu à la ville de Grasse, moyenant cinq patacs pour chascune charge de bled, estant chasque habitant qui a beste à dos tenu de ce fere au mesme prix.

Enquis sur l'estandue, bonté et fertillitté de ce terroir, pasturage et quantité de bestail,

A dict que le terroir de Cerenon conciste en deux vallées, encloses dans deux montagnes, ayant chascune demi leue de longueur et aultant de travers, entre les deux estant led. terroir plain, mais non guères abondant en eau, estant propre pour y semer du bled et y avoir de preirrees, non touteffois arrosables. Dans lequel terroir il y peult estre quatre vingts araires au plus, avec lesquels ils sèment toute sorte de grains et légumes. Estant la terre d'asses bon rapport, faisant une sesteirade de bonne terre en semance cinq à six. Et tous lesd. habitans recuilhants en une bonne saison de toute sorte de grains, cinq mil charges de grains, y compris les légumes, ne recuilhant aultres fruicts, d'aultant que leur lieu n'est planté d'aulcungs arbres fruictiers, ni moings planté d'aucun vignoble, attendu que led. lieu est

estrèmement froict, subject aux neges, et qui plus est aux gresles et tampestes, ainsin que nous avons mesmes veu estant sur le lieu. Et pour le pasturage, a dict que le corps de la Communaulté ni les particuliers n'ont aulcunes montagnes qui puissent nourrir quantité de bestail, estans toutes pellées et sans arbres. Et bien que la Communaulté aie ung devens, si esse qu'il est si petit, et l'herbe si aspre, que le bestail n'y peult vivre commodément. Et bien qu'ils ayent asses bonne estandue de preys, si esses qu'ils ne peuvent les nourrir, pour n'estre arrosés, comme dict est, et qu'il fault de la pasture au bestail du labourage. Aussi, ores qu'ils soient à la montagne et que en ce principalement conciste leur proffict, tous les habitans ne nourrissent entre tous au plus de deux cens trenteniers bestail menu, et quelques vaches et juments pour le mesnage, attandu aussi la rigueur et longeur de l'hivert aud. lieu. Et que les habitans n'ont aulcune liberté, ni fere de bois, moings fere depaistre sur les terres de leurs voisins. Ni encor aulcunes foires ni revenus pour subvenir aux charges de lad. communaulté. Estant engagée d'environ cinq ou six mil escus, et affouagée à six feus, ores que leur livre terrier ne soict que de cent nonante livres, faisant valloir chascune livre quatorze cens florins. Et quand à leur jardinage, dict ne valloir de tout rien, pour n'estre le lieu ni la terre propre, attandu son estrème froideur et la faulte de l'eau. L'estandue de laquelle, bien qu'elle samble estre grande pour raison desd. habitans, si esse que le meilleur d'icelle est possédé par gens d'église, sans payer tailles, sçavoir par les moines Saint Honoré de Lérins, lesquels, pour la chapelle Notre Dame et pour les propriéttés qui en déppendent, perçoivent deux cens escus de rante. Et d'aultres, pour raison de diverses chapelles, sçavoir : pour celle de Saint Benoict, seze charges bled ; de Saint Pierre, dix ; de Sainte Marguerite, cinq ; de Saint Michel, cinq. Outre la grande Eglise de Cerenon qui en perçoit douze charges, le tout estant dans le terroir d'icellui, et du meilleur, qui faict que lesd. habitans sont frustrés d'aultant de taille qu'ils payeroient s'ils possédoient lesd. terres. Et plus n'a esté enquis, et faicte lecture c'est sousigné.

[Signature, Roure, f° 267 v°]

Du dix septiesme jour dud. mois et an, au lieu que dessus.... Anthoine Ollivier, mesnagier de ce lieu de Cerenon, aigé d'environ cinquante cinq ans, possédant en biens troix mil livres, lequel etc...

A dict que le village de Cerenon est citué sur le hault d'une montagne et parmi d'aultres, où l'air est bon et sallubre, y ayant faulte d'eau, qui est la cause que les habitans, à faulte de ce, et que le lieu est fort pénible et de difficilles asses, la plus part se sont retirés au bas du village, dans les pleines escartées par masaiges, ayant chascune plaine une église, outre celle du dict village. Esquelles il y'a curé qui leur administre les sacrements. Payant le dixme de leurs fruicts, sçavoir : du bled froment, au douzain, et du grossan, au trezain, et des nadons, au quinzain. N'ayant aultres fruicts pour payer dixme. Lequel appartient la moitié au sieur évesque de Fréjus, et l'aultre moitié au prieur dud. lieu. Le seigneur duquel est Jean Baptiste de Roman, lequel établit les officiers et est hault seigneur, et direct, de toute lad. terre, et auquel ils payent divers droicts, sçavoir : celui du lods, en cas d'alliéation, à raison du trezain ; et quinze deniers pour le droict de camellage ou de chascun foyer ; quinze patacs pour le droict de courrage ou de chascun ayant beufs ; quinze patacs pour le droict d'agnel pascal ou pas chascun habitant ayant bestail menu ; ung sestier bled pour le droict de gaiche, mesure de Fréjus ; une pention annuelle de trante ung florins que le corps de la Communaulté lui paye pour la faculté que les habitans ont de fere fouller leurs bleds à qui leur plaict. Et d'aultant que les fourts et mollins sont aud. seigneur, les habitans lui payent le droict de moulture au trante deuxain, et le droict de fournage de quatre vingt pains ung, fors et excepté ceulx qui résident aux masaiges, lesquels lui donnent ung sestier bled et ung d'avoirne pour chascune maison, mesure vieille de Grasse, attandu la faculté qu'ils ont heue dud. seigneur à

construire et avoir fourts auxd. masaiges. Estans outre ce chascun des ayants juments (tenu) de lui pourter une charge bled en la ville dud. Grasse, et en la mesure d'icelle, pour cinq patacs.

Enquis de l'estandue du terroir, bonté, fertillitté d'icellui, tere gaste, noriage et quantité de bestail,

A dict que le terroir de Cerenon a demi leue d'estandue et aultant de travers, confronté de levant du terroir de Pougnefort ; de midi, de celui de la Bastide et d'Esclapon ; du couchant, de Châteauvieux et Mosteiret ; et de setantrion, de Peyrolles et de Saint Auban. Esant aisé pour le labourage pour estre plact, mais neullement arrosé d'aucune source d'eau, pource que celle qu'ils ont au mollin se trouve au bout de leur terroir, et basse pour remonter. Lequel terroir, pour estre froict et souvant couvert de neges, n'est chargé d'aucung arbres fructiers, ni d'aultres servents pour la commodité du mesnage et de leur chauffage. N'ayants aussi aulcung vignoble, estants constraincts d'achepter bien loin le vin néssaire à leur famille avec grande despance. Estant leur terroir seullement propre pour y semer du bled et y nourrir du bestail, estant commode pour la charrue dont ils se servent ordinerement, y en ayant jusques au nombre de quatre vingts, avec lesquelles ils sèment mille charges de grains ; et de légumes, environ vingt cinq charges. Laquelle terre est d'asses bon rapport, ung sestier bled en une bonne saison faisant quatre à cinq, estant la culture d'icelle de peu de despance, dans laquelle terre labourable, soit les moines de Saint Honoré de Lérins, la grande Eglise du village, Saint Benoict, Saint Pierre, Sainte Marguerite et Saint Michel possèdent environ quatre araires en semence. N'ayant le segneur du lieu aulcung demeine, fors une soucheire pred et sa maison segnoriale, outre celle qu'il a basti sur le mollin, pour raison duquel mollin, adjouctant à ce qu'il a dict ci dessus, lesd. habitans sont tenus d'en achepter les pierres, ou les pourter, à leurs propres despans, et ce à leur chois. Et quand aux preiries et pasturages, a dict que les preiries des habitans, en nombre d'environ trois cens souchoirées, ne s'arrosent point et ne donnent que le foin mayenc. N'ayant le corps de la Commualté ni eulx en particullier aucune terre gaste d'estandue considérable pour nourrir quantité de bestail. Et bien qu'elle aie ung devens et ce peu de montagne qui sépare les vallées, touteffois l'herbe que y croict est si aspre pour les bestail qu'il n'en peuvent nourrir quantité. Joinct que lesd. habitans n'ont nulle faculté d'aller depaistre dans la terre de leurs voisins sans payer, qui est la cause qu'on ne nourrit dans tout led. terroir plus hault de quatre vingt ou cent trenteniers brebis, et trois cens bestes à laict qui consomment tous les foins desd. preiries, sans en pouvoir rien vandre. N'ayans aultres rantes ni revenus, attendu la région froide du lieu qui ne leur permect d'avoir aulcung jardinage ni arbres fruicitiers considérables pour le soubstient de la vie de l'homme, ni aucunes foires ni franchises qui leur apportent quelque commodité à payer cinq mil escus qu'ils doivent, outre les charges ordineres de Roi et du pays ausquelles ils sont tenus à raison de six feus à quoi ils sont affouagés, sur cent quatre vingts livres que monte leur livre terrier, y compris toute sorte de bestail gros et menu, faisant valloir chascune livre quatorze cens florins. Et plus n'a esté enquis, et faicte lecture s'est sousigné.

**L'ENFANCE ET LA JEUNESSE
A TRAVERS *L'EVEIL***

1925 - 1935

Morgane PEUCHEVRIER

**Résumé d'un mémoire de maîtrise soutenu à la Faculté des Lettres de Nice sous
la direction de M. Schor**

Le mémoire dont nous présentons ici le résumé a pour objet l'étude d'un thème, l'enfance et la jeunesse. Nous prenons ici en compte garçons et filles de la naissance jusqu'à vingt voire vingt-cinq ans, étant donné l'âge souvent tardif d'appartenance aux mouvements de jeunesse, la limite supérieure étant davantage fixée par un événement, le mariage, que par un âge bien précis. Ce thème a été étudié à travers une source unique, *L'éveil*, hebdomadaire catholique des Alpes-Maritimes, paru de 1925 à 1944, durant la décennie 1925-1935, période pendant laquelle l'Eglise sort de son attitude de repli. Cette ouverture se manifeste dans le diocèse par l'arrivée en 1930, date centrale pour notre étude, de monseigneur Rémond, évêque de la nouvelle génération, soutenant la politique de Pie XI.

Pour étudier ces dix ans et huit mois, la lecture de 538 numéros de *L'éveil*, du numéro 1 du 25 avril 1925 au numéro 538 du 28 décembre 1935, nous a été nécessaire. Nous avons également parcouru les années 1936, 1937 et 1938 afin de mieux comprendre la fin de notre période d'étude. Les informations sont présentées sous forme d'articles descriptifs, narratifs ou exposant une argumentation, ainsi que sous celle de comptes-rendus, programmes émanant des diverses organisations prenant en charge l'enfance et la jeunesse ou des groupements de jeunesse. On trouve des renseignements concernant notre thème dans les différentes pages de l'hebdomadaire mais nous nous sommes particulièrement intéressés aux chroniques : chronique de ACJF (association catholique de la jeunesse française), FGSPF (fédération gymnique et sportive des patronages de France), scouts de France et guides de France, rassemblés à partir de 1929 dans le « Coin des jeunes », puis pages spécialisées : « Famille et école », « La page féminine »¹, « L'éveil des jeunes », que consacre *L'éveil* à l'enfance et à la jeunesse. Nous avons également réalisé une étude quantitative de l'ensemble de *L'éveil*, de « La page féminine » et de « L'éveil des jeunes », complétant et illustrant notre propos².

Nous souhaitons tout d'abord montrer les relations que *L'éveil* entretient avec le thème choisi, c'est-à-dire mesurer, apprécier et expliquer l'intérêt qu'il lui porte, la place qu'il lui accorde et voir quels sont ses choix en matière d'enfance et de jeunesse. Pour cela, nous prenons en compte l'ensemble des informations concernant notre thème sans opérer de distinction préalable. Nous entendons aussi étudier la position de *L'éveil* en ce qui concerne notre sujet au sein de la période choisie. Ce dernier élément nous apparaît très important alors que l'Eglise est en pleine mutation et que l'hebdomadaire doit s'impliquer et prendre position face à son époque. Pour replacer *L'éveil* au sein de son temps, et plus particulièrement au sein de l'Eglise des années 1925-1935, nous allons nous efforcer de préciser l'attitude adoptée par l'hebdomadaire vis à vis de son époque, des évolutions qu'elle connaît, en matière d'enfance et de jeunesse. *L'éveil* fournit aussi des informations objectives, générales comme locales. Nous privilégierons ici ces dernières et apporterons ainsi des éléments d'histoire locale.

Nous proposons une étude organisée autour de deux grandes parties traitant de thèmes très vastes qui auraient pratiquement pu donner chacun lieu à une étude. Dans une première partie, davantage thématique et idéologique, nous évoquerons l'attitude de *L'éveil* et les réponses qu'il apporte à divers problèmes, essentiellement conséquences de la crise et de la laïcisation de la société, dont les catégories étudiées sont les premières victimes. Dans une seconde partie, nous aborderons la question des œuvres de jeunesse qui nous paraissent, parce que formant un tout et occupant une place considérable, pouvoir donner lieu à une partie spécifique. Nous insisterons ici sur l'aspect chronologique et local afin de contribuer, à partir

¹ La page en question a, nous allons y revenir, été présentée sous diverses formes et son titre a connu quelques petites variations. Pour plus de facilité et pour éviter certaines confusions, nous employons ce terme général.

² Sauf précision de notre part, les résultats concernant *L'Eveil* en général seront donnés pour l'ensemble de la période (1925-1935) et ceux se rapportant à « la page féminine » et « l'éveil des jeunes » pour 1931-1935.

des renseignements fournis par *L'éveil*, à retracer, comme cela a été fait pour d'autres régions, une évolution sur une décennie.

Notre objectif est donc tout d'abord de montrer comment, pour *L'éveil*, la question étudiée s'intègre dans un ensemble plus vaste, celui de la société des années 1925-1935. Cette dernière connaît une crise totale : sociale mais surtout morale et religieuse. Nous insisterons tout d'abord sur les graves conséquences de la crise morale et religieuse sur l'enfance et la jeunesse avant de nous intéresser au problème scolaire et de voir comment certains problèmes de la société affectent la jeunesse qui se prépare à la vie adulte.

La protection et la préservation morale autant que physique de l'enfance et de la jeunesse sont des problèmes qui motivent, sur un plan général, la plupart des démarches de *L'éveil*. Les surfaces occupées par les catégories correspondant à ce chapitre, « morale, éducation, famille » (10,7%) et surtout « œuvres de protection » (7,9%) ne rendent pas assez compte de l'importance de cette question. En effet surtout pour la catégorie « œuvres de protection », il s'agit souvent, à part quelques articles, de comptes-rendus succincts de l'activité des œuvres, patronages, colonies, d'appels à la générosité ou encore de listes de publications à proscrire ou à conseiller, qui prennent en fait assez peu de place. La préoccupation de *L'éveil* est cependant constante et justifiée, qu'il s'agisse de construire autour de l'enfant un milieu catholique sain ou d'encourager un réseau d'œuvres accueillantes et sécurisantes.

L'éveil s'inquiète vivement des dangers qui menacent l'enfance et la jeunesse, revient souvent sur la nécessité d'encadrer les catégories étudiées et justifie ses incessants rappels. Ces dangers viennent tout d'abord de la nature même de l'enfance et de la jeunesse, ils sont de plus aggravés dans un contexte de crise morale.

L'idée que l'enfance et la jeunesse portent en elles l'avenir de la société est ici omniprésente. Au souci patriotique d'assurer la continuation nationale s'ajoute pour un hebdomadaire catholique celui de garantir l'avenir de la religion et de la civilisation chrétienne. De plus, la nature même de l'enfant en fait une préoccupation particulière : si, proche de son baptême et de sa communion, il possède en lui, plus encore que l'adulte, une part de divin, il naît aussi avec le pêché originel. *L'éveil* se plaît à dépeindre la grandeur, l'innocence du petit enfant, trésor sacré qu'il faut absolument préserver. *L'éveil* propose, particulièrement à la période de Noël mais aussi toute l'année, surtout dans la page « famille et école », des histoires touchantes, prières, poèmes concernant les enfants, évoquant leurs sacrifices, leurs gestes naïfs et sublimes.

L'éveil va même jusqu'à affirmer que cet enfant humain, si proche de l'Enfant-Jésus, lui ressemble en quelque sorte. Cadeau vivant de Dieu à son image, exemple vivant de pureté pour les parents, le petit être humain est aussi à sa façon le sauveur du monde. *L'éveil* rappelle certains faits authentiques et hautement symboliques ou un enfant, la plupart du temps inconsciemment, sauve des vies humaines. De plus, le petit humain, en soudant la famille, aide à la reconstruction de la société. Cependant, cet enfant si digne d'admiration, si on ne lui prête pas attention, risque de prendre, la mauvais chemin. Etre complexe et fragile, il peut développer de mauvaises inclinaisons s'il n'est pas surveillé. Le danger est encore plus grand au moment troublé de l'adolescence ou il faut redoubler d'attention. L'enfance et la jeunesse, naïves, saisissant instantanément les modèles qui leur sont proposés, sont un espace ouvert à toutes les influences.

Malheureusement, le milieu extérieur est contre-éducateur et, en ces lendemains de guerre difficiles et en ces temps de crise économique troublés, la société perd tous ses repères. La situation est grave et Mgr Rémond, constatant que toutes les civilisations ont connu une décadence avant de s'éteindre, se demande si la civilisation européenne ne court pas à sa

perte. En effet, l'immoralité gagne du terrain, on ne compte plus le nombre de crimes, d'assassinats, de drames passionnels, suicides, vols. A chacun de ces événements, *L'éveil* saisit l'occasion non pour donner, comme le font les autres journaux, des détails macabres mais pour publier les réflexions que lui inspirent ces drames et inciter à un redressement qui passe obligatoirement par la religion. Si cet état des choses est dans une certaine mesure la conséquence normale des événements, le principal problème est pour *L'éveil* la crise morale dans laquelle la société se trouve plongée. La population ayant perdu toute valeur religieuse, la chute est rapide. L'école laïque n'a pas tenu ses promesses, la famille manque d'autorité, cette notion s'est laïcisée et s'est vidée de tout sens. L'immoralité est habilement véhiculée par les médias, mis au service d'idées subversives. Cette influence regrettable atteint en premier lieu l'enfance et la jeunesse, sensibles, émotives, à la recherche de héros et avides d'action. *L'éveil* condamne la luxure, l'esprit sentimentaliste et voluptueux qui anime ces médias ainsi que les films et les publications policières qui, par les descriptions précises qu'ils font des scènes criminelles, sont un véritable danger pour la société. L'hebdomadaire possède pour appuyer ses dires des preuves intangibles, il cite à plusieurs reprises des exemples de jeunes criminels ayant puisé leur inspiration ou établi un plan d'action dans les films ou les publications policières. *L'éveil* condamne aussi une certaine littérature féminine au sein de laquelle le relâchement des mœurs est particulièrement sensible. Les jeunes filles, poussées par cette atmosphère de luxe facile, deviennent ces « garçonnnes », ces jeunes filles « à la page » ne pensant qu'à « vivre leur vie » que *L'éveil* ne cesse de blâmer.

Toutes ces questions se posent avec encore plus de gravité pour les enfants du peuple qui, traînant dans la rue sans surveillance, sont d'autant plus exposés à ces dangers. La cause de ce dévergondage est ce désœuvrement, cette inactivité non seulement stérile mais encore perverse que *L'éveil* s'efforce de combattre. Le soir après les cours, les jeudis et fins de semaine, pendant les grandes vacances, les enfants scolarisés sont confrontés à des vides dans leurs emplois du temps. De plus, avec la montée du chômage, le nombre de jeunes lâchés dans la rue sans but augmente. Tous les ans, à l'approche des deux longs mois de vacances, *L'éveil* exprime son angoisse : la plupart des enfants habitent des logements exigus et leurs parents travaillant, n'ont ni le temps ni le goût de s'occuper d'eux. Livrés à eux-mêmes, ils sortent dans la rue où s'ouvre devant eux un univers de dangers. Outre les dangers physiques, *L'éveil* souligne de graves dangers moraux : les enfants y rencontrent des camarades peu recommandables, oublient vite les bonnes habitudes acquises. De plus, ils sont, qu'ils le recherchent ou non, confrontés au vice qui s'étale partout.

Il est donc urgent de lutter contre ce relâchement des mœurs et contre les dangers de la rue, vitrine de cette crise. Etant donné que l'enfant ou le jeune qui évolue dans un milieu en prend nécessairement les habitudes, bonnes ou mauvaises, il faut d'abord christianiser les cadres de vie de l'enfant. Le milieu éducateur est donc une donnée primordiale pour *L'éveil*.

La cellule familiale, structure essentielle de la société, cadre premier où l'enfant est immergé dès sa naissance, revêt une importance cruciale. *L'éveil* s'affiche pour une politique familiale et nataliste, demandant des avantages financiers et une reconnaissance pour l'institution familiale en déclin. Il encourage toutes les initiatives allant dans ce sens, s'intéresse à l'action de la ligue des familles nombreuses de Nice, rend régulièrement compte des progrès obtenus en matière de législation et se félicite de toutes les avancées en ce domaine. Cependant, il estime qu'il reste encore beaucoup à faire pour rendre à la famille la place qui lui revient et, la plupart du temps, ce sont les revendications qui dominent. La politique familiale menée est jugée trop imprégnée d'individualisme, on ne s'attaque pas, en tous cas, aux vrais problèmes, c'est-à-dire à l'esprit d'égoïsme et de matérialisme dans lequel la société est plongée. *L'éveil* souhaite par exemple que l'on cesse de mettre sur le même plan le mariage et l'union irrégulière et dénonce la loi sur le divorce. Il est aussi très sévère à

l'égard des parents qui, ayant souvent un enfant unique, ne songent qu'à le gâter au lieu de lui donner des frères et sœurs, le laissant croire qu'il est le centre du monde. Ainsi l'enfant risque-t-il, habitué à voir ses moindres désirs satisfaits, de tomber dans les plaisirs rapides et le matérialisme que lui offre la société, de devenir égocentrique et individualiste.

Mais si une politique familiale de la part des pouvoirs publics est indispensable, il appartient aussi à chacun d'effectuer, au sein de sa famille, l'éducation de ses enfants. Considérant que l'éducation se fait avant tout par l'exemple et que les parents doivent, pour montrer constamment l'exemple, posséder un sens moral et religieux irréprochable, avoir bien conscience de leurs moindres actions et paroles, *L'éveil* publie des articles, conseils, s'adressant aux parents. C'est à eux de ne pas laisser se former chez leurs enfants des inclinaisons licencieuses, et, pour cela, d'être vigilants en ce qui concerne leurs lectures et fréquentations.

L'éveil mène aussi une véritable croisade pour restaurer l'ordre moral au sein de la société. Nous insisterons ici plus particulièrement sur le problème des médias, omniprésent au sein de *L'éveil*. Si cette préoccupation est constante tout au long de la période, les moyens changent : les actions ponctuelles, les interventions à répétition sont progressivement remplacées par une politique de mise en garde, de conseils, et des initiatives favorisant la bonne presse, la bonne littérature, le bon cinéma, la bonne chanson. En matière judiciaire, *L'éveil* évoque régulièrement des exemples de luttes ayant abouti et conseille l'utilisation de la jurisprudence. Estimant qu'il appartient aux pouvoirs publics d'épurer les rues et d'obtenir le respect de la morale au nom de la jeunesse, il n'hésite pas à correspondre avec les maires de Nice. Mais en général, devant l'inertie des pouvoirs publics, *L'éveil*, conseille l'action individuelle ou collective de particuliers, pères de familles, fidèles, seuls ou groupés, lorsque l'occasion se présente. L'hebdomadaire cite des exemples d'héroïques individus, laïcs ou prêtres qui, bravant le « respect humain », ont osé déchirer, lacérer des publications qu'ils estimaient offensantes, au risque d'être arrêtés pour cela. Il est recommandé, pour intervenir de manière efficace, de se grouper, d'agir en commun et de collaborer avec les associations dont le but est d'assainir la cité. *L'éveil* lui-même apporte son appréciée contribution à la ligue de défense de la morale publique (LDMP).

A la lecture de *L'éveil*, on se rend compte qu'il évoque progressivement de moins en moins fréquemment ces actions ponctuelles, violentes mais multiplie les conseils, avis, critiques, signale et encourage les efforts faits pour mettre en place une organisation capable de contrecarrer les mauvais médias. Il publie des classements des journaux, surtout pour enfants et jeunes filles, en fonction de leur conformité avec la morale chrétienne ainsi que des listes d'ouvrages conseillés, surtout dans la page « famille et école ». Au moment des étrennes et des remises des prix, il insiste particulièrement sur les dangers de cette littérature affadissant. En ce qui concerne la chanson, *L'éveil* mène une active campagne en faveur de la bonne chanson et encourage le mouvement d'apostolat par la chanson « Les moissonneurs », dirigé par H. Colas et A. Chenal. Il publie lui-même dans « L'éveil des jeunes » des choix de chansons en fonction de la saison, des événements ou du calendrier liturgique. *L'éveil* s'efforce non seulement d'ouvrir une rubrique de disques mais aussi de participer au lancement d'une collection de disques, « Chansons de France ». L'action en faveur du cinéma est également très présente. *L'éveil* est conscient du fait qu'il faut immédiatement utiliser ce moyen moderne en pleine expansion au service de la morale et ne pas se laisser distancer. Il conseille *Choisir*, l'hebdomadaire catholique du cinéma et de la radio, et publie lui-même des critiques inspirées de cette publication et s'intéressant moins à la trame elle-même des critiques inspirées de cette publication qu'au respect de la morale dans les dialogues, chansons, plaisanteries. Il signale aussi l'ouverture de salles proposant des distractions saines à prix raisonnables afin d'éloigner la jeunesse du cinéma de mauvais goût. Il lutte également

pour l'utilisation du cinéma au sein des patronages, œuvres de jeunesse et écoles, donne des conseils aux directeurs et propose des démonstrations à leur intention. Peu à peu, une organisation diocésaine se met en place et, fait significatif de la volonté de protéger avant tout la jeunesse, c'est l'abbé Villebenoit, directeur des oeuvres de jeunesse, qui est placé à sa tête.

L'éveil se bat aussi pour que la morale soit respectée dans la mode et particulièrement sur les plages. Pour cela, il demande aux jeunes filles leur collaboration, leurs tenues doivent en toute occasion être décentes et réservées. Il ne leur interdit pas de suivre la mode dans ce qu'elle a de correct mais elles doivent participer à la suppression de tout ce qui, dans la mode, peut exercer une influence néfaste sur les âmes, surtout celles des enfants et adolescents, pour la mettre au service de la morale. Pendant les vacances, elles doivent, malgré les moqueries, rester dignes de respect. Tous les étés, *L'éveil* relance donc la campagne pour la moralité sur les plages. Il reste également très ferme, durant toute la période, en ce qui concerne les bals, dont il interdit la fréquentation aux jeunes gens et jeunes filles et qu'il associe constamment au vice et à l'immoralité. Enfin, il entend aussi faire respecter les jeunes conscrits emmenés en groupe vers des maisons de honte lors de leur entrée à l'armée.

Une solide instruction religieuse est également indispensable. Bien comprise, mise en pratique, elle se révèle être une force considérable pour affronter la vie et ses dangers. Mgr Rémond, depuis son arrivée, ne cesse d'insister sur cette nécessité. Malheureusement, les parents considèrent trop souvent l'instruction religieuse comme une matière secondaire, alors qu'elle devrait avoir la première place, étant d'une bien plus grande utilité pour l'examen ultime que les matières profanes. Complices de l'inconscience de leurs enfants, certains parents acceptent difficilement l'idée de sacrifier les deux années nécessaires à la préparation de la première communion et vont jusqu'à demander des dispenses aux prêtres afin que l'enfant puisse se consacrer à des choses plus sérieuses. S'ils s'inclinent, ce n'est qu'une concession à la tradition, aux conventions, en vue de cette fête familiale qu'est la première communion. Pour *L'éveil*, cette instruction religieuse doit commencer très tôt, et il conseille de nombreux ouvrages pour les tout petits. Il rappelle aussi l'impérieuse nécessité de fréquenter le catéchisme. Il déplore non seulement le faible nombre d'inscrits par rapport aux enfants scolarisés mais aussi de présents par rapport aux inscrits, les parents ne veillant pas à la régularité de leurs enfants. *L'éveil* donne les horaires des cours de catéchisme et évoque leur difficile mise en place, réalisée la plupart du temps grâce à de bonnes volontés.

Les enfants préparant la première communion y sont particulièrement soignés. En effet, la préparation est prise très au sérieux. Pendant la période des communions, d'avril à juin, les publicités pour les vêtements, accessoires, cadeaux de première communion ainsi que les traiteurs et pâtisseries sont particulièrement nombreuses (19,2% des publicités concernant notre thème). Tous les ans, *L'éveil* relate avec émotion le déroulement des cérémonies dans tout le diocèse. Il insiste sur leur caractère grandiose et solennel et est chaque année ébloui devant cette pureté, cette beauté presque irréelle, cette blancheur des enfants qu'il compare à des anges. Mais ce ravissement se double d'une inquiétude. Etant donné que la première communion, reçue vers onze ans, à l'âge où l'enfant devient adolescent, revêt un caractère de rite de passage, le risque est grand de voir ces jeunes considérer cette cérémonie comme le couronnement de leur instruction religieuse en même temps que la fin de leur enfance et quitter définitivement l'Eglise pour se consacrer à des choses plus sérieuses comme leurs études ou l'apprentissage d'un métier. Deux ans de préparation sont insuffisants pour résister aux dangers du monde, *L'éveil* insiste donc sur la nécessité de fréquenter le catéchisme de persévérance et les œuvres de jeunesse afin de parfaire cette formation ainsi que de pratiquer, vivre sa religion. « La page féminine » propose régulièrement des plans pour les cercles d'instruction religieuse, des catéchismes vécus qui mettent la jeune fille devant des

expériences concrètes, des cas de conscience ainsi qu'un concours annuel d'instruction religieuse. Une tradition, la messe des conscrits, est également reprise afin de protéger les jeunes gens à un moment délicat, souvent occasion de chutes, en les faisant renouer avec la pratique.

L'éveil propose aussi des structures d'encadrement d'une grande utilité où la sécurité morale comme physique est garantie et s'efforce de faire connaître ces œuvres à ses lecteurs, de les sensibiliser à leur cause et d'encourager la charité pour leur permettre de se maintenir, la plupart ne demandant qu'une contribution nulle ou très faible aux familles et vivant de la générosité.

Une première catégorie s'adresse aux enfants non scolarisés, particulièrement aux bébés. Dans un contexte de progrès de la puériculture et de l'éducation des jeunes enfants apparaît le souci d'informer la masse sur les problèmes de nutrition, d'hygiène, de santé en organisant des consultations médicales et en lançant des campagnes pour un lait plus sain. C'est ce à quoi s'emploie *L'éveil* dans ses articles concernant surtout l'alimentation et plus précisément l'allaitement.

On trouve en premier lieu des œuvres à vocation médicale ayant pour objectif de sauver des nourrissons. C'est le cas de la société protectrice de l'enfance et de La Goutte de lait. Par ses conseils, ses consultations, elle s'efforce de vulgariser la science éducative auprès des parents, de faire connaître et appliquer les principes de base. Elle distribue aux familles reconnues indigentes après visite des berceaux, couvertures, vêtement, du savon et de la nourriture. La Goutte de lait, qu'affectionne particulièrement *L'éveil*, distribue du lait de qualité garantie aux mères pauvres. Présent à Nice dès le début de la période, elle s'installe à Antibes en 1929 et *L'éveil* participe à la campagne pour l'implantation de l'œuvre dans cette dernière ville. Son utilité est grande dans le département où la mortalité infantile est la plus élevée de France. L'Eveil est également très attaché à l'œuvre des crèches qui recueille les enfants des milieux populaires que leurs mères, souvent obligées de travailler, ne peuvent garder. Le souci d'hygiène est important et la nourriture comme la santé des enfants sont strictement surveillées par les médecins de l'œuvre. A Cannes fonctionne aussi la garderie des Saints-anges, très populaire au sein de *L'éveil*.

Malgré les appels lancés par *L'éveil*, et le parrainage de ces œuvres par de riches familles originaires de la région ou des colonies anglo-saxonnes, la crise se fait sentir, à la Goutte de lait comme à la garderie des Saints-anges.

En ce qui concerne l'enfance scolarisée, les patronages et leur prolongement, les colonies, sont également des œuvres de protection très utiles pour *L'éveil*. En effet, elles sont mises en place pour relayer l'action des familles et de l'école et éviter les dérives. C'est une aide précieuse aux parents qui travaillent et les enfants sont arrachés à la rue, trouvant au patronage des distractions saines, propres à les attirer et une surveillance bienveillante.

Les patronages s'occupent des enfants le soir après l'école ainsi que le jeudi et le dimanche. *L'éveil* fournit leurs horaires et programmes, évoque leur activité et encourage vivement les parents catholiques à y envoyer leurs enfants et à user de leur influence auprès des parents qui n'y enverraient pas leurs enfants. Quant aux colonies, elles continuent l'action des patronages pendant les vacances. Il s'agit d'ailleurs la plupart du temps du même groupe d'œuvres, patronages et colonies portent souvent le même nom. L'idéal, pour redonner des forces physiques et morales aux jeunes citoyens, est de les emmener à la montagne. *L'éveil* propose de telles colonies payantes ou organisées par le Sou des écoles. Ces colonies de montagne apportent dans les villages, souvent abandonnés pendant l'hiver, un peu de vie, de gaieté, les enfants s'efforcent d'édifier les habitants par leur tenue exemplaire et donnent des séances récréatives à l'intention de ces derniers. Cependant, d'autres colonies, très présentes

au sein de *L'éveil*, ne quittent pas la ville. La préoccupation hygiénique et sanitaire n'en est pas moins importante. En effet, on choisit des lieux frais, agréables, un peu en retrait. De plus, à défaut de dépaysement, l'enfant y pratique l'éducation physique sous diverses formes. L'éducation donnée se veut complète et l'emploi du temps est organisé afin de remplir la journée le mieux possible et d'une manière équilibrée : l'instruction religieuse, les devoirs de vacances, les travaux manuels, l'éducation physique, les promenades-excursions, les bains de mer, les compétitions sportives n'y sont pas oubliées.

Certains enfants, innocentes victimes de la vie, orphelins, malades, pauvres ou encore coupables de crimes et délits, demandent un intérêt particulier. Pour *L'éveil*, ils sont dignes de respect et des œuvres, au profit desquelles l'hebdomadaire sollicite la générosité des lecteurs, se chargent de les recueillir, éduquer et de leur apporter un peu de bonheur.

En ce qui concerne les orphelins, particulièrement nombreux au lendemain de la meurtrière guerre de 1914-1918, ils sont accueillis dans plusieurs orphelinats dont le plus présent au sein de *L'éveil* est certainement Saint Pierre d'Arène, au profit duquel une vente, dont l'hebdomadaire fait une abondante publicité, est organisée chaque année. Pour les enfants malades, la principale structure d'accueil est l'hôpital-dispensaire Lenval, qui connaît des modernisations au cours de la période étudiée, à la grande joie de *L'éveil* qui incite les parents ayant la chance d'avoir des enfants en bonne santé et les enfants eux mêmes à faire un geste. En 1926, sont créés deux nouveaux services, une salle d'application des ultraviolets et un service de grande chirurgie. En 1933, l'hôpital se dote d'un pavillon pour les enfants de moins de deux ans. Les enfants en situation de détresse matérielle font aussi l'objet d'une attention particulière. *L'éveil* multiplie les appels pour les dons en espèce comme en nature, encourage la création de vestiaires dans les œuvres. Des arbres de Noël sont organisés pour les enfants pauvres mais, avec la crise, les besoins se font plus pressants et les jouets deviennent moins nombreux au profit des vêtements chauds, denrées alimentaires, bien que l'on s'efforce de maintenir la tradition. En ce qui concerne l'enfance coupable, victime de l'immoralité ambiante, *L'éveil* souhaite la préserver en l'extrayant du milieu pénitentiaire ou une honteuse promiscuité avec les pires criminels ne peut la corrompre que davantage. C'est le but du comité de l'enfance malheureuse et coupable de Grasse et de l'œuvre de l'enfance abandonnée ou traduite en justice de Nice. Ces œuvres s'intéressent aussi aux enfants victimes de l'abandon ou de la violence de leurs parents puisque ce sont souvent ces jeunes victimes qui, désorientées, deviennent elles mêmes coupables, et que dans les deux cas, c'est la société corrompue qui compromet l'avenir de ces enfants.

L'éveil accorde une importance particulière au thème de la protection et de la préservation de l'enfance et de la jeunesse sous tous les aspects, en s'impliquant réellement, en fournissant des efforts sincères, en cherchant à créer des cadres catholiques, en proposant des œuvres de protection afin d'assurer le bien être physique comme moral des Français et des catholiques de demain. Même lorsque, à propos des œuvres de jeunesse, *L'éveil* prône l'apostolat, la volonté de protection subsiste. La question traitée dépasse ici le cadre de ce chapitre. D'ailleurs, l'école libre, que nous allons maintenant évoquer, est aussi un moyen de protéger l'âme de l'enfant. Cependant, nous avons choisi de lui consacrer un chapitre entier tant elle est essentielle aux yeux de *L'éveil* et de l'ensemble des catholiques.

La période étudiée est aussi fortement marquée, pour les catholiques, par la question de l'école, et plus particulièrement de l'école unique, qui entraîne de vives inquiétudes. L'école, permettant de contrôler efficacement et de façonner l'enfance et la jeunesse, représente un enjeu considérable. *L'éveil* accorde donc une grande importance à tout ce qui touche ce formidable moyen de transmission des valeurs catholiques et de protection contre les dangers extérieurs. Cet enjeu est ici d'autant plus essentiel que les positions catholiques sont menacées. Non seulement, depuis les lois de laïcisation, les écoles catholiques doivent

subsister tant bien que mal, mais l'idée d'école unique peut compromettre jusqu'à leur existence. Ce problème de l'école est omniprésent au sein de *L'éveil*, cette catégorie est la plus représentée les premières années, jusqu'en 1927 (jusqu'à 53,7% en 1925 puis autour de 40% les deux années suivantes), avant d'être dépassée par les œuvres de jeunesse, en plein essor. Elle occupe au total 35,5% pour 1925-1930, 21% pour 1931-1935 et 24,2% pour la décennie étudiée. Mais la préoccupation ne diminue pas avec le temps, la question restant essentielle. *L'éveil* s'efforce de défendre l'école libre et sa démarche est motivée par le respect des convictions de chacun mais aussi des droits des parents. Pour l'Eglise, il existe trois sociétés compétentes en matière d'éducation, deux, la famille et l'Etat, sont d'ordre naturel, et une, l'Eglise, d'ordre surnaturel. Les catholiques considèrent le pouvoir de l'Eglise et de sa mandataire, la famille, comme supérieur, tout en respectant l'Etat dont le rôle est essentiellement de contrôle.

L'éveil propose aussi à ses lecteurs une réflexion pédagogique. Ces articles n'occupent que 6,5% de la catégorie « école ». Le pourcentage est assez faible mais il est en constante augmentation avec « la petite revue pédagogique », présente dès 1926 mais qui devient régulière et importante lorsqu'elle est confiée, en 1932, au chanoine Ponsard, directeur diocésain de l'enseignement libre et de l'école Masséna à Nice. C'est le même chanoine, particulièrement compétent en la matière, qui prend mensuellement en charge, à partir de 1933, la page « famille et école ». Toute la conception catholique de l'enseignement est fondée sur la prééminence de la famille, l'école existant pour être l'auxiliaire de cette dernière et non de l'Etat. Prolongement de la famille, l'école doit donc travailler selon ses vues et être animée des mêmes valeurs qu'elle.

C'est donc aux parents que revient le droit, qui est aussi un grave devoir, rappelés par les textes émanant de la hiérarchie catholique, notamment l'encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse « *Divini Illius Magistri* » du 31 décembre 1929, d'envoyer leurs enfants à l'école libre. En effet, alors que le laïcisme règne à l'école publique, seule une école libre peut prolonger l'action d'une famille catholique. *L'éveil* publie chaque année, à l'intention des parents, des rappels, articles soulignant la gravité de leur mission, les informant de leurs droits et devoirs, ainsi que des extraits des textes émanant de la hiérarchie ecclésiastique pour appuyer ses dires. Les appels se font de plus en plus pressants au fur et à mesure que la rentrée approche et *L'éveil* insère au milieu de ses articles de petites annonces courtes mais significatives, mises en valeur par un encadrement ou des caractères gras. Pour renforcer cette propagande, il publie aussi chaque année, à la période de la rentrée, des publicités pour les écoles libres plus détaillées que celles proposées le reste de l'année et s'accompagnant de photographies, pouvant occuper plusieurs pages. Seules de très rares exceptions à ce devoir peuvent être accordées par l'autorité ecclésiastique et, même dans ce cas, des conditions très strictes doivent être respectées. Les parents ont le devoir d'être particulièrement vigilants, attentifs, d'exercer un contrôle sans faille, et de faire fréquenter, dès le début de l'année et régulièrement les œuvres de jeunesse et le catéchisme à leurs enfants.

C'est donc à cette seule condition qu'une action commune en vue du bien-être de l'enfant est possible et efficace. *L'éveil* a jugé cette collaboration si essentielle qu'il lui a consacré une page « famille et école » qui, bien qu'abordant d'autres sujets concernant l'école et la famille, est en quelque sorte une tribune de cette collaboration. *L'éveil* s'appuie sur une brochure du chanoine Pradel, auteur d'ouvrages sur l'éducation et directeur de l'école Massilion à Paris, publiée chez Desclée et intitulée *La collaboration de la famille et de l'école* pour montrer que cette collaboration doit être confiante, se manifester par un intérêt des parents pour la vie de leurs enfants à l'école, par des visites fréquentes et motivées à l'instituteur, par un soutien sans ambiguïté des parents à ce dernier face à l'enfant. En effet,

certains parents, par excès de confiance, d'amour propre, se rendent complices de l'indiscipline de leurs enfants et risquent ainsi de faire perdre au maître sa crédibilité et son autorité auprès de l'enfant. De son côté, le maître doit aux parents qui lui ont confié leur enfant dans la totalité, afin qu'il en fasse un être intégralement chrétien, de considérer l'élève non seulement comme un individu doué de raison mais aussi comme un être social, moral, et religieux. Contrairement à ce qui est fait dans les écoles de l'Etat, il ne s'agit pas, pour *L'éveil*, d'accumuler artificiellement des connaissances dans l'unique but de réussir un examen mais d'intéresser l'enfant et de développer l'ensemble de sa personnalité et toutes les facultés dont l'a doté le Créateur. L'éducation sociale, préparation à la vie en communauté, à la charité, ainsi que l'éducation religieuse et l'éducation physique doivent être données à l'école. Puisqu'on considère avant tout la personne humaine et que chaque enfant a des aptitudes particulières, l'enseignement gagnerait donc à être personnalisé.

Ce souci d'éducation intégrale et adaptée à chacun, cette volonté de laisser s'épanouir la personnalité, conduisent *L'éveil* à encourager certaines méthodes nouvelles d'éducation. Cela est particulièrement sensible dans les comptes-rendus qu'il fait du VI^e congrès d'éducation nouvelle tenu à Nice pendant l'été 1932. Cela va même plus loin qu'un simple accord formel puisque ces méthodes sont appliquées dans certaines écoles libres du diocèse et influent fortement sur la pédagogie de la plupart d'entre elles. En examinant les publicités pour les écoles libres publiées par *L'éveil*, on remarque un souci hygiénique doublé d'un souci d'éducation intégrale, ces caractéristiques étant de plus mises en valeur au sein de la publicité. Certains établissements, comme l'Athéaneum, ou le cours Moulin, école active, sont encore davantage tournés vers ces nouvelles méthodes. Cependant, le journal sait faire la part des choses et ne retient que ce qui peut être favorable au bien être de l'enfant, se gardant des excès. En effet, ces nouvelles méthodes qui visent à faire de l'enfant l'acteur de sa propre éducation peuvent s'avérer dangereuses et un minimum d'autorité est jugé nécessaire par *L'éveil* qui estime que l'enfant, n'étant ni pur ni parfait mais portant en lui le péché originel, risque, trop livré à lui même, de développer de mauvaises inclinaisons ; Ce qui compte bien davantage pour *L'éveil*, c'est que l'éducation donnée soit intégralement catholique. La religion doit inspirer l'ensemble de l'enseignement, des programmes, une instruction religieuse donnée en dehors de l'école n'est donc qu'une solution de compromis en cas d'impossibilité absolue d'envoyer l'enfant à l'école libre. Une atmosphère intégralement chrétienne doit être créée autour de l'enfant par un maître comprenant l'importance de sa mission et s'efforçant de faire, par son exemple, passer à ses élèves un idéal chrétien.

Si *L'éveil* s'oppose à l'idée d'école unique et la combat vigoureusement et constamment au fil des ans, par des articles souvent placés en première page ainsi que dans la page «famille et école» et dans « la petite revue pédagogique », c'est justement parce qu'elle menace cette conception que les catholiques se font de l'éducation. Cette inquiétude est manifeste si on observe la place occupée par les débats concernant l'école unique (24,5% de la catégorie école). Même si la part occupée par cette catégorie, très importante au début de la période ou l'aspect défensif est très présent au lendemain de la tentative de politique anticléricale menée par Herriot en 1924, a tendance à diminuer, c'est surtout parce que les autres catégories occupent davantage de place. L'intérêt ne décline pas, d'autant plus que l'on entre dans la phase de réalisation des projets avec la mise en place de la gratuité.

En fait, on ne sait exactement ce qu'est l'école unique, formule vague et ambiguë qui peut recouvrir des significations très variées. Cette formule inquiète *L'éveil* car pour lui, l'école ne peut être unique puisqu'elle doit s'adapter à chaque famille et qu'il y a une grande diversité de familles en France. De plus, si l'école est unique, c'est qu'il n'y en a pas d'autres et que l'objectif est en fait de faire disparaître toute autre forme d'enseignement, notamment

l'école libre. Pour *L'éveil*, ce projet s'inscrit donc dans la démarche de l'Etat qui, depuis un demi siècle, ne songe qu'à éloigner les enfants de Jésus qui les aime tant. Nous ne nous attarderons pas ici sur les aspects purement techniques et pédagogiques complexes qui ne tiennent pas une place essentielle au sein de *L'éveil*, il s'agit d'une immense tromperie habilement orchestrée par Herriot, ses amis du cartel, les partis socialiste et communiste, la Franc-maçonnerie et leurs émanations, qui espèrent faire passer leur réforme en s'abritant derrière des principes nobles, une soi disant neutralité respectueuse, en lui donnant l'apparence d'une gratuité généreuse qui doit s'étendre à l'ensemble du secondaire. *L'éveil* cherche donc à éclairer les catholiques et l'ensemble des Français qui, la plupart du temps, se laissent naïvement attirer et invite le lecteur à voir le véritable visage de l'école unique.

Il n'est pas certain que la neutralité soit possible et, à partir du moment où l'école n'enseigne pas positivement la religion, elle devient rapidement antireligieuse. Et même en admettant que la neutralité soit possible, les catholiques ne peuvent s'en contenter. Alors que l'état du budget n'est pas bon, la dépense entraînée par cette gratuité est inopportune et démesurée par rapport au but poursuivi. Ce système, appliqué depuis un demi siècle dans les écoles publiques, n'a en effet pas donné de résultats extraordinaires. Tout comme la neutralité, cette gratuité est un leurre puisqu'il ne s'agit pas d'un cadeau de l'Etat et que ce sont les Français qui sont ici mis à contribution par l'intermédiaire des impôts. Elle est de plus antidémocratique, puisque les dépenses sont répercutées sur tous et que les pauvres paient pour l'instruction des riches. Pour *L'éveil*, cette pratique ne peut d'ailleurs faire disparaître les classes sociales qui persistent malgré elle. Cette gratuité n'est donc qu'un moyen pour accéder au monopole, une arme de combat illégale, une concurrence déloyale faite à l'école libre. En outre, elle s'accompagne d'une sélection arbitraire, s'effectuant à un âge trop précoce, après un examen uniquement scolaire ne prenant pas en compte l'ensemble de la personnalité. Elle représente de plus une atteinte aux droits des familles à qui il appartient de décider de l'avenir de l'enfant. Selon *L'éveil*, le but est en fait d'arracher l'enfance à l'Eglise et aux parents afin de la former selon les critères de l'Etat, de mieux la contrôler. Ainsi, aboutit-on à une exploitation de l'enfant sélectionné par l'Etat à son propre profit. C'est en fait le caractère systématique et général de ces réformes qui dérange *L'éveil*. Il lui paraît en effet normal que l'Etat vienne en aide aux familles pauvres dont les enfants ont des capacités et qui ont sollicité cet appui, il est cependant injuste qu'il oblige chacun à accepter ses faveurs, en s'imposant sans respecter le choix de chacun qui n'est pas forcément celui qui convient le mieux à l'Etat.

L'éveil aborde aussi la question de la coéducation des sexes qu'il associe à celle de l'école unique, même si ce lien n'est pas aussi étroit que pour la gratuité ou la sélection. Selon *L'éveil*, ce système négateur du péché originel est dangereux car il expose les enfants, surtout les adolescents, à des dérives très graves. En plus d'être immoral, ce procédé est aussi illégal.

L'éveil ne se contente cependant pas de critiquer et entend défendre les droits des catholiques. Il revendique une véritable liberté d'enseignement, des subsides normaux de la part d'un Etat qui se veut impartial, d'autant plus que l'Etat fait d'importantes économies grâce à l'enseignement libre et aurait donc intérêt à ce qu'il se maintienne et non à ce qu'il disparaisse. En effet, la liberté d'enseignement n'est que théorique et, avec la gratuité, on arrive à une situation inadmissible pour *L'éveil* : les parents souhaitant mettre leurs enfants à l'école libre doivent payer à deux reprises pour leur éducation, la première pour l'école publique dont ils ne se servent pas en s'acquittant de leurs impôts, la seconde en versant la rétribution à l'école qui a leurs faveurs. *L'éveil*, ne peut accepter que la liberté d'enseignement soit un privilège réservé aux riches et demande pour chaque père de famille, citoyen payant ses impôts, des droits, dont celui d'élever ses enfants selon sa conscience sans que cela n'entraîne de privations ou ne soit une occasion de brimade.

Il propose donc un autre système, également fondé sur une volonté égalitaire, mais qu'il juge plus réaliste, plus juste, plus respectueux des droits de chacun et moins contraignant. *L'éveil* mène donc une campagne pour la représentation proportionnelle scolaire (RPS), projet simple, équitable, qui voudrait que les crédits de l'instruction publique prélevés sur tous les citoyens soient répartis entre tous les établissements scolaires, proportionnellement au nombre d'élèves fréquentant chaque école. C'est la seule solution impartiale dans un pays où coexistent plusieurs croyances, et c'est d'ailleurs ce qu'ont compris depuis longtemps les grandes démocraties, la France étant le seul pays, avec le Mexique et la Russie, deux pays où la persécution religieuse sévit, à ne pas l'appliquer. *L'éveil* milite aussi pour la création d'un office des bourses pour les élèves les plus pauvres.

L'éveil encourage chaque catholique à agir pour l'enseignement libre, en participant financièrement, en y envoyant ses enfants, en étant présent lors des manifestations. Cette action est également menée avec vigueur par les représentants des catholiques à l'assemblée, particulièrement le chanoine Desgranges, député du Morbihan, qui s'efforcent de contrecarrer les décisions prises en matière d'école unique. *L'éveil* doit cependant déplorer un dangereux manque de cohésion entre les représentants des catholiques, qui peut s'avérer lourd de conséquences.

La route est encore bien longue et difficile et, en attendant que la liberté d'enseignement soit réelle, il faut se préoccuper de faire respecter une stricte neutralité au sein des écoles publiques au nom des catholiques contraints de les fréquenter.

Cependant, *L'éveil* n'est pas, au contraire, opposé à l'idée d'égalité de tous devant l'éducation et manifeste sa volonté de justice sociale et de réforme. Ils reconnaît la légitimité de ces idées de départ qui sont depuis bien longtemps celles de l'Eglise. Il affirme également qu'il existe parmi les défenseurs de l'école unique des personnes sincères, avec qui il est possible de discuter, et qui ne doivent pas être éclipsées par quelques sectaires manipulateurs. Il est donc prêt à collaborer avec certains promoteurs du projet, à condition qu'un respect mutuel règne, que les intérêts de la religion et des familles ne soient pas remis en cause, et cela dans le but de parvenir, grâce aux hommes de bonne volonté, à une paix scolaire, à une collaboration des institutions éducatrices en vue du bien être de l'enfant, ce dernier ne pouvant que pâtir de cette guerre scolaire. Puisque l'on ne sait pas exactement ce qu'est l'école unique et que c'est ce qui jette la confusion, *L'éveil* demande que soit présenté un projet précis afin que chacun puisse se prononcer et que la situation soit clarifiée. *L'éveil* manifeste aussi, sur un plan plus pratique, sa volonté de s'entendre avec les instituteurs publics, les accrochages étant fréquents entre les représentants de l'Etat et de l'Eglise.

On évolue donc vers une situation qui vise non plus seulement à défendre les positions catholiques et à se replier sur soi-même, mais aussi à faire profiter l'enseignement public de la foi chrétienne dans un esprit apostolique très présent au sein des mouvements de jeunesse, notamment ici de la jeunesse étudiante chrétienne (JEC). *L'éveil* a bien compris la valeur de ce témoignage en milieu laïque et se montre très sensible à l'action des Davidées, institutrices laïques ayant conservé la foi, ainsi que des élèves des grandes écoles parisiennes qui organisent des messes, apportent un témoignage de foi à leur entourage et aux enfants de la banlieue rouge déchristianisée. Cependant, il est important de souligner qu'il ne s'agit en rien d'un retournement, puisqu'on trouve, dès le début de la période, des articles allant dans le sens d'une ouverture ainsi que de vives attaques contre l'école unique. Les catholiques restent fidèles à leurs valeurs, maintenant l'obligation de fréquenter les écoles libres, ainsi que la revendication de la RPS. Ce que nous voulions montrer ici, c'est qu'il existe au sein de *L'éveil* une volonté de pacification, de conciliation, à condition que cela se fasse dans le respect des droits de chacun, n'aille pas à l'encontre de ses intérêts, ainsi qu'une volonté,

certes encore timide mais que l'on retrouvera davantage au sein des œuvres de jeunesse, de pénétrer au sein de la société, notamment ici de l'école publique si souvent condamnée.

On peut finalement affirmer que ce que souhaite *L'éveil*, c'est une école qui, sans être unique ni d'Etat, offre à tous ceux qui le méritent, à quelque religion ou classe sociale qu'ils appartiennent, une chance de réussir, tout en respectant leurs aptitudes, goûts, volonté, et celle de leurs familles, en s'adaptant à chacun, une école qui respecte la variété et n'enferme pas les enfants dans un uniformisme simplificateur. Il me semble ici très intéressant de reprendre les mots de *L'éveil* : «Pas d'école unique... l'école pour tous³» «nous ne voulons pas l'école unique mais l'école multipliée⁴».

L'éveil rend aussi compte de tout ce qui concerne les écoles libres diocésaines et cette volonté s'inscrit, sur le plan local, dans la démarche de propagande entreprise par l'hebdomadaire pour l'ensemble de l'enseignement libre. On trouve des informations les concernant particulièrement à la période de la rentrée, à laquelle, *L'éveil* publie des publicités et fait une importante propagande pour les écoles libres, ainsi qu'au moment des remises de prix en juillet, mais aussi tout le long de l'année sous forme d'articles divers et de comptes-rendus de leur activité. Cette activité, au sens large du terme, des écoles libres diocésaines occupe au total un peu plus de la moitié de la surface consacrée par *L'éveil* à l'école.

L'enseignement libre dans le diocèse bénéficie de l'appui épiscopal. Mgr Rémond, pourtant libéré des crispations du passé et en bon terme avec les pouvoirs publics, craint les dangers de l'école unique et souhaite développer l'enseignement libre. Ce dernier connaît aussi un important essor avec la nomination, en décembre 1931, du chanoine Ponsard à sa tête. Un syndicat d'enseignants libre est aussi créé en 1932, il est représenté en 1933 au congrès national de la fédération des syndicats diocésains. *L'éveil* est la tribune de l'enseignement libre, il rend compte des résultats des élections au conseil départemental de l'enseignement libre diocésain, donne régulièrement des informations.

L'éveil se félicite tous les ans des résultats obtenus par ces écoles, de la confiance que leur portent les parents, malgré la gratuité. Cependant, si la situation numérique de l'enseignement libre dans le département est en effet encourageante, la primaire pêche à côté du secondaire. Malheureusement, si ces écoles sont appréciées, leur principal problème est financier. Leur sécurité est d'autant plus menacée que certaines occupent des biens de congrégation ou sont dirigées par des religieuses sécularisées. Elles vivent des contributions demandées aux parents, réduites au minimum afin d'attirer une fréquentation maximum, ainsi que des dons des particuliers. Malgré le dévouement souvent héroïque de certains, la situation reste en général préoccupante et *L'éveil* encourage chacun à venir en aide à cette œuvre, peu importants les sacrifices que cela demande.

La principale institution présente au sein de *L'éveil* est l'école Masséna, dirigée par le chanoine Ponsard de 1919 à 1934, date à laquelle il doit, au regret de tous, quitter la région. L'école, très aimée des familles, accueille un nombre important d'élèves et ses résultats sont tout à fait satisfaisants. Pourtant, elle doit lutter pour survivre, perturbée par la politique gouvernementale. Lorsque l'école est mise en vente, l'association des amis de Masséna, présidée par Mgr Rémond et rassemblant parents, anciens élèves et tous ceux se sentant concernés par l'école, décide, en comptant sur l'aide de chacun, de racheter l'école. Cet événement donne lieu à de longs articles et à des invitations à la générosité de la part de l'évêque et de l'hebdomadaire.

³ numéro 29 (7 novembre 1929)- page 1

⁴ numéro 47 (20 mars 1926)- page 2

La vie de ces écoles se caractérise d'abord par le fait que l'on y trouve une ambiance familiale. En effet, la conception catholique de l'enseignement veut que l'école soit le prolongement de la famille. Le terme «maison», employé pour désigner ces établissements, en est significatif. La preuve de cet attachement est que les anciens élèves restent en général fidèles à leur école, participent à sa vie, rencontrent les élèves, aident l'école qui les a formés, et que les parents s'impliquent aussi dans la vie de l'école en se groupant dans des associations de parents d'élèves. Les professeurs apparaissent proches de leurs élèves et, à Masséna, la Saint-Philippe, fête du chanoine Ponsard, donne tous les ans lieu à une cérémonie religieuse et à une fête durant laquelle les élèves honorent avec sincérité leur directeur tant aimé. La remise des prix, sans doute l'événement qui laisse le plus de traces au sein de *L'éveil*, est également décrite comme une grande fête familiale. L'hebdomadaire publie le palmarès des principales écoles et rend compte des discours prononcés, en se joignant à eux. C'est en effet l'occasion de féliciter les enfants méritants ainsi que les parents qui ont rempli leur devoir de chrétien en envoyant leur enfant dans une école libre, ainsi que d'avertir les élèves des dangers qu'ils encourent pendant les vacances, de leur expliquer comment utiliser leur temps libre, et enfin de leur donner des conseils généraux et de les exhorter au travail.

La vie de ces écoles est également marquée par la grande importance de la religion. Cette dernière doit en effet pénétrer l'intégralité de l'enseignement. Au moment de la rentrée, les élèves suivent une retraite puis assistent à une messe dite du Saint-Esprit qui se déroule généralement à la cathédrale Sainte-Réparate pour les garçons et à l'église Notre-Dame pour les filles, afin de placer l'année sous la protection divine. Il en est de même au moment du certificat d'étude. La charité est aussi très présente au sein des écoles libres. Les élèves donnent régulièrement des séances récréatives et font des quêtes au profit de diverses œuvres. La conférence Saint-Vincent-de-Paul est également bien implantée dans plusieurs écoles. Les principales fêtes religieuses ainsi que les communions donnent lieu à des cérémonies et à des fêtes religieuses du diocèse, on les retrouve dans les œuvres de jeunesse et les sections des divers groupements sont d'ailleurs même parfois organisés par école.

Ce que nous souhaitons maintenant évoquer, c'est l'action menée par Mgr Rémond, poursuivant celle, inachevée, de son prédécesseur Mgr Ricard, pour rénover les petits et grands séminaires. Les problèmes rencontrés sont du même ordre que ceux évoqués précédemment, ils sont de plus résolus par la même volonté et les mêmes sacrifices, c'est pourquoi nous avons choisi de traiter cette question comme un cas particulier au sein des institutions diocésaines. Les lettres pastorales sur les séminaires, publiées au sein de *L'éveil*, et dans lesquelles l'évêque souhaite s'adresser aux fidèles comme un père exprimant ses difficultés et demandant de l'aide à ses enfants, nous renseignent sur la question. Les établissements alors disponibles n'étaient pas corrects et on était obligé de refuser des élèves, ce qui est inadmissible dans une période de crise de recrutement sacerdotal. C'est le problème du grand séminaire qui est le premier résolu. Bien que de nombreux frais restent à régler, la construction d'un petit séminaire s'avère urgente puisque le grand séminaire ne sert à rien si le diocèse ne dispose pas d'un établissement ou les futurs grands séminaristes peuvent se former. Un an après la première rentrée effectuée au grand séminaire, le diocèse possède un petit séminaire digne de ce nom. L'année scolaire 1932-1933 est la première où le petit séminaire Saint-Paul, situé près de Cannes, entre véritablement en activité. Mgr Rémond a manifesté, dans ces deux nouveaux établissements, sa volonté d'offrir aux futurs prêtres un lieu agréable, moderne, confortable, bien équipé.

Il s'agit donc bien ici d'une question scolaire car le débat, sur le plan pédagogique ou de l'école unique, est très présent. De plus, de nombreux problèmes, interrogations, voire dangers, se dressent face à l'enseignement libre dans son ensemble comme à chaque école libre en particulier. Nous avons surtout évoqué jusqu'à présent les écoles primaires et

secondaires libres d'enseignement général, mais si on ajoute à cela le fait que *L'éveil*, s'intéresse aussi à divers établissements de formation professionnelle et aux écoles rurales (15,7% des informations concernant l'école), sur lesquelles nous allons bientôt revenir, on a une meilleure idée de l'intérêt que porte l'hebdomadaire à l'école en général.

A la sortie de la période de scolarisation obligatoire qui marque pour un certain nombre la fin de la scolarité, s'ouvre devant le jeune homme et la jeune fille un espace de formation qui doit l'amener à la vie adulte. Cet apprentissage est pris très au sérieux par *L'éveil* qui donne à ce sujet de nombreux conseils aux jeunes. La préparation à la vie future doit être faite avec beaucoup de sérieux dans des cadres chrétiens appropriés à chaque cas.

Que l'on choisisse le mariage chrétien ou la vocation religieuse, un certain nombre de réflexions s'impose en vue des futures responsabilités de chacun. C'est en effet selon *L'éveil* une grossière erreur de croire que l'on choisit soi-même son chemin, c'est en fonction de la volonté divine qu'il faut se préparer à vivre ici bas et travailler à se perfectionner.

La préparation au mariage concerne surtout les jeunes filles, étant donné le rôle attribué traditionnellement à la femme par l'Eglise. Ces articles occupent 53,1 % de la surface consacrée aux articles abordant les questions sociales et familiales au sein de « la page féminine », contre seulement 23,8% au sein de « L'éveil des jeunes ». *L'éveil* insiste sur la nécessité de parler mariage aux jeunes filles. C'est en effet une question à prendre très au sérieux, tout d'abord parce qu'il s'agit d'une vocation familiale à laquelle tout le monde n'est pas appelé, et qui justifie une réflexion profonde et une analyse de soi-même. De plus, il faut bien être conscient du fait que le mariage est un sacrement, une institution divine et non humaine qui revêt un caractère définitif, et que les devoirs qui incombent à une femme mariée sont d'une grave importance.

L'éveil multiplie les mises en garde, en soulignant la différence qu'il existe entre la réalité et les rêveries romanesques véhiculées par les médias, agents du relâchement des mœurs. Pour l'hebdomadaire, la cause des nombreux mariages malheureux est la rapidité, la frivolité avec laquelle on s'engage. Le mariage n'étant pas une fatalité et devant résulter d'une décision prise après mûre réflexion en connaissance de cause, *L'éveil* incite les jeunes filles à beaucoup réfléchir et prier. Il leur fournit également un certain nombre de critères propres à les aider dans leur réflexion. En effet, si tout part d'un premier et vague sentiment, celui-ci ne suffit pas et doit être mis à l'épreuve et confirmé. Les époux doivent posséder un certain nombre d'aptitudes familiales et l'examen prend en cause des critères religieux, sociaux et médicaux. *L'éveil* propose des ouvrages traitant du mariage et propres à accompagner les jeunes, garçons comme filles, dans leur réflexion, surtout dans la page « famille et école », « la page féminine », « l'éveil des jeunes ». La plupart d'entre eux sont édités dans la collection « Mariage et famille » de l'association du mariage chrétien (AMC) dont *L'éveil* conseille fréquemment les publications. Afin de compléter leur formation, *L'éveil* incite les jeunes filles à participer à certaines manifestations comme les Semaines et Journées familiales ainsi qu'aux cours d'éducation sociale.

La réussite du mariage passe aussi par une solide préparation aux activités quotidiennes de la maîtresse de maison. Cette formation est d'autant plus nécessaire que la crise de l'institution familiale s'accompagne d'une crise ménagère, les jeunes filles n'apprenant plus auprès de leurs mères comme auparavant, et que la science ménagère a progressé et s'est diversifiée. *L'éveil* souligne de plus la gravité des conséquences qu'entraîne cette mauvaise préparation ménagère. Il en va en effet de la santé physique mais aussi morale de la famille et de sa survie. En effet, une maison mal tenue repousse les membres de la famille, les entraîne à mener une vie toute extérieure et détruit le foyer. *L'éveil*, qui accorde une grande importance à la préservation morale contre les dangers extérieurs et à l'unité

familiale, encourage donc vivement les écoles ménagères et insiste sur leur utilité. Deux écoles semblent particulièrement actives dans la région et sont en tout cas très présentes dans les colonnes de *L'éveil* : celle de Saint-Pierre d'Arène à Nice et celle du boulevard Fragonard à Grasse. D'autres structures contribuent à parfaire cette éducation ménagère des jeunes filles, par exemple les patronages et colonies qui proposent des cours de couture, les caisses dotales, dont le rôle est d'éveiller le sens de l'épargne et de la prévoyance, et les cercles de formation ménagère et familiale, à l'adresse desquels « la page féminine » propose des plans détaillés.

Quant aux vocations sacerdotales, elles sont pour *L'éveil* un trésor qu'il convient de rechercher ardemment et de faire s'épanouir dans les meilleures conditions possibles. *L'éveil* dénonce la pénurie de vocations qu'il attribue à la crise morale et religieuse, à la dénatalité, à la laïcité, à la mauvaise éducation donnée dans les familles, et rend compte tous les ans du congrès national de recrutement sacerdotal.

Pour remédier à cela, il faut créer autour de l'enfant un milieu propre à l'éclosion des vocations, une ambiance catholique. C'est le rôle des éducateurs, prêtres et parents qui doivent rechercher les aptitudes au sacerdoce chez les enfants dont ils ont la charge. Si le rôle de la famille devrait être décisif en ce domaine, ce n'est malheureusement pas le cas et *L'éveil* doit déplorer non seulement que beaucoup d'entre elles ne donnent pas une éducation propre à encourager les vocations, mais pire encore que certains parents, se disant chrétiens, aillent jusqu'à s'opposer au désir de vocation manifesté par leur fils, parce que ils souhaitent pour lui une meilleure situation, un avenir plus stable, ou encore par pure jalousie ou égoïsme. Ce sont ces parents réticents que *L'éveil* s'efforce d'atteindre et de convaincre, en leur montrant, à travers des articles et récits, les conséquences désastreuses de leur attitude, la nécessité de se conformer à la volonté de Dieu à qui appartiennent en premier lieu les enfants, ainsi que la grandeur de la vocation et la noblesse, la fierté qu'ils peuvent en tirer pour eux mêmes. *L'éveil* insiste aussi sur le fait que, puisque c'est une ambiance chrétienne qui favorise les vocations, l'école libre doit être un vivier de vocation. Il est aussi normal que les enfants de chœur, si chers à Mgr Rémond, soient encore plus que les autres prédestinés au sacerdoce.

Si les éducateurs ont le rôle principal, il appartient aussi à chacun de s'impliquer, d'encourager les vocations par ses propres moyens. Les œuvres de jeunesse peuvent participer par leur propagande, leurs prières, leurs dons, en donnant des séances récréatives au profit de cette œuvre. C'est ce à quoi s'emploient particulièrement les Noelistes. Chacun peut collaborer financièrement, par exemple en participant aux souscriptions ouvertes par *L'éveil* pour améliorer les conditions de vie des futurs prêtres, en achetant la petite fleur de Jeanne d'Arc, vendue chaque année au profit des vacances des séminaristes, offrir des dons, seul ou en groupe. La collaboration de chacun est particulièrement sollicitée par Mgr Rémond pour l'une de ses principales initiatives en ce domaine, les journées des vocations, organisées dans les différentes paroisses du diocèse, animées par le missionnaire diocésain de l'œuvre des vocations, l'abbé Girard et dont l'objectif est de sensibiliser la population et particulièrement de toucher les enfants par des réunions qui leur sont réservées. Ces manifestations suscitent un grand enthousiasme chez le clergé comme l'ensemble de la population. *L'éveil* publie régulièrement les dates et lieux de ces journées, en donne parfois un compte-rendu succinct, encourage ses lecteurs à y participer et réalise même deux interviews de l'abbé Girard.

Pour les jeunes qui désirent vivre dans le monde, il faut aussi se préoccuper de trouver une activité. Au sortir de l'école primaire, c'est pour certains l'orientation, la continuation des études en vue d'une formation professionnelle, et pour d'autres la vie active.

L'éveil souhaite aider les jeunes dans ce choix crucial du métier, question dont on fait, selon lui, trop peu cas et qui nécessite pourtant une profonde réflexion qui ne se limite pas au seul examen des résultats scolaires mais prend en compte les aptitudes, possibilités,

goûts de chacun, divers facteurs extérieurs, la condition la plus importante étant l'intérêt de l'âme. Dans un contexte de chômage et alors que les carrières libérales sont encombrées, *L'éveil* conseille aux jeunes de se diriger vers des études plus pratiques, menant à une carrière bien précise, ou des métiers manuels mettant à l'abri du besoin. C'est dans cette perspective qu'il conseille des établissements de formation. Bien qu'il fournisse les renseignements nécessaires à divers concours administratifs, on sent que sa préférence va aux établissements pratiques et commerciaux sur lesquels il insiste davantage. Le plus régulièrement recommandé parmi ces derniers est sans doute l'école Pigier.

Dans cette période où se pose le problème douloureux de la crise et du chômage, intervient également la question de la place à donner à la femme et donc de la formation à donner aux jeunes filles. Traditionnellement, l'univers de la femme est le foyer, mais, depuis les années qui suivirent la grande guerre et son lourd bilan démographique, un grand nombre de jeunes filles ne peuvent trouver un mari et doivent donc subvenir elles mêmes à leurs besoins. De plus, l'arrivée de la crise et du chômage contraint un certain nombre de femmes, même mères de famille, à exercer une profession afin d'apporter leur contribution indispensable aux frais du ménage.

L'éveil est conscient qu'il faut maintenant s'adapter aux exigences de la vie moderne et savoir faire des concessions afin de préparer les jeunes filles à toutes les éventualités. Avec l'instabilité des fortunes et la précarité des situations, il devient nécessaire de donner aux jeunes filles, quelle que soit leur situation, en plus de l'éducation habituelle, une formation les mettant à même d'assurer leur existence. Cependant, si une jeune fille travaillant pour subvenir à ses besoins est digne d'encouragements et de respect, il ne faut pas qu'elles tombent dans l'excès d'intellectualisme et ne deviennent des « garçonnnes ». Celles qui ne sont pas obligées de travailler pour vivre doivent considérer la formation acquise comme une assurance et laisser la place à celles pour qui c'est nécessaire.

L'orientation des jeunes filles doit donc être faite avec autant de sérieux que celle des garçons, le choix en fonction des critères énumérés ci-dessus avec autant de sérieux. Afin d'atténuer ce détournement majeur pour les jeunes filles, *L'éveil* leur conseille de se tourner vers des professions qui correspondent au mieux aux fonctions qu'on attribue habituellement à la femme au foyer, notamment dans le domaine de l'éducation, du social, certaines branches de l'industrie traditionnellement réservées à la femme, comme l'industrie de la mode. Aussi, *L'éveil* leur recommande-t-il de suivre des formations préparant aussi bien à une carrière qu'au rôle de femme au foyer.

Cette situation n'intervient cependant qu'à titre de compromis et *L'éveil* reste convaincu que le travail des femmes n'est pas une bonne chose en soi.

Quant à ceux qui travaillent déjà, leur position est souvent délicate et c'est cette difficile transition entre l'enfance et l'âge adulte au sein du milieu professionnel que les diverses œuvres de protection et syndicats chrétiens prennent en charge en offrant un certain nombre de services dont *L'éveil* fait une abondante publicité. Les œuvres de protection s'adressent surtout aux jeunes filles. Les œuvres catholiques de protection de la jeune fille sont créées à leur intention et diverses œuvres de protection accueillent les jeunes travailleuses isolées.

Le syndicalisme chrétien cherche également à atteindre cette jeunesse, à la former et surtout à lui faire connaître la doctrine sociale de l'Eglise et son action envers le monde du travail afin d'éviter que les jeunes travailleurs n'aillent rechercher le soutien des syndicats de gauche. C'est parce que les jeunes sans expérience tombent facilement et fréquemment, attirés par la propagande ennemie omniprésente, que l'effort syndical doit être poursuivi auprès de la jeunesse. C'est pour faciliter cette adhésion de la jeunesse au syndicalisme chrétien, qui

semble avoir du mal à se réaliser, qu'une section de jeunesse syndicaliste chrétienne (JSC) est créée à Nice en 1931.

Les syndicats professionnels féminins sont par contre très actifs dans la région et les jeunes filles semblent y tenir une place très importante. *L'éveil* évoque régulièrement les nombreux services proposés par ces syndicats : une maison d'accueil et de réunion, La ruche, des services professionnels, sociaux, d'assistance, des cours variés gratuits ou à prix réduits, des visites médicales à prix réduits, une maison de repos à Saorge, très populaire auprès des jeunes travailleuses.

Nous reparlerons plus tard de la jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), signalons cependant ici qu'elle intervient activement dans la défense, la protection et la formation des jeunes travailleurs et leur propose de nombreux services, dont, à partir de l'été 1933, une maison de repos à Berthemont-les-Bains.

Ce que nous avons dit précédemment concerne surtout les jeunes urbains habitant le littoral, surtout Nice et Cannes. Mais il est un monde que ces problèmes n'atteignent pas de la même manière, celui de l'arrière-pays et des montagnes. Dans ces zones rurales, la formation doit s'effectuer de manière particulière et prendre fortement en compte le milieu de vie. L'intérêt de *L'éveil* pour ces jeunes, trop souvent oubliés, est d'autant plus fort que le monde agricole fait l'objet d'une attention particulière de la part de *L'éveil*. En effet, ce milieu, où la foi est bien enracinée, les gens honnêtes et simples, est source de vocations religieuses et de familles nombreuses.

Dans un contexte d'exode rural et de crise, *L'éveil* pousse un cri d'alarme pour maintenir les jeunes dans les régions rurales. Leur départ ne peut qu'entraîner de graves conséquences pour eux comme pour la société : la foi traditionnelle des campagnes et les familles nombreuses risquent de s'effacer, et le chômage à la ville d'augmenter. *L'éveil* avertit à plusieurs reprises les jeunes ruraux que la réalité de la ville est bien différente des illusions que l'on véhicule sur elle et leur rappelle souvent qu'ils ne doivent pas céder à la facilité et être partisan du moindre effort. Il est certain que la ville offre un confort et une liberté que la campagne ignore, mais la licence s'étale dans les rues, les mœurs y sont corrompues et l'égoïsme roi. Plongé dans une telle ambiance, et à plus forte raison s'il fréquente l'usine ou l'atelier, bastions socialistes, coupé de son encadrement villageois, le jeune rural a vite fait de rompre avec ses comportements traditionnels. L'arrivée de la crise est une raison supplémentaire pour *L'éveil* de prêcher pour le retour à la terre. Il s'efforce de réhabiliter le travail à la campagne, trop souvent dévalorisé, jugé peu digne des enfants ayant poursuivi des études et réservé aux idiots. Pour *L'éveil*, ce travail est certes ingrat et physiquement éprouvant, mais la famille rurale, grâce à sa terre et à la contribution de ses nombreux enfants, se suffit à elle-même et assure dignement sa subsistance, alors qu'à la ville, le chômage et la misère sévissent.

L'idéal est de maintenir les enfants à la terre, il est en effet plus difficile de faire revenir des ruraux urbanisés que de retenir à la terre les petits ruraux auprès desquels il suffit de maintenir une attitude encourageante. La priorité est donc avant tout d'entretenir la vocation rurale, ce qui doit se faire dans le cadre de l'école et de la famille. *L'éveil* dénonce l'école publique qui dispense un enseignement uniforme à tous ceux qui la fréquentent, sans se soucier de l'adapter au milieu. Le jeune rural entretient une relation très forte vis à vis de l'activité agricole et du milieu rural, dans lesquels il est plongé dès sa plus tendre enfance, différente de celle du jeune urbain avec l'usine, l'atelier, le bureau ou le magasin. L'école rurale doit donc être différente de l'école urbaine ; plus qu'une réforme des programmes c'est l'esprit avec lequel l'instituteur enseigne qui compte, c'est à ce dernier de donner une solide

instruction générale et d'entretenir chez ses élèves le goût des choses simples : l'amour de la patrie, du village, de la terre, du travail bien fait.

Pour former un cultivateur averti, une formation professionnelle est d'autant plus nécessaire que l'agriculture est en constant progrès. Il existe certes des écoles agricoles, mais ces études durent deux ou trois ans et la majorité des familles paysannes ne peut se permettre de laisser partir ses enfants pendant un si long laps de temps. C'est donc pour répondre à ce désir de formation tout en permettant au paysan de rester au village pour continuer les travaux agricoles qu'ont été créés les cours agricoles par correspondance. *L'éveil* revient régulièrement, au fil des ans, au moment de la rentrée et de la fin des grands travaux agricoles, sur ces cours et leur organisation. Il conseille vivement aux jeunes de suivre cette formation particulièrement adaptée au monde rural, de préférence en groupe dans le cadre de cercles d'étude ruraux sous la direction d'un prêtre. Le cercle d'étude rural, auquel *L'éveil* consacre plusieurs articles dans la *Chronique de l'ACJ*, se révèle être, non seulement dans le cadre des cours agricoles par correspondance mais aussi en ce qui concerne les jeunes ruraux en général, un moyen efficace de formation professionnelle mais également religieuse, sociale, familiale. Cette action est prolongée par celle des journées rurales organisées par le secrétariat social, particulièrement appréciées des populations rurales.

Cet avenir est donc abordé en terme de vocation : les notions de vocation familiale, religieuse, professionnelle, rurale, sont ici très présentes. Dieu décide en effet du chemin à suivre par chacun, cependant, il appartient à chacun, à partir d'un sentiment, d'un attrait, de réfléchir froidement, de peser le pour et le contre, et de se former sérieusement, avant de s'engager dans quelque voie que ce soit pour ne pas risquer l'échec.

A propos de ces questions qui occupent au total environ la moitié de la surface consacrée par *L'éveil* à l'enfance et à la jeunesse, il semble que l'on puisse relever deux grandes orientations. D'une part, *L'éveil* manifeste sa volonté de protéger l'enfance et la jeunesse contre les dangers du monde, sa licence, son irréligion, son chômage, en l'encadrant dans des œuvres de protection ou des écoles catholiques, ou en lui donnant un certain nombre de conseils quant à sa vie future. Mais en même temps, on remarque un effort de la part de l'hebdomadaire qui prend conscience de la nécessité d'une adaptation à cette société en crise, d'évoluer sur certains points, dans une certaine mesure, en ce qui concerne par exemple les moyens de lutter contre la licence, la recherche d'un accord sur le problème scolaire, ou encore l'acceptation du travail féminin, mais seulement si cela ne va pas à l'encontre de ses convictions profondes et ne menace pas l'âme de l'enfant. Le plus important pour *L'éveil* est, par tous les moyens, d'assurer le bien être physique et moral de l'enfance et de la jeunesse et de les maintenir dans la foi. *L'éveil* n'est donc pas, même s'il cherche à défendre certaines positions dans l'intérêt de l'enfance et de la jeunesse et peut parfois paraître strict et moralisateur, un hebdomadaire crispé dans le passé. Il accepte les réalités sociales et propose des solutions pour remédier aux problèmes du temps. Comme nous allons encore davantage le voir maintenant à propos des œuvres de jeunesse, c'est un organe catholique moderne et ouvert.

La décennie étudiée est également fortement marquée par l'essor des œuvres de jeunesse. Ces organisations diverses au sein desquelles les jeunes se retrouvent pour partager leur idéal chrétien, pratiquer des activités divertissantes ou plus sérieuses dans une atmosphère d'amitié, sont un élément essentiel de la vie catholique à cette époque, en France comme dans le diocèse de Nice. Non seulement nous nous situons dans une période des plus propices à une étude des œuvres de jeunesse, mais nous possédons aussi une source de premier ordre, *L'éveil* montrant un vif intérêt pour ces œuvres et leur consacrant environ la moitié de la surface couverte par notre thème. Nous dresserons tout d'abord le cadre général de cet essor avant de voir de quelle manière s'opère le renouveau au sein des œuvres de

jeunesse et d'étudier le comportement des œuvres plus traditionnelles face à ces transformations.

Commençons donc par évoquer les principales tendances qui animent l'ensemble de la jeunesse catholique et les différentes étapes de l'organisation des groupements sous forme de fédérations, ainsi que les organes de presse dont se dotent ces fédérations. Nous verrons ensuite la manière dont cette jeunesse, forte de son union, se manifeste aux yeux de l'extérieur et affirme sa puissance.

Avant 1931, les œuvres féminines se développent chacune de leur côté et *L'éveil* les évoque peu comparé à la période suivante. Il ne fait en général que donner de brefs comptes-rendus de leur activité, d'annoncer leur manifestations, réunions dans des rubriques générales comme la « Chronique régionale » ou « N'oubliez pas », qui ne lui sont pas spécifiques. Ce sont surtout les groupements de piété, Noëlistes, enfants de Marie, Fleurs de lys, qui dominent. Jusqu'en 1928, les informations concernant la jeunesse féminine sont presque inexistantes. A partir de 1928, un essor relatif se produit avec la mise en place du guidisme et la création de la chronique « Guides de France » sur laquelle nous reviendrons, la création des unions diocésaines Noëliste en 1927 et surtout Fleurs de lys en 1928.

La formation de cette dernière union est sans doute le fait marquant des années 1925-1931 en matière d'œuvres de jeunesse féminines, ce progrès se traduit d'ailleurs par la progression considérable de la part occupée par la catégorie groupements de piété, essentiellement féminine, au sein des œuvres de jeunesse, à partir de 1928 (2,4% en 1927, 8% en 1928, 15,8 % en 1929 et au minimum 8,7% à partir de 1930). Le lundi de la Pentecôte 28 mai 1928, au sanctuaire Sainte-Thérèse de Nice-Magnan, est tenue la première réunion des lectrices du diocèse de « Fleurs de lys », revue mensuelle créée en 1912 par le chanoine Chantepie. Bien que cela ne semble pas avoir été leur intention au début, les jeunes filles forment rapidement une union diocésaine sous la direction de l'abbé Dumas et avec mademoiselle Spycher comme secrétaire générale, afin de se connaître et de s'entraider à réaliser leur devise « piété, apostolat et esprit paroissial » dans une atmosphère pieuse et amicale. L'œuvre est en constant progrès dans tout le diocèse, comme le prouve la progression du nombre de jeunes filles présentes aux réunions annuelles : 60 en 1928, 250 en 1929 et en 1930, 300 en 1931, date à laquelle l'union compte 700 membres appartenant à 24 groupes.

Cependant, la part consacrée aux œuvres féminines est encore faible et il faut attendre 1931 pour assister, sous l'impulsion de Mgr Rémond, à une formidable poussée des œuvres de jeunesse féminines encore si discrètes.

A partir de cette date, elles sont, parce qu'unies au sein de la fédération des Mimosas et Pâquerettes de la Côte d'Azur, beaucoup plus actives et présentes à la lecture de *L'éveil* au sein duquel elles possèdent une « page féminine », chaque groupe se sentant renforcé par cette nouvelle appartenance.

L'aventure des Mimosas commence en fait en octobre 1930 par des visites de Mgr Rémond, intronisé depuis deux mois à peine, aux ouvrières et employées du foyer familial de la jeune fille et aux enfants de Marie de la maison Marie immaculée. Il exprime sa volonté de répondre, dans le cadre diocésain, à l'appel de Pie XI qui désire une intensification de l'action catholique. Pour cela, il décide de créer une direction des œuvres avec un secteur réservé aux œuvres féminines et une autorité à sa tête ainsi que de former une grande union de la jeunesse féminine diocésaine. *L'éveil* reprend l'appel de l'évêque et montre la nécessité d'unir ces œuvres féminines qui, bien que prospères, sont dispersées et se méconnaissent, réduisant ainsi la portée de leur action. Cette fédération est en fait la pièce centrale d'une grande organisation féminine : prolongée par la ligue féminine, elle est préparée par la fédération des Pâquerettes,

qui, en créant dès le plus jeune âge une émulation, encourage la persévérance et assure le recrutement futur. Le 15 mars 1931, les déléguées des 2000 jeunes filles que compte déjà la fédération se rassemblent dans la chapelle de l'évêché pour entendre la lecture des statuts de la fédération, approuvés dans l'enthousiasme général et ensuite publiés par *L'éveil*. La fédération est alors officiellement érigée et l'entente entre l'évêque et les jeunes filles est déjà assurée. La fédération se donne pour patronne Notre-Dame de Laghet et pour signe de reconnaissance le béret blanc sur lequel est épinglée l'insigne représentant une croix et une gerbe de Mimosas. La volonté de souplesse, de respect des œuvres existantes, de leurs activités propres et de leurs méthodes déjà éprouvées, exprimée dans les statuts, a sans doute été un facteur de succès.

La nouvelle fédération entre alors dans une période de vitalité, les assemblées générales annuelles, prévues par les statuts, principale manifestation annuelle, dont « la page féminine » rend compte jusqu'en 1933, en sont significatives. Elles commencent très tôt par des messes de communion, se poursuivent par une messe en plein air avec fanions et chant fédéral puis, après le déjeuner, par une photographie de Mgr Rémond avec les groupes et leurs fanions, et enfin, à 14 heures, par une grande réunion durant laquelle les secrétaires générales des groupements de la fédération présentent leur rapport et l'évêque et le chanoine Levrot, directeur des œuvres féminines, donnent directives et conseils. Se déroulant vers fin octobre début novembre, elles prennent la forme d'un bilan qui s'avère tous les ans positif : les félicitations adressées aux jeunes filles pour leur activité conquérante ne manquent pas et les effectifs sont en constant progrès, la propagande en faveur de la fédération sans cesse demandée aux Mimosas semble avoir porté ses fruits. En effet, la fédération compte 5504 adhérentes lors du congrès diocésain tenu du 8 au 12 avril 1931, elle a donc pratiquement triplé son effectif en un mois puisque le 15 mars, les Mimosas n'étaient qu'au nombre de 2000. En octobre 1931, elle en compte 6648, et en octobre 1932 plus de 8000. Après cette date, « la page féminine » ne nous fournit plus de renseignements chiffrés concernant le nombre de Mimosas, nous apprenons seulement en 1933 que les effectifs sont très satisfaisants.

En 1934 et 1935, l'organe de liaison de la fédération ne rend plus compte de ces impressionnantes assemblées générales et on observe certaines transformations. Certes, des journées d'un autre type sont organisées, le thème de l'action catholique y est particulièrement abordé et elles sont décrites par « la page féminine » comme des succès tout à fait dignes de la fédération. Quant aux Pâquerettes, elles semblent s'affirmer au sein de la grande fédération et ont désormais des journées distinctes. Cependant, l'ampleur de ces manifestations apparaît moindre et on peut en tous cas se demander pourquoi la fédération a abandonné une pratique qui était chaque année une grande réussite, était devenue une véritable tradition et était inscrite dans ses statuts.

Nous ignorons les causes de cette transformation, étant donné que la fédération apparaît toujours aussi active et que l'apostolat et l'action catholique féminine se développent. En parcourant les années qui suivent la fin de notre période d'étude, on remarque un effacement de la fédération, mais nous ne possédons pas ici assez d'éléments pour l'affirmer, une étude plus approfondie des années 1935-1939 serait pour cela nécessaire. A la lecture de *L'éveil* et si on s'en tient à la période étudiée, le bilan semble donc très positif.

Le parcours de la page consacrée par *L'éveil* à la fédération féminine à partir de 1931, «La page féminine», est indissociable de celui de la fédération dont elle est l'organe de liaison. Elle apparaît une vingtaine de jours après la création officielle de la fédération et son but est dès le départ clairement exprimé. « La page féminine » se veut un lien entre les différents groupements de la fédération qui s'ignorent et sont trop souvent éloignés les uns des autres pour se connaître, mais qui doivent collaborer et coordonner leurs actions pour que

la fédération soit un succès. Elle donne un formidable écho à l'activité de la fédération non seulement auprès de ses membres auxquels elle apporte conseils, directives, informations mais aussi à l'extérieur, notamment auprès d'autres fédérations diocésaines de France avec lesquelles la fédération des Mimosas entretient des rapports et dont elle reçoit les organes de liaison. Cette page ce veut aussi la page des jeunes filles et de leurs œuvres, elles ne doivent donc pas rester passives mais s'impliquer dans la vie de leur page, chaque groupe est invité à faire part de ses activités et chaque jeune fille de ses propositions, points de vues, expériences.

Le contenu de la page reflète cette volonté d'être la tribune de la vie des œuvres puisqu'elle consacre près de la moitié de sa surface à ces dernières (46,9% de la page). L'essentiel de cette première catégorie d'informations, environ les deux tiers, concerne la vie des groupements, c'est-à-dire de chacun d'entre eux. La page les évoque régulièrement, rend compte de leurs diverses activités, des faits marquants les concernant, et annonce les principaux événements à venir. Un exemplaire de la page est même parfois consacré à un mouvement particulier. Les groupements les plus représentés sont les groupements de piété (28,4% des œuvres évoquées par la page) et le guidisme (26 %), l'action catholique spécialisée restant en minorité jusqu'en 1934 (5,5 %). Les articles concernant la vie de l'ensemble de la fédération, les concours, les comptes-rendus des assemblées générales, ou encore certaines rubriques visant à resserrer l'union comme le « Carnet familial », occupent le tiers restant, les informations concernant la vie de la page elle même étant très minoritaires (1,5%). Cette dualité entre les articles concernant la vie des œuvres et celle de la fédération est significative de la volonté exprimée par l'évêque de fédérer les œuvres sans porter atteinte à leur autonomie. Mais cette page se veut complète et aborde aussi divers problèmes religieux, familiaux ou sociaux. Ces articles s'adressant à toutes au dessus des groupements sont un élément fédérateur. Les articles concernant la vie religieuse, spirituelle et apostolique tiennent une place considérable (28,3% de la page). Parmi eux, les articles de piété, surtout mariale, sont en majorité (les deux tiers), le tiers restant étant occupé par des conseils afin de perfectionner la vie spirituelle et intérieure des jeunes filles et d'en faire des apôtres rayonnantes. Après avoir culminé en 1933 et 1934 à la suite des canonisations de Bernadette Soubirous et de Louise de Marillac et de la béatification de Catherine Labouré, trois saintes pour lesquelles les Mimosas ont une dévotion particulière, la part des articles de piété diminue en 1935 au profit de celle des conseils spirituels, alors que l'action catholique féminine s'affirme. Les articles abordant la vie sociale et familiale occupent 16 % de « la page féminine ». Dans cette catégorie, le mariage, l'éducation, la famille, sont des questions abondamment évoquées (53,1 %), ce qui paraît normal étant donné ce que nous avons précédemment dit concernant la préparation au mariage. Cependant, la réflexion sur les problèmes sociaux (25,9%) et la vie scolaire et professionnelle (21%) n'est pas négligée, la jeune fille devant aussi, en tant que future éducatrice et dans le cadre de la formation professionnelle qu'elle doit recevoir étant données les difficultés de l'époque, s'intéresser à ces questions. La part consacrée à la lecture, au cinéma à la chanson est très faible (1,8% de la page), bien qu'en augmentation. La page contient aussi des articles divers (7%), de petits contes, histoires édifiantes ou moralisatrices s'adressant en général aux plus jeunes, ou encore des articles de mode, des modèles de couture. Elle est abondamment illustrée, 20,7% de la page est constituée d'illustrations concernant divers thèmes, ce qui contribue à son succès. Organe d'une fédération en plein essor, correspondant bien à l'esprit de la jeunesse féminine catholique, bien illustrée, la page apparaît dès le début comme un succès. Les jeunes filles sont encouragées à faire une abondante propagande en sa faveur et des concours d'abonnement sont organisés. En mars 1932, après moins d'un an de parution « la page féminine » compte plus d'un millier d'abonnées, c'est cependant peu par rapport au nombre de Mimosas.

Evoquons maintenant l'intéressante et significative évolution de cette page en ce qui concerne les formes sous lesquelles elle est parue. En 1931 et 1932, elle paraît une fois par mois et comporte deux pages, le recto propose sous le gros titre « la page des œuvres féminines » des articles d'intérêt général et le verso, dans la rubrique « la vie de la fédération » des informations à propos de l'activité des œuvres et de la fédération. Dès le début de 1933, dans le cadre de la réorganisation de *L'éveil*, lui aussi en plein essor, paraissant désormais sur six pages au lieu de quatre et se dotant de nouvelles pages thématiques, « la page féminine » paraît tous les quinze jours mais sur une seule page. Cela revient donc au même en ce qui concerne la surface mais une parution plus fréquente est sans doute un avantage. Il s'agit en fait d'une séparation du recto et du verso de la feuille qui paraissait durant les deux années précédentes en deux pages mensuelles paraissant en alternance tous les quinze jours : « la page des œuvres féminines », comportant des articles généraux et « la vie de la fédération » (page des œuvres féminines) qui devient « la vie des œuvres féminines » (page féminine). A la rentrée 1934, une enquête ouverte par la page sur elle même confirme son succès. Cependant, en novembre et décembre, elle ne paraît que mensuellement, seule « la page des œuvres féminines » est publiée alors qu'une nouvelle rubrique générale « la vie des œuvres », apparaît. Elle reprend en quelque sorte les informations données par « la vie des œuvres féminines » mais les œuvres féminines ne bénéficient plus d'une page spécifique et les renseignements les concernant en sont considérablement réduits, étant donné que la rubrique s'intéresse à tous les types d'œuvres. Cette nouvelle périodicité est confirmée en 1935 et elle s'accompagne d'une nouvelle répartition des thèmes au sein de la page. En 1935, la part des articles concernant la vie des œuvres et de la fédération diminue fortement (de 44,8% en 1934 à 19,7% en 1935) puisque « la vie des œuvres féminines » disparaît et que ses informations sont transférées dans « la vie des œuvres » alors que les articles généraux, surtout ceux traitant de questions religieuses (22% en 1934 et 46,9% en 1935), occupent naturellement une place importante au sein de « la page des œuvres féminines ». La part des illustrations régresse aussi fortement dans un contexte de restriction (25,7% en 1933, 17% en 1934 et 6% en 1935).

En décembre 1935 « la page féminine » fusionne avec son homologue masculin « L'éveil des jeunes » en une « page des jeunes » publiée sur une page recto verso et mêlant les informations concernant les jeunes filles et les jeunes gens. En effet, les deux pages ayant la même vocation, les directeurs ont choisi de les faire fusionner afin d'inciter les uns à lire les articles destinés aux autres pour le plus grand bien des jeunes filles comme des jeunes gens. Cette page disparaît définitivement à la rentrée 1936. Les raisons de cet effacement puis de cette disparition ne sont pas exprimées au sein de *L'éveil*. Il semble qu'il faille ici exclure l'hypothèse d'un manque d'enthousiasme, les jeunes filles ayant reçu à plusieurs reprises des félicitations pour leur abondante collaboration. En parcourant les années suivantes, on s'aperçoit que si la page disparaît, c'est que *L'éveil* qui connaît des difficultés financières et dont la survie apparaît menacée, n'est plus en mesure de la faire paraître. On peut aussi supposer que cette raréfaction puis cette disparition de la page a joué un rôle dans l'effacement de la fédération, privée de son précieux organe de liaison. Il est également possible que la page ait été victime de la spécialisation au sein de la fédération. Il y a en tout cas un rapport certain entre l'évolution de la page et celle de la fédération.

A propos de cette jeunesse féminine, il semble que l'on puisse en fait distinguer quatre grandes étapes. De 1925 à 1928, dans un *Eveil* encore à ses débuts, les groupements féminins tiennent une place très faible. A partir de 1928, un mouvement de fédération s'enclenche, tout d'abord à l'intérieur de chaque groupement : Noelistes en 1927, Fleurs de lys en 1928, apparition des Guides en 1927, puis il atteint son apogée avec l'arrivée de Mgr Rémond et la création de la fédération des Mimosas et de « la page féminine » en 1931. C'est

alors la période de gloire des œuvres féminines conquérantes, d'autant plus puissantes que leur organe de liaison paraît bimensuellement à partir de 1933. A partir de 1934, la page ne rend plus compte des assemblées générales et à partir de la seconde moitié de cette même année et jusqu'à la fin et même au delà de notre période d'étude, la place occupée par les œuvres féminines décline au sein de *L'éveil*. Même si certaines circonstances ont conduit la fédération à connaître des transformations, l'initiative de Mgr Rémond a été un succès et a permis de lancer les œuvres féminines encore hésitantes sur le chemin de l'action catholique. La fédération s'est rapidement et facilement mise en place, les jeunes filles se sont investies dans leur organe de liaison et la vitalité semble jusqu'au bout avoir été de mise. Chez les jeunes gens, l'organisation ne semble pas avoir été aussi évidente.

Au sein de la jeunesse masculine, le mouvement de fédération suit en effet un parcours différent. Si la volonté d'unification se fait ressentir plus tôt, elle se réalise en fait plus tardivement que chez les jeunes filles. La constatation de l'urgente nécessité qu'il y a à unir la jeunesse masculine pour rendre son activité plus féconde porte tout d'abord ses dirigeants vers une organisation autour de l'ACJF. Cette tendance est manifeste dès les débuts de *L'éveil* qui publie en 1926 une série d'articles du président de l'ACJF de Cannes, H. Téaldi, qui démontre sur un ton ferme qu'il faut s'organiser et sans retard. L'organisation est alors à l'ordre du jour, ceux ayant des intérêts communs se réunissent car les isolés sont écrasés. On s'interroge donc sur la forme à donner à cette organisation. Le groupement autour de l'ACJF apparaît alors évident étant donné que la réunion de la jeunesse masculine s'effectue surtout autour des cercles d'étude, véritable noyau des groupements. Il faut donc dès maintenant organiser l'ACJF au niveau diocésain. C'est ce qui est proposé au congrès régional de l'ACJF d'octobre 1927. La volonté d'en faire une manifestation unificatrice est en effet nette. Elle se révèle être un succès et l'unification semble en bonne voie, d'autant plus qu'en février 1928 est créée au sein de *L'éveil* une « chronique de l'ACJF ». Elle se compose la plupart du temps d'une partie générale donnant des conseils et encourageant à l'action, rappelant les buts à donner à sa vie, ou encore évoquant les faits marquants de la vie de l'ACJF et d'une seconde passant en revue l'activité des cercles du diocèse. Elle est insérée au sein du « coin des jeunes » au début de 1929 puis de « *L'éveil* des jeunes » en 1931. Pour que cette union se fasse réellement, *L'éveil* cherche non seulement à encourager la formation de nouveaux cercles mais aussi la création de liens entre ces cercles afin qu'ils puissent coordonner leurs efforts.

Cependant, les choses semblent tarder à se faire et les jeunes apparaissent peu motivés. Les fréquents rappels, invitations à l'action et à l'union laissent imaginer que la tâche ne fut pas des plus évidentes. Cette léthargie de la majorité est aussi sensible au sein de la « chronique de l'ACJF ». Il apparaît difficile d'évaluer réellement la réussite de cette réunion autour de l'ACJF. Le congrès diocésain d'avril 1931 recense 2 908 enfants et jeunes gens au sein des œuvres de jeunesse masculines. Quelques mois plus tard, lors du conseil de l'union régionale de Provence, on apprend que l'union du diocèse est la plus nombreuse avec 195 membres et 14 jeunes « avant garde ». Une toute petite partie des presque 3 000 enfants et jeunes gens est donc touchée. Cela semble aussi peu en comparaison de l'impressionnant nombre de Mimosas et Pâquerettes déjà mobilisé par Mgr Rémond. D'après la lecture de *L'éveil*, l'organisation semble avoir eu du mal à se réaliser. Peut-être un mouvement plutôt élitiste comme l'ACJF n'atteint-il pas l'ensemble de la jeunesse populaire.

En 1931, la création de « *L'éveil* des jeunes » apparaît comme une tentative pour fédérer la jeunesse masculine autour d'un organe de presse commun et la faire prendre conscience de sa puissance. Cependant, ce n'est véritablement qu'en 1933 que l'unification souhaitée par *L'éveil* se réalise avec la création de la fédération masculine. De 1931 à 1933, la situation est ambiguë : il existe certes un organe de presse rassemblant les divers

groupements, ces derniers reçoivent de plus des directives communes de la part de leur directeur des œuvres de jeunesse, mais *L'éveil* n'évoque la formation d'aucune fédération. Peut-être était elle déjà en préparation depuis 1931, la parution d'un organe commun impliquait en tout cas une organisation commune.

Dès le début de 1933, dans le cadre de la réorganisation de *L'éveil* et de la parution bimensuelle de « *L'éveil des jeunes* », est annoncée pour le 12 février une grande journée des jeunes. Tous les mouvements sont invités à être présents et il est demandé aux jeunes de préparer cette journée en répondant à un questionnaire et en participant à un triduum préparatoire. Ce rassemblement voit la création de la fédération des jeunes catholiques du diocèse. On remarque ici le pluriel appliqué au mot jeunesse afin de bien souligner dans un contexte de spécialisation, que toutes les catégories sont incluses, alors que l'ACJF emploie le singulier. Son but est identique à celui de la fédération des Mimosas. Cependant, la publication de statuts, bien qu'annoncée, n'est pas effective au sein de *L'éveil* et, contrairement à son homologue féminine, la fédération masculine ne se caractérise ni par un nom, ni par un insigne, et ne se place sous la protection d'aucun saint patron particulier, elle apparaît par conséquent moins unie. Des manifestations collectives, journée des jeunes et kermesse des œuvres de jeunesse sont ensuite organisées chaque année à partir de 1933.

Le premier numéro de « *L'éveil des jeunes* » paraît au printemps 1931, un numéro de *L'éveil* après le premier numéro de « la page féminine ». Tout comme cette dernière, il est créé dans un but unificateur, afin d'encourager l'action catholique par la mise en commun des efforts et il se veut avant tout le journal des jeunes, invités à participer. Si, tout comme « la page féminine », il s'intéresse à la fois à des problèmes d'ordre généraux et à la vie des œuvres et de la fédération, on observe des différences entre la composition des deux pages. Commençons par les articles traitant de la vie des œuvres et de la fédération qui tiennent ici une place plus importante que chez les jeunes filles (75,2% de la page). Dans « *L'éveil des jeunes* » la vie des groupements, dont les plus représentés sont les sections sportives des patronages (38,7%), l'action catholique spécialisée (24%) et le scoutisme (18,4%), occupe une place plus importante que dans « la page féminine (79,7%), au détriment de la vie commune puis, à partir de 1933, de la fédération (11%). En effet, l'organisation de la jeunesse masculine est plus longue à se mettre en place et la fédération des jeunes catholiques apparaît moins soudée que celle des Mimosas. Cependant l'évolution croissante de ces articles concernant la vie commune des œuvres à partir de 1933 est significative du mouvement de la fédération qui se met en place à cette date. Les informations concernant la vie du journal tiennent ici une place bien supérieure à celle occupée chez les jeunes filles (11%), les problèmes d'organisation de la page sont en effet davantage évoqués et les rappels plus fréquents, mais il faut souligner que ce pourcentage important est surtout du au pic de 1933 (18,8%), année d'importante réorganisation de « *L'éveil des jeunes* ».

Evoquons maintenant les parts occupées par les articles généraux, leur place est naturellement moindre que dans « la page féminine ». La vie religieuse n'occupe que 7,3% de la page et ce sont ici les conseils spirituels qui l'emportent largement sur les articles de piété (87,7% contre 12,3%). La vie sociale et familiale ne tient guère plus de place (8,6% de la page) et ce sont ici les articles de réflexion sociale qui l'emportent (54,9%). Les questions sociales, la doctrine sociale de l'Eglise, la morale sociale, sont en effet abondamment évoquées. La part des articles concernant le mariage et la famille chez les jeunes gens (23,8%) est à peu près identique à celle de la réflexion sociale chez les jeunes filles (25,9%), alors que la part de réflexion sociale chez les jeunes gens (54,9%) est à peu près identique à celle du mariage et de la famille chez les jeunes filles (53,1%). Quant à la vie scolaire et professionnelle, elle tient la même place dans les deux pages (21,3% dans « *L'éveil des jeunes* » et 21% dans « la page féminine »). Cela reflète l'idéal chrétien quant au rôle de chacun au sein de la famille :

l'intérieur, le foyer sont le domaine de la femme, alors que l'extérieur, la société appartiennent à l'homme. Cependant, la vie sociale n'est pas négligée chez les jeunes filles, pour les raisons précédemment citées, de même que la vie familiale chez les jeunes gens, ces derniers devant être conscients de leur rôle au sein du foyer. Les conseils de lectures, chansons, les critiques cinématographiques sont ici plus présents que dans « la page féminine » (6,7% de la page). « L'éveil des jeunes » est par contre assez peu illustré (7,1% de la page) ce qui le rend plus sobre que « la page féminine ». La catégorie divers occupe ici 2,2% de la page.

Etudions maintenant son évolution au fil des ans. « L'éveil des jeunes » paraît tout d'abord mensuellement et sur deux pages avec le sous titre « Organe mensuel des œuvres de jeunes gens du diocèse de Nice ». Le recto évoque des problèmes généraux et le verso la vie des œuvres, tout comme pour « la page féminine ». L'encadré du titre de 11 cm de haut, représente une croix rayonnante, tout comme doivent l'être les jeunes catholiques, entourée des insignes des divers groupements. Début 1933, un premier changement se produit. Après l'interruption des grandes vacances 1932, « L'éveil des jeunes » n'avait plus paru. Nous ignorons pourquoi et, lorsqu'il reprend sa place, il manifeste simplement la joie des responsables de la page, mais aussi des lecteurs, privés de leur précieux organe de liaison. Cet enthousiasme est d'autant plus grand que « L'éveil des jeunes » est désormais bimensuel. Comme « La page féminine », il ne dispose plus que d'une seule page par parution, il adopte donc un titre plus sobre, de 4 cm de haut, afin de gagner de la place. A partir de février 1933, « L'éveil des jeunes » prend le sous titre « Organe de la fédération diocésaine des jeunes catholiques ». Lorsque après les grandes vacances 1933, « L'éveil des jeunes » réapparaît, on observe à nouveau des transformations. Le titre a changé, moins sobre, il ressemble à celui qui paraissait aux débuts de la page, mais ne mesure que 6 cm de haut. Mais c'est aussi l'ensemble de la page qui se trouve réorganisée par son nouveau rédacteur en chef, Jacques Cauvin. L'arrivée de ce personnage s'accompagne de celles d'une multitude de nouvelles rubriques, de conseils sur la manière dont les jeunes doivent s'impliquer dans leur organe de liaison. Cependant, les rappels sont fréquents et on ne retrouve pas les chaudes félicitations adressées aux Mimosas. Les enquêtes et concours n'ont pas l'écho attendu, ce sont les scouts et surtout les jocistes qui se manifestent le plus, la masse étant encore trop passive. Le nombre d'abonnés ne semble pas non plus avoir été satisfait, la majorité est composée de sportifs pour qui la lecture des programmes et résultats publiés par « L'éveil des jeunes » est indispensable. Face à peu d'engouement, le 21 octobre 1933, le comité central de la fédération décide de rendre l'abonnement obligatoire pour tous ses membres, et réduit pour cela le tarif de cinq à deux francs. Le nombre d'abonnés passe alors de 800 à 1300, mais il est peu probable que la fédération ne compte que 1300 jeunes gens, la directive ne semble en effet pas avoir été suivie partout avec sérieux. A partir de la rentrée 1934, la situation se dégrade, d'autant plus que « L'éveil des jeunes » se trouve privé de son rédacteur en chef, trop absorbé par ses fonctions d'avocat. Il redevient mensuel et cette nouvelle parution s'accompagne d'une augmentation du tarif de deux à quatre francs, la politique du comité n'ayant pas été soutenue par les jeunes, ainsi que de sérieux reproches incitant chacun à faire son examen de conscience. On ne retrouve pas ces reproches dans « la page féminine », sans doute parce que les jeunes filles les méritaient moins. Pour expliquer cette nouvelle parution, aux raisons financières invoquées à propos de « la page féminine », il faut ici sans aucun doute rajouter un manque de participation des jeunes gens.

Pour conclure sur cette jeunesse masculine, rappelons les trois étapes de son organisation. Jusqu'en 1931, *L'éveil* s'efforce de fédérer la jeunesse dans le cadre de l'ACJF. La création de « L'éveil des jeunes » en 1931 semble favoriser l'union en impliquant une organisation commune, officiellement réalisée en 1933, l'ACJF ne suffisant plus. Au point de

vue représentation au sein de *L'éveil*, « la chronique de l'ACJF » n'est plus qu'une des rubriques de « L'éveil des jeunes ».

Un certain nombre de comparaisons s'imposent entre les deux mouvements de fédération féminin et masculin. Si la création de « la page féminine » est liée à celle de la fédération, cette feuille était d'ailleurs prévue dans les statuts, il semble que le processus inverse se soit produit pour les jeunes gens : il faut attendre que « L'éveil des jeunes » ait vécu presque deux ans pour que soit créée une véritable fédération, même si le projet de fédération est antérieur à la création de la feuille. Sans doute la fédération masculine apparaît elle plus tardivement parce que l'ACJF était déjà considérée, et c'est ce que souhaitaient les responsables de la jeunesse masculine, comme un organisme fédérateur, alors que les œuvres féminines n'avaient aucune organisation équivalente pour les rassembler. De plus, peut-être les œuvres masculines, spécialisées plus tôt, ont elles eu davantage de mal à se fédérer que les œuvres féminines. La transformation est en tout cas moins évidente chez les jeunes gens que chez les jeunes filles. En effet, pour ces dernières, la création de la fédération marque une coupure nette dans la vie des œuvres, alors que celle de la fédération masculine change en fait peu de choses pour les groupements, si ce n'est qu'elle leur offre davantage de réunions communes. La fédération masculine apparaît non seulement plus tardive mais aussi moins soudée moins unie que la fédération féminine. Quant au deux pages, elles apparaissent comme les fidèles vitrines de l'activité des œuvres, de l'esprit qui les anime et des questions qui les intéressent. Elles connaissent la même évolution : créées en 1931, elles connaissent leur apogée en 1932-1933, et les restrictions commencent à se faire sentir fin 1934. Dans cette organisation de la jeunesse féminine et masculine, le rôle des directeurs des œuvres, le chanoine May puis l'abbé Villebenoit, et des œuvres féminines, le chanoine Levrot, ainsi que de l'évêque, Mgr Rémond, semble avoir été décisif. Mgr Rémond, qui avait souhaité dès le début de son épiscopat être le promoteur et l'organisateur de la jeunesse, a ici montré la grande attention qu'il portait à la jeunesse, peut être plus particulièrement à la jeunesse féminine, souvent oubliée. Terminons en signalant que, si les deux pages disparaissent en 1936, les mouvements sont maintenant lancés sur le chemin de la conquête.

Nous allons maintenant nous efforcer de montrer la place que prend cette jeunesse organisée dans la vie diocésaine. Il faut désormais compter avec elle. Forts de leur union, de plus en plus présents, les enfants et les jeunes des deux sexes s'affirment, lors des manifestations collectives diocésaines, par des signes de reconnaissance qui les caractérisent et soudent davantage le groupe. Etant donnée leur ampleur, ils sont une force considérable au service des intérêts catholiques et on peut attendre d'eux une implication motivée, une action efficace.

Nous n'insisterons pas ici sur les manifestations propres aux fédérations, notamment les assemblées générales des Mimosas, qui attestent de leur essor, mais sur la place que prend la jeunesse au sein des manifestations collectives, afin de mieux évaluer leur puissance parmi l'ensemble des fidèles.

La jeunesse particulièrement les jeunes filles et les scouts, se fait de plus en plus présente au pèlerinage diocésain annuel à Lourdes où elle édifie les pèlerins. Des consignes sont données aux Mimosas concernant leur conduite ainsi que leur tenue vestimentaire, qui doivent être irréprochables. Quant aux scouts, garçons et filles, ils se dévouent comme brancardiers et assurent en gare de Nice et de Lourdes l'embarquement et le débarquement des malades.

En juillet 1930, les jeunes sont très présents lors de l'intronisation de Mgr Rémond. C'est avec l'arrivée de ce nouvel évêque que s'ouvre une période de manifestations religieuses grandioses et spectaculaires, organisées dans le but de développer la piété

populaire, et dont *L'éveil* rend particulièrement bien compte. Plusieurs couronnements des statues de la Sainte Vierge honorées par les catholiques ont lieu. Mais c'est sans aucun doute celui organisé à l'occasion du tricentenaire de Notre-Dame du Suquet, pendant les derniers jours du mois de mars et les premiers jours du mois d'avril 1932, dont l'ampleur est la plus importante au sein de *L'éveil* qui publie à plusieurs reprises programmes, instructions préalables, et compte beaucoup sur l'enfance et la jeunesse pour assurer le succès des fêtes. L'organisation est remarquable et favorise la venue des enfants, particulièrement à la journée du 31 mars qui leur est réservée. Le dimanche 3 avril, jour du couronnement, c'est l'ensemble des œuvres de jeunesse qui défile. A cette occasion, les scouts ornent la statue d'une croix précieuse que leurs offrandes avaient permis de faire ciseler. *L'éveil* publie très rapidement les conclusions de cette manifestation. Ces fêtes ont été un véritable triomphe, la jeunesse a été massivement présente, s'est faite remarquée par sa discipline, son enthousiasme et sa piété. Les directeurs des œuvres de jeunesse et des œuvres féminines ainsi que l'évêque sont particulièrement fiers de cette jeunesse et des messages de félicitations sont publiés dans *L'éveil*. Au mois de juillet suivant, Nice accueille le grand concours international de gymnastique des patronages. Plusieurs mois avant le début des manifestations, *L'éveil* rend compte de la préparation, de l'organisation, de l'évolution du nombre d'inscriptions. Les jeunes, particulièrement les sportifs attendent avec impatience cet événement de portée internationale qui doit drainer vers Nice, malgré la crise, environ 12 000 sportifs sans compter les accompagnateurs et les curieux. Outre l'enjeu sportif, le but est ici de démontrer la puissance, la cohésion des catholiques et particulièrement de la jeunesse catholique, par des défilés impeccables, des fêtes somptueuses, afin d'attirer un maximum de spectateurs et de raviver la foi populaire. Au lendemain des fêtes, *L'éveil* publie ses conclusions et consacre une surface importante à l'événement. Ces grandioses manifestations ont connu un important succès, *L'éveil* se réjouit de la tenue de la jeunesse, du magnifique spectacle offert par les sportifs, des défilés impressionnants, de l'atmosphère de joie saine et profonde qui régna. Il doit cependant déplorer le renouveau d'anticléricalisme provoqué par ces fêtes, mais le plus important pour lui est que l'objectif final ait été atteint. La foule a jugé en faveur des catholiques, elle a en effet eu l'occasion de comparer l'excitation désordonnée de quelques sectaires agités et le magnifique et grandiose spectacle offert par la jeunesse catholique dont elle a pu admirer la parfaite discipline et la belle allure.

En ce qui concerne les manifestations populaires catholiques, l'année 1932 a été particulièrement faste, elle le fut aussi en ce qui concerne les œuvres de la jeunesse, alors en plein essor, cet essor s'est donc naturellement manifesté lors de ces fêtes collectives.

Cette jeunesse s'affirme aussi par des signes de reconnaissance, mis en valeur lors des manifestations collectives. Si chaque groupement possède de tels signes, nous allons ici nous intéresser à la fédération des Mimosas, au sein de laquelle ils sont très présents. C'est peut être d'ailleurs ce qui a davantage soudé la fédération féminine que son homologue masculin.

Les jeunes filles se reconnaissent à travers un nom, Mimosas pour les aînées et Pâquerettes pour les cadettes, ce langage floral est non seulement gracieux et adapté à des jeunes filles, mais il revêt aussi pour celles qui le portent un symbolisme biblique. A ces dénominations correspondent des insignes portés sur le béret blanc. Ils représentent une croix sur laquelle est posée une gerbe de mimosas ou une pâquerette. On demande aux jeunes filles de comprendre ce que signifie leur insigne et de prendre leurs responsabilités en le portant le plus souvent possible, non seulement au sein de la fédération ou dans un milieu catholique mais aussi dans leur vie quotidienne, dans les divers milieux qu'elles fréquentent. Porter l'insigne en toute circonstance est une dignité, une profession de foi, cela permet aux Mimosas de se reconnaître lorsqu'elles ne sont pas dans le cadre de la fédération, de

s'entraider. C'est également un puissant moyen d'apostolat et d'affirmation de sa foi dans un milieu indifférent voire hostile, l'insigne intrigue nécessairement, c'est alors l'occasion d'engager la conversation et peut être de convaincre son interlocuteur. Protecteur, l'insigne retient aussi la jeune fille lorsqu'elle serait tentée d'oublier ses devoirs de catholique, il est également un moyen de dissuader ceux qui chercheraient à entraîner la Mimosa sur un mauvais chemin. Le fanion, qui porte la devise, est tout aussi essentiel au sein de la fédération. La fédération a elle-même un grand fanion, représentant Notre-Dame de Laghet., sa patronne, et arborant la devise « Fortes dans l'union ». Mais la fédération, respectueuse des individualités, souhaite que chaque groupe ait son propre fanion. La direction des œuvres féminines fournit un certain nombre de directives quant à la dimension, à la forme à donner au fanion, ainsi que des exemples de devises, mais, pour sa confection et pour le choix de la devise, elle laisse chaque groupe rivaliser d'ardeur et d'originalité. « La page féminine » publie, au fur et à mesure qu'ils sont réalisés et baptisés, les photographies des fanions accompagnés d'une petite notice concernant la devise choisie. La plupart d'entre elles sont simples et fortes, l'idée d'apostolat, de conquête est très présente, un nombre important comporte une référence mariale, d'autres évoquent plus particulièrement la paroisse d'origine ou son saint patron. La fédération possède aussi son chant fédéral « Pour les Mimosas » qui devient ensuite « A sa moisson » chanté lors des réunions et assemblées générales.

Ces signes de reconnaissance ont de multiples fonctions. L'insigne individuel et la conscience qu'a chacune de devoir respecter la devise que porte le fanion de son groupe, confèrent à chaque Mimosa des responsabilités, une dignité, la pousse à avoir le courage de ses opinions et à exercer une action apostolique. De plus, insignes, fanions, devises, chant fédéral, ont un rôle fédérateur et unificateur à l'échelle du groupe comme à celle de la fédération. Les Mimosas ont ainsi conscience d'appartenir à une grande famille sans même se connaître. Ces signes de reconnaissance contribuent donc à renforcer la ferveur de chacune et la cohésion de l'ensemble, assurant ainsi le succès de la fédération.

Ces puissantes organisations de jeunesse peuvent donc désormais tenir un rôle dans la vie sociale diocésaine. Mgr Rémond l'a compris et les associe à son œuvre en leur confiant un certain nombre de missions, présentées, afin de les motiver, sous la forme de concours, dont les prix sont généralement des billets à tarif réduit ou gratuits selon le rang du gagnant pour Lourdes, Rome, où divers lieux ou se tiennent des congrès ou rassemblements catholiques intéressant la jeunesse.

Les jeunes sont tout d'abord impliqués dans la propagande pour la bonne presse, ils participent bien entendu à la diffusion de « la page féminine » et de « L'éveil des jeunes » mais aussi à celle de *L'éveil*, des concours d'abonnements sont organisés dans ce but. La jeunesse prend également part à l'œuvre des séminaires. Elle peut le faire individuellement ou par groupe, c'est le cas des Noëlistes, mais c'est à l'ensemble de la jeunesse féminine que s'adresse Mgr Rémond lorsqu'il propose aux Mimosas, lors de l'assemblée générale d'octobre 1931, l'œuvre des tomettes des séminaires. Les Mimosas doivent récolter les sommes correspondant aux tomettes, pains de brique hexagonaux, dont le prix de revient est d'un franc. En échange, elles peuvent gagner des billets pour Lourdes. Elles rivalisent d'ardeur et le bilan s'avère très positif, les 25 000 francs recueillis sont remis à Mgr Rémond à l'occasion de sa fête. C'est aussi à la jeunesse masculine que fait appel l'évêque pour la vente des œufs de Pâques de la Côte d'Azur dont les profits vont à l'œuvre des séminaires. La première année, en 1933, il s'agit uniquement d'un championnat scolaire, mais il est ensuite étendu à l'ensemble de la jeunesse afin d'obtenir des résultats encore meilleurs.

Au terme de cette étude, nous pouvons conclure que les œuvres de jeunesse ont été portées, pendant la décennie étudiée, par un mouvement ascendant puisque, dispersées au début, elles sont ensuite organisées et actives. Elles ont connu une phase d'unification, de

fédération et d'affirmation sous l'impulsion de Mgr Rémond. Les années 1931, année de la création de la fédération féminine, d'apparition des deux pages réservées aux œuvres féminines et masculines, 1932, celle des grandes manifestations collectives, et 1933, celle de la parution bimensuelle des deux pages, de la formation de la fédération masculine et de réorganisation de « L'éveil des jeunes » semblent être des années d'apogée pour les mouvements du diocèse.

Analysons maintenant de quelle manière s'opère le renouveau au sein des œuvres de jeunesse. En effet, la période étudiée est marquée par l'apparition et le développement de nouvelles tendances, largement présentes au sein de *L'éveil*. Nous allons tout d'abord évoquer le scoutisme, qui se caractérise par sa méthode novatrice et se développe dans le diocèse. Nous verrons ensuite pourquoi et comment les jeunes adoptent le nouvel objectif apostolique qui leur est proposé. Nous terminerons par l'action catholique spécialisée, qui est sans doute la principale innovation de la période étudiée.

Nous nous limiterons ici à l'étude du seul scoutisme catholique à travers *L'éveil* et plus particulièrement la rubrique « scouts de France » apparue au mois de décembre 1926 puis intégrée à partir de 1929 dans « le coin des jeunes » et à partir de 1931 dans « L'éveil des jeunes » et « guides de France » apparue au mois de novembre 1928 puis intégrée en 1931 dans « la page féminine ».

Nous avons choisi de placer notre étude du scoutisme dans ce chapitre consacré aux nouveautés car, bien qu'antérieur à notre période d'étude, surtout à Nice ou l'abbé d'Andreis fonda dès 1911 le premier groupement catholique s'inspirant des méthodes de Baden Powell, c'est incontestablement un mouvement d'un nouveau type qui applique des méthodes différentes de celles alors en vigueur dans les œuvres traditionnelles dont il se démarque de cette manière. La preuve de cette modernité est qu'il est critiqué par certains, qui l'accusent d'éloigner les jeunes et surtout les filles de leurs devoirs religieux et familiaux, d'être un mouvement exclusivement sportif ou militariste.

L'éveil qui souhaite voir l'école davantage s'attacher à former la totalité de l'être humain, est en accord avec les principes d'éducation intégrale du scoutisme. Il encourage son développement en évoquant les bienfaits de cette méthode dans des articles explicatifs consacrés aux principes du scoutisme, en s'efforçant de dissiper les résistances qui subsistent. Ces dernières sont particulièrement vives à propos du guidisme et *L'éveil* montre que, loin de détourner les jeunes filles de leurs devoirs futurs, il les y prépare. Pour *L'éveil*, les enfants et jeunes puisent dans la pratique du scoutisme, véritable école de formation du caractère, les qualités indispensables à tout bon chrétien et bon citoyen. Le but de cette méthode, fondée sur la confiance et l'engagement, est en effet de former des hommes et des femmes d'honneur, animés des plus hautes vertus, de nobles sentiments. Cela fait des scouts les véritables chevaliers des temps modernes, ils ont donc une mission sacrée, celle de montrer l'exemple à une société corrompue. Le nom de guides donné aux jeunes filles pratiquant le scoutisme prend alors tout son sens. Le scoutisme, par le cadre de vie qu'il offre, est de plus parfaitement adapté aux besoins de la jeunesse en général et de chaque jeune en particulier. En effet, il propose à la jeunesse ayant le goût de l'aventure, du mystère, des badges symboliques, des camps en pleine nature, et il leur apprend à vivre en communauté. De plus, la progression individuelle est encouragée par un système de badges de spécialité différenciés par leur couleur.

Pour *L'éveil*, la meilleure preuve de l'efficacité et des bienfaits de cette méthode est le développement et le succès du scoutisme et du guidisme dans le diocèse. Cette progression est donc naturellement suivie par l'hebdomadaire. En effet, si les principes sont anciens et si

le scoutisme est déjà présent à Nice dans la période étudiée, c'est essentiellement durant la décennie étudiée qu'il connaît un essor.

Nous avons ici cherché à montrer l'évolution globale du mouvement et à évoquer quelques éléments marquants sans passer en revue la multitude de troupes et meutes mises en place ni insister sur l'activité de chacune.

Le scoutisme semble progresser dès le début de la période, avoir connu rapidement un grand succès, voire même des débordements, à tel point que l'abbé d'Andréis, fondateur du scoutisme, ressent dès 1927 le besoin de modérer cet enthousiasme afin de garder au scoutisme catholique son identité. Cette progression semble constante tout au long de la période et est appréciable à travers les chiffres donnés par *L'éveil* en nombre de troupes et meutes ou de garçons. En ce qui concerne le scoutisme, en avril 1931, lors du congrès diocésain, le nombre de garçons est de 150. Trois ans plus tard, au début de l'année 1934, il s'élève à 300 et a donc doublé. Le progrès du louvetisme est également attesté. A la fin de l'année 1930, le premier rallye des louveteaux scouts de France rassemble déjà 250 garçons, l'effectif reste stable lors du congrès diocésain quelques mois plus tard, mais au début de l'année 1934, il s'élève à 400. Quant au roverisme, branche aînée du scoutisme, elle semble avoir eu davantage de mal à se définir et on ne recense en tout que deux clans de routiers durant la période étudiée.

A la fin de la période, au début de l'année 1935, toutes branches confondues, Nice compte déjà à elle seule plus d'un millier de garçons pratiquant le scoutisme. Cela semble beaucoup étant donné que le diocèse entier ne comptait au début de l'année 1934 que 700 scouts et louveteaux, le nombre de routiers apparaissant très faible. Bien entendu, cela s'explique si on considère que le scoutisme se développe dans les régions urbaines ressentant le besoin de retour à la nature, et dans notre cas, de Nice en particulier, mais aussi il est important de rappeler que l'arrivée du commissaire de district André Magnan pendant l'été 1934, semble amorcer un essor important pour le scoutisme dans la région.

L'éveil évoque également les relations qu'entretient le scoutisme azuréen avec le scoutisme national et international. Les scouts de la région reçoivent en effet des visites de chefs scouts de premier ordre. Le fondateur du scoutisme, le général Baden Powell, accompagné de son épouse, vient à deux reprises, en février 1929 puis en avril 1934, sur la Côte d'Azur. Le général Guyot de Salins vient également rendre deux visites aux scouts du diocèse, en avril 1927 puis au début de l'année 1935. La visite du chanoine Cornette, prévue pour février 1930, doit malheureusement être annulée. Les scouts de la région participent aussi aux deux jamborees, grands rassemblements scouts, qui se déroulent pendant les étés 1929 à Birkenhead en Angleterre et 1933 à Godollo en Hongrie.

Si le nombre de garçons est en constant progrès, le nombre de chefs n'apparaît pas satisfaisant au yeux de *L'éveil*. Leur formation est d'autant plus soignée que les effectifs sont insuffisants. Certains chefs ont laissé une empreinte particulière et la période est dominée par la présence du commissaire de district Georges-Etienne de Villeneuve, coq ardent, décédé à l'âge de 27 ans en juin 1927. Ses parents continuent avec dévouement son action, son souvenir reste omniprésent tout au long de la période et un groupe scout ainsi qu'un cercle de formation de chefs prennent son nom.

L'essor du guidisme dans le diocèse est fortement marqué par la personnalité de Simone Taule, première guide du diocèse, qui fonde en octobre 1927 la compagnie 1e Nice, participe à la création de plusieurs autres compagnies, et devient cheftaine de district en avril 1931, puis commissaire de district en 1932 avec mademoiselle de Blic, avant de devoir au regret de tous, quitter Nice pour Paris en mars 1933.

Le premier bilan donné par *L'éveil* datant de novembre 1928, alors que la 1ère Cannes vient d'être créée, est optimiste. Au début de l'année 1930, Marie Diémer, commissaire générale vient se rendre compte des progrès du mouvement dans la région et organise un camp de formation de trois jours à Nice. A cette occasion, Yvonne de Blic prononce sa promesse et forme la 1ère Grasse. Le début de l'année 1932 semble particulièrement important pour le guidisme dans le diocèse, des compagnies se créent ou se développent et lors du rallye de district de juin 1932, *L'éveil* constate les progrès en profondeur du guidisme. A la rentrée 1929, l'hebdomadaire, observant les progrès du guidisme, espère voir créer dans le diocèse une ronde de jeannettes, branche cadette du guidisme. Son vœu est exaucé puisque le 12 janvier 1930, sur le tertre de Saint-Cassien, a lieu la cérémonie de promesse des premières jeannettes de la 2e Cannes qui semblent bien être les premières du diocèse. Des rondes de jeannettes se créent alors très rapidement, au point qu'il devient difficile de suivre leur progression au sein de *L'éveil*. Lors de la visite de la cheftaine guide madame Duhamel à Nice début 1933, à peine un peu plus de cinq ans après l'apparition de la première compagnie du diocèse, on dénombre déjà 687 guides et jeannettes. Quant à la branche des guides aînées, elle ne semble pas s'être bien développée dans le diocèse.

Le scoutisme dans son ensemble connaît donc une période d'essor de 1925 à 1935 dans le diocèse. La branche féminine apparaît et se développe alors que la branche masculine poursuit son essor. Le scoutisme est bien représenté au sein de *L'éveil* (18,8% des œuvres de jeunesse), de « L'éveil des jeunes » (18,4% des œuvres de jeunesse) et de « la page féminine » (26% des œuvres de jeunesse).

Le scoutisme, s'il est incontestablement un mouvement d'un nouveau type, n'est pas non plus un mouvement d'action catholique qui se donne pour but principal la rechristianisation de la société. Il s'intéresse en fait assez peu à son environnement, à la société, à ses problèmes, puisque son milieu de vie se situe dans la nature, en dehors des réalités sociales et des cadres de la société. Avant d'analyser l'organisation de l'action catholique spécialisée dans le diocèse, il nous semble utile d'insister plus particulièrement sur cette nouvelle préoccupation de la jeunesse qu'est l'apostolat. Face à la déchristianisation de la société, il appartient aux catholiques, qui détiennent la vérité, d'agir. Cette action catholique, dont les origines remontent aux premiers temps du christianisme, est alors remise en valeur par Pie XI, le pape de l'action catholique. Chaque catholique, par son baptême, devient l'auxiliaire d'un clergé trop peu nombreux et participe à cette grande œuvre apostolique, à cette croisade qu'est la rechristianisation du peuple égaré.

La jeunesse est particulièrement destinée à cette tâche, c'est d'ailleurs dans ce but que l'évêque a créé les deux fédérations. *L'éveil* donne les raisons de cette priorité accordée à la jeunesse dans le domaine de l'apostolat. Tout d'abord, la jeunesse se caractérise par son enthousiasme, son idéal, elle est perpétuellement en quête d'un absolu et a toujours eu la volonté de refaire le monde. C'est donc ici une mission à la hauteur de ses ambitions que lui propose l'Eglise. Plus résistante face à l'effort, elle a aussi davantage de temps à consacrer à cette œuvre qui demande une grande disponibilité. De plus, les jeunes d'aujourd'hui sont les hommes de demain, l'enjeu est donc plus important pour eux que pour des personnes déjà âgées, c'est à eux de rechristianiser le monde afin de vivre plus tard dans une société chrétienne. Les jeunes de la fin des années 1920 et du début des années 1930 sont à plus forte raison que ceux des époques précédentes appelés à agir puisque la tâche s'avère urgente et de grande envergure.

L'éveil reconnaît que cette mission suppose des sacrifices, c'est, selon le titre de l'ouvrage du père Mendigal souvent conseillé aux jeunes, *La rude montée des jeunes*. *L'éveil* les encourage à ne pas se laisser aller, à ne pas céder aux tentations, au « respect humain » qui les pousse, sous la pression extérieure, à ne pas s'exprimer en tant que catholiques. *L'éveil*

montre aux jeunes les vertus supérieures auxquelles ils doivent aspirer dans des articles enthousiastes, stimulants, voire enflammés. Il souhaite en effet voir la jeunesse éprise de beauté, de pureté, recherchant la sainteté, et l'incite à cet esprit de sacrifice et de don de soi en lui proposant des exemples tels celui de Jeanne d'Arc. Il rappelle aussi qu'un jeune catholique digne de ce nom ne peut être un hésitant, un endormi, un faible mais doit se démarquer en étant un entraîneur énergique, fondamentalement optimiste, fort de caractère, résolu et volontaire.

Pour que la jeunesse comble les grandes espérances mises en elle, il est indispensable qu'elle soit elle-même convaincue de sa foi. Pour cela, une double formation intellectuelle et sociale ainsi que spirituelle est préconisée par *L'éveil*. Il faut tout d'abord de solides connaissances afin de pouvoir convaincre par le raisonnement un interlocuteur insensible à la foi. Un jeune catholique doit être capable de riposter par des arguments fondés aux objections qui peuvent lui être faites à propos de sa religion ou de l'attitude de l'Eglise dans divers domaines. Il est pour *L'éveil* inacceptable qu'un jeune catholique soit incapable d'expliquer le « Credo » ou encore la doctrine sociale de l'Eglise contenue dans les encycliques. C'est essentiellement au cercle d'étude qu'est donnée cette formation en vue de la conquête. *L'éveil*, très soucieux de favoriser l'activité de ces cercles, encourage vivement leur formation et fournit, dans les pages consacrées aux œuvres de jeunesse, des plans pour les cercles ainsi que de nombreux articles traitant des problèmes sociaux et religieux. Il incite aussi les groupes à suivre les cours d'éducation sociale par correspondance de l'ACJF et à participer au concours d'éloquence organisé tous les ans à partir de 1932 par l'ACJF des Alpes-Maritimes ; dont le but est de pousser les jeunes à s'exprimer en public sur des problèmes sociaux et religieux.

Mais le véritable renouveau se fait surtout au sein de la vie spirituelle. *L'éveil* s'efforce d'encourager l'organisation de retraites, de journées de recollection. Le but est de passer quelques jours dans une atmosphère calme et reposante, favorisant la paix intérieure, propre au recueillement, à la réflexion. C'est aussi là que l'on rassemble ses énergies, que l'on puise les forces nécessaires à la conquête. Des retraites sont organisées dès le début de la période, mais c'est surtout à partir des années 1930 que se produit un véritable essor et que les retraites se font de plus en plus nombreuses. « La page féminine » témoigne particulièrement bien de cette vitalité spirituelle, l'assemblée générale d'octobre 1933 rapporte par exemple que, dans l'année qui vient de s'écouler, plus de 500 jeunes filles participèrent à des retraites fermées.

Selon *L'éveil*, deux moyens, l'action collective et l'action individuelle, sont à la disposition des jeunes et doivent être utilisés. L'action collective se fait surtout par la collaboration au sein des groupes et fédérations, en participant aux manifestations catholiques et à leur bonne tenue afin d'édifier et d'attirer l'extérieur, ainsi qu'en entreprenant diverses actions de propagande. L'action individuelle peut s'effectuer dans les discussions, en diffusant les bons médias, mais *L'éveil* insiste surtout sur le rayonnement personnel de chacun, l'apostolat par l'exemple. Le jeune catholique doit être, pour son entourage athée ou indécis, le reflet des vertus de la religion à laquelle il affirme appartenir, il est en tout cas regardé comme tel par son entourage. Cette dignité de représenter sa religion en terrain ennemi entraîne bien entendu de graves responsabilités. Il faut avoir en toutes circonstances une attitude irréprochable, une vie privée exempte de tout scandale. L'apostolat par l'exemple se fait en gagnant le respect de son entourage. Pour cela, le jeune catholique doit compter d'une part sur ses qualités individuelles, il doit montrer que la vertu et la morale ne sont pas des choses abstraites mais peuvent être vécues en se distinguant par sa disponibilité, son dévouement, sa charité, mais aussi sur ses compétences scolaires ou professionnelles qui lui permettent d'acquérir une autorité qu'il peut ensuite utiliser au profit de sa religion.

Si cet esprit de conquête s'est progressivement répandu à l'ensemble des groupements au détriment, semble-t-il de celui de préservation, il est plus particulièrement le fait des mouvements d'action catholique spécialisée (ACS) qui se forment au sein de l'ACJF et qui se donnent pour mission l'apostolat du milieu par le milieu. Ces mouvements rassemblent les jeunes par milieu de vie ayant les mêmes préoccupations. Les jeunes appartenant à ces mouvements d'ACS assument collectivement la responsabilité spirituelle de leurs frères et s'efforcent de leur faire passer le message chrétien en l'adaptant à chaque milieu. Ils s'intéressent particulièrement aux conditions de vie, au respect de chacun et proposent un certain nombre de services d'entraide au sein du milieu.

La part de l'ACS parmi les œuvres de jeunesse est nulle pendant les deux premières années de notre étude, infime de 1927 à 1929, *L'éveil* l'évoquant à quelques reprises mais ce nouveau type de mouvement n'étant pas présent dans le diocèse. A partir de 1930, son arrivée dans le diocèse entraîne une importante augmentation de la part qui lui est consacrée, en 1932, l'ACS occupe même la première place avec 37% des œuvres de jeunesse présentes au sein de l'hebdomadaire. Le pourcentage final, 12,4%, assez moyen, rend compte de cette quasi absence puis de cet important essor. La part occupée par l'ACS au sein de « L'éveil des jeunes » apparu en 1931, pratiquement en même temps que ces nouveaux mouvements, 24% rend mieux compte de l'importance accordée à l'ACS par *L'éveil*.

Commençons par le premier mouvement apparu en France comme dans le diocèse de Nice et qui devient le prototype de l'ACS, la jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Elle occupe environ les trois quarts de la surface consacrée par *L'éveil* à l'ACS, au mieux 100% au début de la période, lorsque la JOC est le seul mouvement d'ACS présent, et encore largement plus de la moitié après l'arrivée des autres mouvements d'ACS. Avant l'apparition de la JOC dans le diocèse, *L'éveil* s'intéresse déjà au mouvement, exprime dès le départ son enthousiasme, et conseille aux cercles de s'inspirer des méthodes jocistes. A partir de l'été 1930, il multiplie les articles abordant la JOC, ses méthodes, son organisation, son action envers les jeunes travailleurs, en y ajoutant des commentaires élogieux. C'est justement en 1930 que nous avons trouvé la première trace de la présence de la JOC dans le diocèse de Nice. *L'éveil* évoque l'existence d'une section à la paroisse Saint-Etienne de Nice sous la direction de l'abbé Ciccion, à propos de laquelle on apprend plus tard qu'elle est apparue en 1929 et qui connaît par la suite un brillant développement. Au congrès de septembre 1930, un seul délégué mentonnais est présent et *L'éveil* rappelle le retard du diocèse en ce domaine et prêche pour le développement de la JOC dans le diocèse où elle serait d'une grande utilité pour les jeunes ouvriers des quartiers populaires et les nombreux jeunes employés des grands magasins et hôtels de la région. Le groupement de Menton, bien qu'affilié depuis 1930, et représenté au congrès de septembre 1930, est rarement évoqué par *L'éveil*, il semble faire assez peu parler de lui. C'est à Nice que se fait le véritable essor de la JOC.

Le groupement de Saint-Etienne, première section jociste niçoise, affilié en mai 1931 par l'abbé Guérin, le fondateur de la JOC française, de passage à Nice, fait preuve d'une grande vitalité et est en constante progression sous la direction de l'abbé Ciccion. De nombreux services sont progressivement mis en place. La caisse de chômage jociste, financée entre autre par la vente du calendrier jociste, se révèle particulièrement efficace avec l'arrivée de la crise. La section préjociste est très active et Nice est en tête du classement en ce qui concerne la propagande pour l'illustré préjociste *Mon avenir* avec 800 exemplaires vendus par mois. Une action charitable contre le chômage et la misère qu'il engendre, particulièrement auprès des enfants, est aussi mise en place. Cette section de Saint-Etienne, solidement implantée et active, est très appréciée par *L'éveil* qui aime à rappeler qu'elle fut le berceau de la JOC à Nice et à comparer le lieu où se réunissent les jocistes, sorte de crypte obscure dont les murs sont couverts d'inscriptions jocistes, aux catacombes des premiers chrétiens. Si

L'éveil s'enthousiasme de ce dynamisme, il incite également les jeunes à ne pas s'arrêter en si bon chemin, une seule section est en effet insuffisante. Ce n'est qu'en janvier 1934 qu'une nouvelle section se met en place à Don Bosco mais elle connaît dès ses débuts un essor rapide. Seulement six mois après sa création, elle réunit l'effectif impressionnant de 450 personnes lors de sa séance familiale. La section se dote d'un nouveau local, situé face à l'usine de Saint-Roch et au milieu du quartier ouvrier de Carabacel. Elle est finalement affiliée le 17 février 1935. La JOC niçoise est donc représentée à la fin de la période par deux sections dynamiques. En 1934, au lendemain de la fondation de Don Bosco, elle rassemble 115 jeunes gens alors qu'on n'en dénombrait que neuf en 1930. La fin de la période est marquée par l'aggravation du chômage et l'action alors entreprise par les jocistes niçois montre la vitalité des sections et la solidarité qui règne dans le milieu jociste.

En ce qui concerne la jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF), *L'éveil* présente également le mouvement et encourage son développement avant sa création diocésaine. Dans « la page féminine » de juin 1931, un article intitulé « Ce que nous voulons » présente des idées très proches de celles de la JOCF sans toutefois la nommer explicitement. A la fin de la même année 1931, la page publie dans son numéro de décembre une affiche de la JOCF portant l'inscription « Fière, joyeuse et conquérante » accompagnée d'extraits de « La jeunesse ouvrière féminine » et d'encouragements à l'action. En avril 1933, des jeunes filles demandent des renseignements concernant la JOCF à leur page, qui publie un article signé « La militante », cette dernière appartenant certainement à la jeunesse féminine du diocèse puisque c'est à elle que s'adresse la page. Cependant, si certains éléments laissent à penser qu'il existerait alors des jocistes féminines dans le diocèse, cela n'est pas dit aussi explicitement que pour la JOC. Ce n'est que fin 1934 que *L'éveil* évoque véritablement la JOCF diocésaine. En décembre 1934 est en effet tenue la première séance familiale de la JOCF de Don Bosco, manifestation couronnée de succès. A cette date, la JOCF est donc installée à Nice mais nous ignorons depuis quand. En général, la première séance familiale, manifestation destinée à faire mieux connaître le mouvement, intervient peu de temps après la formation de la section, mais nous savons qu'il est probable que la JOCF soit déjà présente à Nice au printemps 1933. La section aurait donc attendu au minimum un an et demi avant de se manifester publiquement au sein de *L'éveil* pourtant très attentif à ce type de mouvement. Lorsque la première séance a lieu, la JOCF existe en France depuis presque sept ans. Peut-être faut-il mettre cette tardive mise en place sur le compte de l'activité très importante des syndicats professionnels féminins diocésains. Même si la vocation des syndicats, organisation travaillant sur le plan professionnel et celle de la JOCF, dont la mission est aussi spirituelle et apostolique, sont différentes, on peut supposer que pour la majorité des jeunes filles, la distinction n'était pas évidente et que les jeunes filles syndiquées et satisfaites des nombreux services proposés n'ont pas immédiatement saisi l'utilité de former une section de JOCF. Le pourcentage occupé par la JOCF parmi les mouvements d'ACS féminins et masculins, est très faible (1,5%), même si le mouvement semble définitivement lancé à la fin de la période. En ce qui concerne cette jeunesse ouvrière, il transparaît à la lecture de *L'éveil* une sympathie toute particulière à l'égard de ce mouvement pionnier et conquérant. *L'éveil* semble avoir trouvé en ce mouvement qui se veut à la fois apostolique et défenseur de la classe ouvrière une expression de son idéal catholique social.

Comme se fut le cas pour la JOC, *L'éveil* a bien entendu favorisé son homologue étudiant, la jeunesse étudiante chrétienne (JEC). Il lui consacre au sein des mouvements d'ACS une part certes d'un autre ordre que celle accordée à la JOC mais considérable (20% des mouvements d'ACS au sein de *L'éveil*). Le terrain est préparé par « L'éveil des jeunes » qui organise une enquête sur les étudiants. Il conclut en février 1932 à une décadence au sein du milieu scolaire et étudiant, demande aux jeunes de prendre leurs responsabilités et rappelle

l'existence de la JEC. Un mois plus tard, dans le numéro suivant de « L'éveil des jeunes » est annoncée la création de la première section de JEC du diocèse au lycée de Nice. Cette section, baptisée Saint-Paul, est affiliée le 20 décembre 1932. Très rapidement, de nouvelles sections apparaissent. En juillet 1933, la section jéciste Saint-Stanislas de l'école Masséna est affiliée. A la fin de la même année 1933, est mise en place au lycée du Parc impérial une section Saint-François de Sales. Cette dernière se transforme très rapidement en section préjéciste accueillant les élèves en dessous de la classe de seconde. Au collège Sasserno est également créée une section Saint-Jean l'évangéliste, ses membres sont peu nombreux mais issus des grandes classes et particulièrement déterminés. A la rentrée 1933, est annoncée la constitution de la fédération jéciste de la Côte d'Azur. Le 10 juillet 1930, le conseil fédéral jéciste avait tenu sa première réunion. A partir de 1933, la fédération jéciste publie pendant les grandes vacances un bulletin, « Lettre jéciste ». Trois réunions de masse sont organisées de mars 1934 à mars 1935, elles réunissent en tout 800 personnes autour d'un programme récréatif et de causeries opposant la médiocrité ambiante à l'idéal jéciste et exposant les nombreux avantages proposés par la JEC. A la fin de l'année 1935, trois sections sont affiliées et onze en instance d'affiliation.

La jeunesse étudiante chrétienne féminine (JECF) comme son homologue ouvrière, est peu présente (0,7% de la surface consacrée à l'ACS par *L'éveil*), elle apparaît plus tardivement et sa mise en place est moins nette au sein de *L'éveil* que pour la JEC. En avril 1934, un grand article intitulé « A nos Mimosas, étudiantes » paraît dans « la page féminine ». L'article, très inspiré des idées jécistes, qui sont aussi celles de *L'éveil*, insiste notamment sur la nécessité de considérer la culture non comme un entassement de connaissances mais comme une formation personnelle et donne des conseils sur la manière d'organiser son travail. Un autre article publié sur la même page « féminisme », incite les jeunes filles à se démarquer et à s'affirmer face à la JEC en créant des sections de JECF. Sont également publiées des photographies des jécistes de Nice, Cannes et Grasse, des sections seraient donc en formation dans ces villes. Cette hypothèse est confirmée trois numéros de *L'éveil* plus tard, au sein de « L'éveil des jeunes », par les félicitations adressées par les jeunes gens de la JEC à leurs sœurs jécistes. Au début de l'année 1935, nous apprenons la création au lycée de jeunes filles de Nice d'une section jéciste. Elle semble dès sa formation connaître un important succès puisqu'elle doit rapidement se dédoubler. Peu de temps après, une fête de propagande est organisée.

A propos de ces deux jeunesses ouvrière et étudiante, nous pouvons constater un certain nombre de points communs. Tout d'abord, ces deux mouvements ont trouvé leur terrain de développement à Nice où se trouve la majorité des usines, magasins et établissements scolaires. Dans les deux cas, les branches masculines se sont bien mieux développées, JOC et JEC sont toutes deux bien implantées et actives à la fin de la période. Les mouvements féminins correspondants apparaissent plus tardivement et leur organisation est encore un peu floue, notre période d'étude ne nous permettant que d'entrevoir leur mise en place et non de suivre leur développement comme nous pouvons le faire pour les mouvements masculins. Remarquons enfin que, dans chacun des cas étudiés, *L'éveil* quelques temps avant l'apparition du mouvement, publie en général dans les deux pages des œuvres de jeunesse, des articles explicatifs ou des résultats d'enquêtes, afin de montrer l'utilité de ces mouvements, sans doute afin de sensibiliser les lecteurs, de préparer les esprits, surtout ceux des jeunes, à l'arrivée de ces mouvements.

Evoquons maintenant les autres mouvements d'ACS moins développés dans le diocèse. *L'éveil* qui s'intéresse beaucoup aux jeunes ruraux, encourage naturellement la jeunesse agricole chrétienne (JAC). Il incite vivement les jeunes ruraux à lire la presse jéciste, précieux moyen pour atteindre la jeunesse vivant dans des lieux reculés. Le rapport présenté

lors de la journée de jeunes du 22 avril 1934 évoque la création de deux sections de JAC. Cependant, la JAC apparaît encore peu présente (3,4% pour la JAC et 1% pour son homologue féminine, la jeunesse agricole chrétienne féminine, la JACF). A la fin de la période, tout en étant optimiste quant au développement futur de la JAC qu'il espère voir suivre le chemin des autres mouvements d'ACS dans le diocèse, *L'éveil* souligne que le mouvement n'en est qu'à ses débuts. Quant à la jeunesse catholique (JC), elle occupe une part infime. Ces sections s'adressent aux classes moyennes qui ne se reconnaissent pas dans les autres mouvements spécialisés. Son action n'apparaît pas déterminante au sein de l'action catholique du diocèse, sans doute à cause la faible cohésion régnant entre des classes moyennes diverses les unes des autres. *L'éveil* mentionne à quelques reprises la jeunesse maritime chrétienne (JMC) à titre indicatif mais elle occupe aussi une place infime. *L'éveil* affirme une seule fois que la création d'une section est envisagée dans le diocèse mais cela ne semble pas s'être réalisé et il n'en est plus question par la suite.

Pour conclure sur ces mouvements d'ACS, rappelons les deux grandes différences observées. La première se situe entre les mouvements masculins et féminins (96,8% contre 3,2%), particulièrement sensible pour la jeunesse ouvrière et la jeunesse étudiante. L'ACS féminine n'occupe d'ailleurs que 5,5% de la surface consacrée aux œuvres de jeunesse par « la page féminine » alors que l'ACS masculine représente 24% de la surface occupée par les œuvres dans « L'éveil des jeunes ». Cependant, à la fin de la période, cette ACS féminine semble en plein essor puisqu'elle tient pour 1935 la part la plus importante parmi les œuvres de jeunesse dans « la page féminine ». La seconde différence (95,6% contre 4,4%) réside entre les mouvements bien développés (JOC et JEC et leurs homologues féminines) et les autres très peu présents (JC, JMC, JAC).

Au terme de cette étude des nouveaux mouvements, nous pouvons affirmer que *L'éveil*, défendant le scoutisme et le guidisme alors que certains sont encore réticents, encourageant très tôt tous les jeunes à l'apostolat, exaltant les bienfaits des mouvements d'ACS qu'il souhaite voir proliférer dans le diocèse et de l'activité desquels il rend régulièrement compte, est un organe catholique moderne qui sait s'adapter à son temps. Non seulement l'attitude de *L'éveil* face à ces nouveaux mouvements est sans ambiguïté, mais il les accueille avec enthousiasme et fait leur promotion auprès de ses lecteurs.

Dans ce contexte de montée en puissance des œuvres de jeunesse et d'apparition de nouvelles aspirations et de nouveaux types de mouvements, la situation du patronage traditionnel, essentiellement œuvre de préservation, apparaît délicate. Dépassé, il est remis en question et doit trouver sa place, se régénérer. Après avoir évoqué cette mutation de manière générale, nous nous intéresserons à la manière dont elle se manifeste au sein des sections artistiques puis sportives des patronages.

Pour *L'éveil*, qui ne cesse de répéter qu'il faut des œuvres de conquête et non de pure préservation, la rechristianisation ne peut se faire si on se contente de jeux, promenades et de diverses activités distrayantes mais nullement formatrices. Le patronage-garderie est donc discrédité et on s'interroge sur son identité et sa nature. Si les distractions sont nécessaires, elles ne doivent pas prendre la première place et il faut maintenant se préoccuper d'offrir à la jeunesse des œuvres de formation religieuse et sociale.

Cependant, si *L'éveil* reconnaît la nécessité de l'adaptation du patronage à des besoins nouveaux, il ne souhaite en aucun cas son déclin et, bien au contraire, ne cesse de rappeler la grande utilité de cette œuvre populaire si nécessaire aux classes laborieuses. En effet, il ne faut pas perdre de vue que le patronage est aussi un formidable moyen d'éducation populaire, il est pour certains le seul noyau chrétien subsistant au milieu des idéologies erronées qui règnent à l'école publique ou à l'usine. Il a le mérite de s'adonner à une tâche

difficile, celle de former les enfants du peuple dans un esprit chrétien, de leur donner un minimum d'éducation et d'assurer leur persévérance. Sa vocation et ses méthodes sont différentes de celles des nouveaux mouvements, ne s'adressant pas aux mêmes catégories que ces derniers. En effet, tout le monde n'a pas la motivation et les capacités nécessaires pour devenir un militant d'ACS, même s'il n'est pas rare que les patronages forment en leur sein de futurs apôtres, particulièrement des jocistes. Pour *L'éveil*, ces deux types d'œuvres sont nécessaires à leur manière. Les patronages sont d'autant plus indispensables que la propagande ennemie se fait de plus en plus persistante. Afin de permettre à ces œuvres, souvent en manque de moyens de se maintenir et de continuer à attirer la jeunesse, *L'éveil* multiplie les appels et encourage les catholiques à soutenir financièrement les patronages.

Le patronage, tout en gardant sa vocation profonde, doit donc s'inspirer des méthodes nouvelles afin de préparer la base à la société moderne. On ressent à la lecture de *L'éveil* que de nouvelles aspirations se font sentir au sein du patronage. Cela est par exemple le cas dans le rapport sur les patronages de jeunes filles présenté lors de la journée féminine du congrès diocésain d'avril 1931. Il est alors décidé de créer dans chaque patronage une section syndicale ainsi qu'une section d'instruction religieuse poursuivant le catéchisme de première communion afin de préparer les jeunes filles aux brevets et certificat d'instruction religieuse dans chaque patronage, et d'organiser des concours interpatronages d'instruction religieuse. L'éducation sociale est aussi mise en valeur, conformément à l'ordre donné par le pape. La preuve de ce réveil des patronages est qu'un certain nombre renaissent ou créent de nouvelles sections après une période de sommeil.

L'éveil encourage l'activité des sections théâtrales des patronages, ne serait ce que parce qu'elles apportent une contribution financière, à condition qu'elle ne prennent pas la première place.

Les sections artistiques se sont développées au sein des patronages de la région. Les jeunes préparent de petits spectacles annoncés par *L'éveil* qui peuvent prendre des formes diverses : pièces, dialogues, monologues, saynètes ou encore mimes, parfois entrecoupés de chants, chansonnettes, chœurs ou morceaux de musique. Les patronages présentent des pièces variées, le critère essentiel étant la moralité. Les pièces jouées reflètent aussi le calendrier liturgique, pour Noël, la majorité présente une pastorale, la plupart du temps la pastorale Maurel. Les spectateurs paient en général deux à cinq francs pour assister au spectacle, la somme ainsi récoltée alimente la caisse du patronage, souvent dans le besoin, permet d'organiser sorties, colonies de vacances, et peut aussi être reversée à une œuvre, celle des séminaires, des vocations ou encore des écoles libres par exemple. Les jeunes de ces sections ne prétendent nullement donner un spectacle artistique de grande valeur mais leur but est de présenter un spectacle sain, distrayant, à des spectateurs qui viennent pour passer un bon moment mais aussi pour faire une bonne action.

Ces groupements connaissent certes un certain succès, mais ceux qui s'y rendent semblent en effet être des jeunes des autres patronages, des parents, amis des jeunes acteurs, ou encore de bons catholiques souhaitant faire œuvre charitable. Le spectacle en lui-même est certes correct, familial, mais le théâtre de patronage, souvent décrié, apparaît comme un genre inférieur, peu noble. A partir de 1933, *L'éveil* publie des articles, assez peu nombreux mais présents et significatifs, mettant en garde contre les dangers de ce théâtre. Selon *L'éveil*, ce souci excessif de faire du théâtre vertueux et moral risque de faire perdre sa substance à la pièce et de la rendre ennuyeuse. Il faut à la jeunesse un théâtre capable d'élever son âme, de la soutenir dans ses combats. Elle mérite mieux que ce théâtre fade, insipide, qui ne correspond pas à ses nouvelles aspirations.

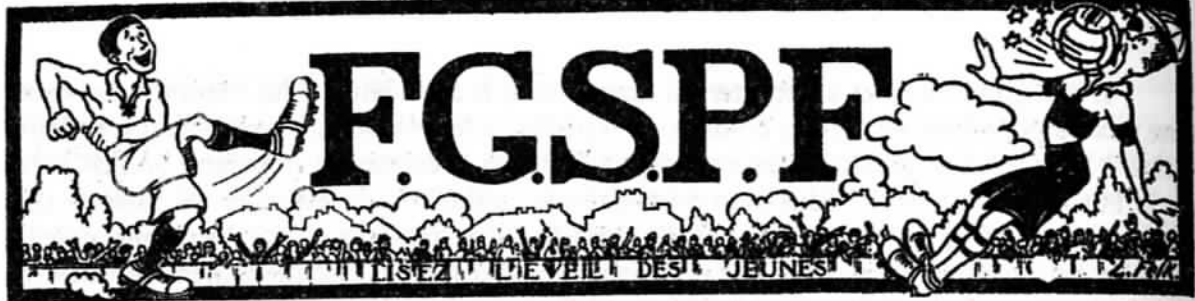
L'éveil, qui cherche à apporter un nouvel élan à ce théâtre, à lui redonner un sens, donne aux responsables un certain nombre de conseils, il les encourage notamment à se faire inscrire à l'association théâtrale des oeuvres catholiques d'éducation populaire (ATOCEP), dont le but est de favoriser l'éducation populaire par le théâtre, de défendre les intérêts des oeuvres, de leur offrir un certain nombre d'avantages et de facilités. *L'éveil* souhaite voir le théâtre de patronage se rapprocher des préoccupations du temps, essentiellement sociales. A partir de 1933-1934, un renouveau semble en effet se manifester par une action plus intense au sein des sections théâtrales qui présentent des pièces d'un intérêt plus profond, souvent tirées du répertoire de l'ATOCEP. Il s'agit la plupart du temps de pièces d'inspiration catholique sociale, dans lesquelles les questions sociales sont particulièrement mises en valeur et, lorsqu'il s'agit de pièces à caractère purement religieux, elles édifient le spectateur.

L'éveil fait à propos de ces représentations des commentaires qui prouvent sa satisfaction, tout en encourageant les patronages à présenter plus fréquemment de telles pièces. Des auteurs tels Raymond Labruyère, précurseur dès 1927 de ce genre de théâtre, P. Dufaut, directeur artistique du cercle Jeanne d'Arc, Lemoigne, Téaldi, Debout, Théodore Botrel, sont régulièrement joués à la grande joie de *L'éveil*. De plus, sous l'impulsion d'un tel renouveau, certains groupes se renforcent ou se régénèrent, l'exemple le meilleur et le plus souvent cité par *L'éveil* est certainement le cercle artistique Jeanne d'Arc qui, si il a toujours été présent, est de plus en plus félicité par *L'éveil* pour avoir joué des pièces tirées du répertoire de l'ATOCEP et su maintenir cet équilibre, dont nous avons vu qu'il était trop souvent compromis dans le sens d'un affadissement du théâtre, qui contribue à la régénération du patronage dans son ensemble, se situe en effet dans la perspective de la nouvelle action catholique en développant l'intelligence, la réflexion, les sentiments sociaux, la grandeur et la beauté de l'âme chrétienne.

Mais si *L'éveil* parle beaucoup de patronages, c'est surtout grâce à leur activité sportive. Les sections sportives occupent en effet la première place au sein de *L'éveil* (32,2% des oeuvres de jeunesse) et de « *L'éveil des jeunes* » (38,7% des oeuvres de jeunesse) , alors que les sections artistiques n'occupent que 4,5% de la surface consacrée par *L'éveil* aux oeuvres de jeunesse.

Pour *L'éveil*, le sport est un élément indispensable à la formation intégrale de l'enfance et de la jeunesse, il est l'une des activités les plus saines proposées à l'énergique jeunesse et donne aux jeunes le goût de l'effort, développe leur vigueur, résistance, leur sens de la coordination et l'esprit d'équipe. C'est aussi un précieux moyen de recrutement pour les patronages. *L'éveil* s'efforce donc de venir à bout des réticences envers l'action physique qu'il rencontre encore chez un certain nombre de catholiques et d'encourager la formation de sections sportives. Le sport n'est pas encore assez présent au sein des patronages et, lorsqu'il l'est, les activités proposées manquent d'originalité et de diversité. Dès les premiers numéros, *L'éveil* souhaite remédier à cette situation en ouvrant une rubrique intitulée « la vie sportive », qui devient ensuite « les sports » dans laquelle il n'hésite pas à publier de fermes mises en garde à l'intention des directeurs de patronages. Pour *L'éveil*, les jeunes doivent pouvoir s'adonner aux sports sans devoir abandonner le patronage et son encadrement catholique indispensable.

Cependant, si la position de *L'éveil* est claire à ce sujet, il ne tombe pas non plus dans l'excès inverse. Il y a en effet un revers de la médaille, cette possibilité de faire du sport est souvent la seule préoccupation qui motive les jeunes des milieux populaires pour entrer au patronage. Afin de régénérer le patronage, le sport doit être un moyen d'éducation populaire et non une fin en soi. La supériorité de l'éducation religieuse doit être respectée puisque le but est avant tout de former des jeunes catholiques et non des jeunes sportifs. C'est finalement mis à sa place et maintenu dans certaines limites que le sport prend toute sa valeur.



Gymnastique

Quelle joie éclatante a apporté en nous la nouvelle que « L'Éveil » allait publier spécialement pour les jeunes deux pages mensuelles.

Croyez-le bien, nous pouvons inscrire cet événement en tête de notre liste des performances de l'U.R.C.A., car c'est une performance, et d'envergure encore. N'est-ce pas votre avis, MM. les dirigeants et licenciés de la F.G.S.P.F. ?

A partir du 12 avril donc, en outre des communiqués hebdomadaires, nous aurons plusieurs colonnes à noircir consciencieusement par devoir pour la F.G.S.P.F. Nous nous sommes bien promis d'être à la hauteur de la tâche qui nous a été confiée, dans nos quelques heures de loisir qui nous restent et y user notre mauvaise plume !

Nous pourrions ainsi parler de tout ce qui nous intéresse : du football, du cross-country, du basket-ball, de la gymnastique, du tir, de la natation, de l'athlétisme, des boules, de nos Sociétés qui existent, de celles qui n'existent plus, de celles qui n'existent pas encore et nous demanderons à nos deux présidents, celui qui se trouve à Paris et celui qui est à Nice, de nous aider quelquefois à bourrer nos colonnes avec quelques articles enflammés, le jour où notre propre flamme fera défaut. Nous ferons en sorte que cela ne se produise pas trop souvent ! Pour le mois de mai le concours de gymnastique, le premier de l'U.R.C.A., nous n'aurons pas assez de place. Pour les autres numéros nous aviserons, les manifestations et championnats en perspective ne manquent pas.

Qu'il nous soit permis, dans ce premier numéro, de former deux vœux : le premier sera celui que la F.G.S.P.F. cherche à réaliser depuis longtemps sans toujours y parvenir et sur lequel nous insistons. (Extrait des Jeunes) :

« Nous souhaitons que dans toute chronique sportive, dans toute appréciation de nos manifestations, la plus grande courtoisie soit observée, dans ce souhait nous ne voyions pas seulement un détail, mais le signe d'un état d'esprit. Ce qui veut dire : nos œuvres ne sont pas faites pour se nuire et chercher par l'abaissement du voisin à se grandir, mais, au contraire, pour s'aider. L'une est faible, l'autre, loin d'exploiter cette faiblesse, l'encouragera. L'une peut avoir des torts, l'autre, avant de la juger, cherchera tous les moyens d'entente. Un jugement ne peut être prononcé que par l'autorité compétente. »

« Mais, dira-t-on, l'esprit sportif de nos joueurs est cause de ce manque de courtoisie... c'est faux, ou plutôt c'est un esprit sportif faussé. Notre rôle à nous, les cadres, c'est de remettre entre nos

groupes ce véritable esprit chevaleresque qui exclut toute parole humiliante et qui sait applaudir aux efforts, sinon au succès d'un adversaire au jeu. Qu'il soit donc bien entendu que nous n'existons pas pour détruire le voisin, mais que notre prospérité doit entraîner aussi la prospérité des autres par l'exemple, l'encouragement en un mot, la bonne camaraderie. Si vraiment les sports amenaient chez nous cet esprit de jalousie, de division, que l'on déplore ailleurs, l'Union des patronages, au vrai sens du mot, serait bien compromise. Rappelons cette devise : « De l'émulation, toujours ; de la rivalité, jamais ».

« Et encore :
« La bonne foi, l'esprit sportif chrétien et la délicatesse doivent être à la base des relations entre concurrents qui ne sont « adversaires » que pendant la durée de l'épreuve, et qui, pendant cette épreuve, même, ne sont jamais ennemis, mais toujours frères.

« Donc, tout d'abord : granile cordialité, avant, pendant et après l'épreuve.
« Surtout après, soyons chevaleresques ». C'est-à-dire : vainqueurs avec modestie, vaincus avec le sourire.

« Mais, qu'après un premier compte rendu, l'autre équipe n'éprouve pas le besoin de donner sa version qui souvent dit le contraire de la première, et s'évertue à prouver par des si... et par des mais... que si la supériorité de l'adversaire s'est manifestée, cela tient uniquement à... toutes sortes de choses qui n'ont rien de commun avec le sport.

« Il est parfois pénible sans doute d'accepter une défaite quand la malchance déjoue les plus belles espérances. Mais, est-ce une raison pour essayer de diminuer l'équipe victorieuse ? S'il en était ainsi, on devrait admettre que l'équipe battue n'a aucune excuse de l'avoir été — même pas la malchance — puisqu'aussi bien les adversaires n'étaient d'aucune valeur.

« Si « A vaincre sans péril on triomphe sans gloire », « à diminuer le mérite de l'équipe victorieuse, c'est, de la part du vaincu, se reconnaître bien peu de valeur ».

« Que tous nos amis veuillent bien tenir compte de ces avis et nous ne verrons plus de ces petits incidents regrettables et qui sont de nature à donner une bien piètre idée de « l'esprit de notre Fédé », et de notre façon de concevoir et de pratiquer le sport.

« Il est curieux de trouver dans plusieurs articles parus un tel rappel à l'esprit chevaleresque qui doit être le nôtre. C'est une belle unanimité de vues ! Félicitons nos amis de n'avoir pas peur de dire hautement leur pensée sur des faits qui ne sont pas à leur place « chez nous » !

Le second est que l'effort qui vient d'être fait en faveur des jeunes soit compris et ne reste pas sans lendemain.

Qu'un souffle de solidarité, d'union, de progrès anime les 1.200 licenciés de l'U.R.C.A. et que chacun d'eux s'abonne à « L'Éveil des Jeunes ».

Ainsi cet effort aura un lendemain que nous souhaitons ardemment pour le

plus grand bien des œuvres de jeunesse et des fédérations auxquelles elles sont affiliées.

F. FABRON,
Vice-président de l'Union
Régionale de la Côte d'Azur.

Foot-Ball

Les Championnats de la Côte d'Azur se poursuivent régulièrement. Voici, à l'heure actuelle le classement des équipes dans les deux poules du championnat adultes.

Poule A. — 1. Stella Maris Sporting Monaco, 25 points, 9 matches ; 2. Jeune France de Nice, 22 p., 10 m. ; 3. Garde de Menton, 20 p., 9 m. ; 4. Espérance de Cannes, 14 p., 8 m. ; 5. Groupe d'Études de Monaco, 9 p., 7 m. ; 6. Intrépide de Cannes, 8 p., 6 m.

Poule B. — 1. Stella Maris Sporting Monaco, 19 points, 8 matches ; 2. Éveil de Nice, 17 p., 9 m. ; 3. Etoile de Saint-Barthélemy, 17 p., 9 m. ; 4. Groupe d'Études Monaco, 17 p., 7 m. ; 5. Espérance de Cannes, 14 p., 8 m. ; 6. Notre-Dame Auxiliatrice, 13 p., 8 m.

Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer la poule finale d'où sortira le champion de la Côte d'Azur. Dans la poule A la lutte pour les deux premières places est circonscrite entre la Stella Maris Sporting de Monaco, la Jeune France de Nice et la Garde de Menton. Dans la poule B les deux qualifiés seront vraisemblablement les représentants monégasques.

SÉLECTION :

Dimanche 29 mai, se sont disputés, sur le terrain de Saint-Félix, les matches de sélection destinés à former les équipes devant représenter la Côte d'Azur dans les rencontres interrégionales contre l'Union Régionale de Provence.

Après deux matches qui révélèrent de brillantes individualités, le Comité de sélection a arrêté les deux formations suivantes :

Équipe A. — Gardien de but : Tinca (Stella Maris Sporting, Monaco) ; arrières : Drovitto (Éveil, Nice), Ducrot (Espérance, Cannes) ; demis : Rossi (Garde, Menton), Bozzone (Groupe d'Études, Monaco), Serin (Groupe d'Études, Monaco) ; avants : Crema (Groupe d'Études, Monaco), Guérin (Éveil, Nice), Maël (Groupe d'Études, Monaco), Osenda (Espérance, Cannes), Canosci (Éveil, Nice).

Équipe B. — Gardien de but : Domergo (Garde, Menton) ; arrières : Rigolini (N.D.-Auxiliatrice, Nice), Mencarelli (Garde, Menton) ; demis : Saramito (Éveil, Nice), Marche (Jeune France, Nice), Fieschi (Espérance, Cannes) ; avants : Faraut (Jeune France, Nice), Moine Etoile Saint-Barthélemy), Caggini (Stella Maris Sporting, Monaco), Ballarati (Groupe d'Études, Monaco), Bernardi (Stella Maris Sporting, Monaco).

Remplaçants. — Gardien de but : Chihant (Groupe d'Études, Monaco) ; arrière : Ferrari (Groupe d'Études, Monaco) ; demi : Antonielli (Stella Maris Sporting, Monaco) ; avants : Toesca (Éveil, Nice), Qungia (N.D.-Auxiliatrice, Nice), Chiotti (Espérance, Cannes).

Le Secrétaire, L. CREUSEFOND.

Ainsi un certain nombre de groupements sportifs se sont ils formés dans le diocèse afin d'assurer cette formation morale et physique de la jeunesse par le sport. *L'éveil* rend abondamment compte de l'activité de ces groupements : ils se réunissent bien entendu pour des entraînements sportifs sous la conduite de leurs moniteurs, en général deux fois par semaine dans la soirée, la plupart ont une vie active et organisent des sorties, des fêtes où ils présentent des spectacles de qualité. Certains proposent aussi des activités parallèles à l'activité purement sportive, telles la préparation du brevet de préparation militaire, les cliques et fanfares.

Le principal problème rencontré par ces sociétés pendant la période étudiée est le manque de moyens de son éducation. Citons par exemple le stade Saint-Paul à Nice, inauguré le 7 février 1932, dont la construction est un formidable tremplin pour la plupart des sociétés niçoises et permet même à certaines qui avaient vu leur activité se réduire ou disparaître faute de lieu pour s'entraîner, de réapparaître. Le meilleur exemple est celui de la Masséna, section sportive de l'actif patronage Saint-Etienne qui renaît en 1932, après quatre ans d'absence, grâce à la création du stade et à l'impulsion donnée par l'abbé Ciccion.

Tous ces groupements sont d'autant plus actifs qu'ils sont portés par le mouvement organisateur et unificateur qui se met en place en 1927 avec la création d'une Union régionale de la Côte d'Azur (URCA) de la grande fédération gymnique et sportive des patronages de France (FGSPF) créée par le docteur Michaux en 1898 et dirigée, pour la période étudiée, par François Hébrard. Dans le numéro de *L'éveil* du 15 octobre 1927 est publiée une nouvelle rubrique intitulée FGSPF dans laquelle est annoncée la création de l'URCA. Cette rubrique, ensuite intégrée en janvier 1929 dans « le coin des jeunes » puis en 1931 dans « *L'éveil* des jeunes », fournit les comptes rendus des réunions du bureau de l'URCA, le calendrier et les résultats des compétitions.

La mise en place de l'URCA ne semble pas avoir été des plus évidentes au cours des toutes premières années, notamment à cause du manque de collaboration de certains directeurs qui n'ont pas compris la vocation de l'union. Dès les premières publications de la rubrique « FGSPF », des difficultés apparaissent, le bureau se plaint régulièrement du manque de coopération des directeurs de patronages. Pour pouvoir le plus rapidement mettre en place concours et matches, il est nécessaire que les sociétés s'affilient sans perdre de temps. En attendant qu'un nombre suffisant de sociétés s'inscrivent, le démarrage semble avoir été difficile. Il est impossible d'organiser des compétitions intéressantes et l'URCA, dont c'est la fonction, perd alors toute raison d'être. De plus, des problèmes d'ordre administratif, concernant notamment les licences, retardent encore les échéances. L'autorité de l'URCA, en ce qui concerne les parutions au sein de *L'éveil*, n'est pas non plus respectée. Et, lorsque des tournois commencent à pouvoir être organisés, se greffent des problèmes de discipline, les sociétés engagées ainsi que les arbitres ne se présentent pas et la tenue des sportifs, peu digne de jeunes catholiques, laisse à désirer. Cet abstentionnisme, qui révèle un manque d'intérêt de la part des sociétés, semble persister environ deux ans après la création de l'URCA.

Cependant, à partir de la fin de l'année 1928, encore très timidement au départ, des signes d'amélioration apparaissent, les rappels et plaintes alternent avec les messages positifs et ces derniers prennent peu à peu le dessus. Le bureau de l'URCA annonce d'ailleurs son désir de voir les choses rentrer dans l'ordre pour la saison 1929-1930. Les communiqués de félicitations de la part de l'URCA se font de plus en plus fréquents au sein de la rubrique. Ils concernent les résultats mais aussi la discipline.

Le nombre de jeunes affiliés augmente jusqu'à atteindre 1500 regroupés en 25 sociétés en 1935. Les divers concours organisés par *L'éveil* rassemblent un nombre considérable de jeunes et montrent la force de l'union, 1000 jeunes gens participent au

concours annuel de l'URCA en 1935. Le plus important événement sportif de la période est le grand concours de juillet 1932 dont l'ampleur est inégalée. A cette occasion, la FGSPF et l'URCA sont particulièrement à l'honneur au sein de *L'éveil* et surtout de « *L'éveil des jeunes* » et fournit à cette page les neuf dixièmes de ses abonnés. Cette réussite, qui s'inscrit à la fois dans le mouvement de régénération des patronages et dans celui d'unification de la jeunesse, a le mérite de propulser le patronage sur le devant de la scène et de participer à sa reconnaissance publique.

Face aux évolutions, le patronage devait se réformer, s'intégrer ou il risquait de disparaître ou du moins d'être discrédité. Il semble avoir réussi le pari de la reconversion en donnant à ses membres une formation sociale, en présentant des pièces de valeur abordant des problèmes actuels, et surtout en proposant aux jeunes gens de pratiquer le sport, activité au goût du jour.

L'éveil a donc pris très à cœur l'organisation et le développement de la jeunesse diocésaine, surtout à partir de 1930, et s'est voulu non seulement la tribune de leur activité mais aussi son accompagnateur, la soutenant, la stimulant, lui donnant des directives, n'hésitant pas à lui rappeler son manque d'ardeur lorsque besoin est ni à la féliciter quand des résultats ont été obtenus. *L'éveil* fut donc à cet égard un organe de presse totalement ouvert, encourageant les nouveaux types d'œuvres et reconnaissant la nécessité de l'adaptation des œuvres traditionnelles. L'étude des œuvres de jeunesse pendant la décennie 1925-1935 à travers *L'éveil* a permis d'évoquer l'essentiel de leur mise en place dans le diocèse. Cette période apparaît en effet cruciale puisque, à son terme, la jeunesse est organisée, les patronages régénérés, les nouveaux groupements définitivement implantés, alors que les derniers arrivés, notamment les mouvements d'ACS féminine, montrent déjà les signes d'un démarrage. L'étude de cette décennie s'avère intéressante en matière d'œuvre de jeunesse, non seulement à cause de la mutation opérée mais aussi de l'abondance des informations fournies en comparaison avec la période suivante où les œuvres occupent une place moindre dans un contexte de restriction.

L'intérêt et la sympathie de *L'éveil* pour l'enfance et la jeunesse se ne sont jamais démenties et ont même été croissants au long de la décennie étudiée. Le thème occupe un dixième dans les années 1920 et jusqu'à un quart dans les années 1930 de la surface totale de l'hebdomadaire. Cette place de choix faite à notre thème est due au fait qu'il faut protéger, préserver, éduquer chrétiennement et avec un grand soin l'enfance et la jeunesse, catégories fragiles mais porteuses d'un immense espoir et qui peuvent efficacement et largement contribuer à la rechristianisation de la société. *L'éveil* évoque notre thème non seulement abondamment mais aussi d'une manière variée. Prêchant pour l'unification des forces et rejetant la lutte des classes, il évoque les différentes catégories composant l'enfance et la jeunesse avec le même respect, il prend en compte aussi bien les garçons que les filles, ne néglige aucune classe d'âge, s'intéresse à toutes les classes sociales et à tous les milieux de vie et activités qui forment l'univers de l'enfance et de la jeunesse.

Cependant, le témoignage qu'il apporte n'en est pas moins partiel si on considère l'ensemble de l'enfance et de la jeunesse. En effet, s'il est question de toutes ces catégories, *L'éveil* n'évoque en fait qu'une partie de chacune d'entre elles. Il s'agit presque exclusivement de l'enfance et de la jeunesse catholiques. Bien entendu, la plupart des problèmes touchant l'enfance et la jeunesse catholiques touchent l'ensemble de ces groupes et *L'éveil* se montre ouvert et s'intéresse à l'enfance et à la jeunesse non catholiques dans la mesure où il souhaite les christianiser mais, dans les articles et comptes-rendus, c'est avant tout de l'enfance et de la jeunesse catholiques qu'il s'agit et les divers problèmes auxquels l'enfance et la jeunesse doivent faire face sont traités sous un angle catholique. Cela peut paraître évident puisque nous savons depuis le départ que *L'éveil* est un hebdomadaire

catholique, mais il nous semblait important de le souligner afin d'apprécier l'apport de *L'éveil* et puisqu'il s'agissait ici d'étudier l'enfance et la jeunesse sans distinction particulière. *L'éveil* propose donc une vision des choses différente de celles que l'on pourrait trouver dans la presse nationale ou locale ayant adopté d'autres orientations religieuses ou politiques. Il ne nous montre, au point de vue général comme local, qu'un aspect de l'enfance et de la jeunesse de 1925 à 1935.

Dans sa façon de traiter le sujet, *L'éveil* est donc avant tout un journal catholique dont le premier souci est religieux et spirituel. Pour lui, l'éducation de l'enfance et de la jeunesse doit avant tout être catholique et son opinion s'inscrit dans une vision plus générale de la société et surtout de la famille qui est celle de l'Eglise. L'enfance et la jeunesse sont en effet la plupart du temps considérées dans le cadre familial. Très attaché à l'Eglise, *L'éveil* défend ses intérêts avec détermination, adopte une attitude ferme sur certains points, particulièrement en ce qui concerne la morale. Cependant, si il y a des questions sur lesquelles un organe catholique ne peut céder, *L'éveil* se montre ouvert et moderne. Catholique, il est plus particulièrement catholique social. Sa démarche intervient dans un contexte plus vaste qui dépasse même le cadre national. Ouvert à la discussion, aux nouvelles initiatives, il encourage l'action catholique. Par la description qu'il fait de l'organisation de la jeunesse du département, il évoque un cas particulier qui s'inscrit au sein d'un modèle global. Il affronte sans complexes les problèmes de son époque, s'implique profondément dans les questions sociales et s'intéresse particulièrement aux classes populaires. En ce qui concerne l'enfance et la jeunesse catholiques, la contribution de *L'éveil* n'apparaît donc pas des moindres. Significatif du nouvel esprit qui se met en place au sein de l'Eglise, il illustre les préoccupations des catholiques de son époque. Il apparaît aussi, sur le plan local, comme un précieux et vivant témoin de la vie catholique au sein du diocèse.

**PEINTURE ET SOCIETE A NICE
DE 1860 A 1914**

Françoise DEHON-POITOU

Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction de MM. Alain Ruggiero et
Christian Loubet et soutenu à la Faculté des Lettres de Nice

L'année 1860 marque un tournant dans la vie du comté de Nice qui devient un nouveau département français. De 1860 à 1914, la société et la peinture niçoises sont en pleine évolution. Nous distinguerons deux périodes :

- De 1860 à 1880, le développement de Nice est important mais se fait dans une certaine continuité pour la société comme pour les peintres niçois, seul Félix Ziem fait la transition avec la période suivante.

- De 1880 à 1914, on constate un essor spectaculaire de la population et des changements profonds sur les plans politique, économique, social et culturel comme pour l'art pictural.

Face aux pourparlers d'annexion deux partis s'affrontent : pour la France¹, l'action est menée par le journal *l'Avenir des Alpes-Maritimes* dont le bailleur de fonds est Auguste Carlone qui le dirige avec Victor Juge, un ingénieur des mines. En faveur de l'Italie, on a les ennemis de Cavour, ainsi Garibaldi né à Nice et l'ancien ministre de l'intérieur sarde Rattazzi qui tient ses assises au café. Les journaux pro-italiens sont *Il Nizzardo* et surtout *La Gazette de Nice* dirigée par le chevalier d'Arson et Alphonse Karr. Figure haute en couleurs, de son vrai nom Léon Pillet, cet ancien directeur de l'Opéra de Paris, a dû émigrer à Nice suite à sa prise de position contre Napoléon lors du coup d'Etat du 2 décembre. Plus tardivement on aura encore le journal *Il Mensonghiera*.

Des manifestations se déroulent au théâtre Tiranty, pour la France et au théâtre Royal pour l'Italie, qui sont les deux lieux de rendez-vous de l'élite culturelle niçoise. Mais Alphonse Karr affirme que dans les deux camps, les adversaires ne dépassent pas 150 personnes. De fait, la société niçoise est dans son ensemble acquise à l'annexion, ce que confirme le plébiscite d'avril 1861 avec plus de 25 000 «oui» contre moins de 200 «non».

• L'évolution politique, économique, sociale et culturelle de 1860 à 1880

Le territoire du nouveau département des Alpes-Maritimes comprend le comté de Nice et l'arrondissement de Grasse, auxquels s'ajouteront par le traité du 2 février 1861, les territoires de Roquebrune et de Menton cédé par le prince de Monaco contre quatre millions. Il s'ensuit une remarquable expansion économique surtout pour Nice et la frange littorale, mais une migration de l'arrière pays vers les petites métropoles du littoral.

Le préfet du nouveau département est Denis Gavini de Campile. Habile, visionnaire, ce dernier obtient du gouvernement impérial les appuis financiers nécessaires, soit un crédit de cinquante millions de francs, pour convaincre les derniers réticents à la présence française en favorisant une politique de grands travaux et toutes les actions susceptibles d'affirmer la vocation touristique de Nice. Cette politique est menée de concert avec le maire François Malausséna et les autorités locales que le préfet soutient pleinement.

Conscient de l'action diplomatique que peut soutenir le préfet d'une ville telle que Nice où se côtoient les princes de Russie, d'Autriche, d'Allemagne, les diplomates et les financiers européens, Denis Gavini et son épouse favorisent les rencontres et multiplient les réceptions brillantes pour rehausser le prestige de la France.

L'opposition se réveille à Nice en 1869, les félibres tels Mistral déplorent la perte des traditions et luttent contre le progrès dont l'Empire se fait l'apôtre. Les Républicains profitent du régime plus libéral pour tenir des réunions publiques où ils s'expriment contre le gouvernement et pour lancer le journal *Le Phare du Littoral*. En 1869, ce journal reproduit les accusations portées contre Gavini et Malausséna dans un pamphlet intitulé «Les brouillards de Nice», la population commence à réagir négativement au préfet, au maire et à l'empire comme le prouveront les élections législatives, le plébiscite du 8 mai 1870 et les élections

¹ Latouche (Robert), *Histoire de Nice*, tome II, page 22.

municipales du 6 août 1870 qui voient une forte diminution du nombre des votants et un score très faible des élus.

La capitulation de Sedan, le 4 septembre 1870, cause une profonde émotion. La proclamation de la République qui a lieu le même jour entraîne des mouvements d'adhésion et dans la foulée des intrigues pro-italiennes dont l'un des protagonistes est Alfred Borriiglione. Le journal *Il Mensonghiera* de François Guisol écrit en nissard, se fait le porte-parole des Garibaldiens, des pro-italiens et de tous ceux qui sont encore attachés à la maison de Savoie. Ils dénoncent les effets de la politique française : la suppression de la Cour d'Appel et des institutions universitaires, de la langue italienne dans l'enseignement et l'administration, la mise à l'écart des fonctionnaires royaux remplacés par des Corses ou des Français d'outre-Var peu diplomates, souvent même méprisants à l'égard de leurs administrés, les réglementations plus sévères qui frappent certaines professions.

Le député Lubonis parle des «bêtises françaises» : la langue et la législation française ont été trop vite imposées, mais il reconnaît que la France a apporté une impulsion aux travaux publics, des améliorations et des embellissements à la ville de Nice, une affluence de capitaux, la facilitation de la circulation, une augmentation du bien être matériel qui s'est élevé pour toutes les classes de la société.

Le 29 janvier 1871, est signée l'armistice entre la France et la Prusse. Cette période est mal vécue par les Niçois qui n'acceptent pas la République. Les touristes fuient, le chômage sévit pour tous ceux qui vivaient de l'affluence des étrangers. Les pro-italiens se font plus présents et le journal de Joseph André *Il pensiero de Nizza* entretient l'agitation.

Face à ces problèmes, le maire Auguste Raynaud et le préfet, le marquis de Villeneuve Bargamon mènent une politique d'apaisement. Ils favorisent le particularisme et la nomination de maires bonapartistes ou pro-italiens. Le préfet fait accorder des subventions au département, plaçant ainsi les séparatistes en porte à faux, car ils ne peuvent plus avancer l'idée d'une République rouge ou des mauvaises intentions de la France.

En 1874, à l'occasion d'un banquet pour la continuation de la ligne de chemin de fer Nice-Coni, le député Piccon souhaite le retour du comté à la maison de Savoie, créant ainsi un énorme scandale, mais il est sans lendemain ; le temps du séparatisme est passé, les Niçois veulent renouer avec le développement économique qui a précédé la guerre.

Le 6 janvier 1876, Alfred Borriiglione, passé du séparatisme à l'acceptation de la République, est élu maire. Il sera jusqu'à la fin du siècle, l'homme fort des Alpes-Maritimes. Lors des élections législatives, la majorité des sièges est emportée par les Républicains ralliés à Gambetta puis à Jules Ferry.

Le développement économique est favorisé par la politique des grandes innovations qui facilitent un nouvel essor du tourisme et un afflux des richesses. L'un des premiers soucis de la nouvelle administration française est de promouvoir la langue. On rénove le lycée Impérial et on crée une école normale pour former des instituteurs capables d'enseigner le français.

D'autres décisions ont été prises très rapidement, le prolongement du chemin de fer de Toulon est déclaré d'utilité publique, le train parviendra à Nice en 1864. On adopte le projet d'une route Nice-Villefranche qui devient la Basse corniche prolongée jusqu'à Menton. Par ces travaux qui facilitent les échanges avec le reste de la France et aussi avec l'Italie, Nice se trouve désenclavée. On ouvre très rapidement après l'annexion, une succursale de la Banque de France. Ces décisions et le retour des touristes favorisent le développement économique.

Avant 1860, l'économie de Nice est dominée par l'agriculture avec l'exportation des olives, de l'huile et des agrumes, et ces exportations se font déjà essentiellement vers la France. Après 1860, le développement du tourisme provoque l'extension des cultures

vivrières, notamment sur les rives du Paillon et du Var. Grâce à Alphonse Karr, la floriculture connaît une forte expansion. L'olive est encore cultivée et on en exporte toujours l'huile.

On a aussi une industrie alimentaire qui produit pour la consommation locale des pâtes, de la bière, des fruits confits, des conserves, de la limonade.

Pour l'habillement, se développent des fabriques de confection, de couture, de broderie, de plume, de joaillerie, de chapeau, etc...

De nouveaux métiers naissent ou se développent, les Niçois se placent comme domestiques dans les hôtels, chez les nobles et les bourgeois, ou deviennent employés dans les commerces et chez les artisans.

L'urbanisation se fait galopante. Dans l'ancienne ville se trouvent les bâtiments officiels : la cathédrale, l'opéra, l'ancien palais du roi de Sardaigne devenu préfecture, le palais de justice.

Les Niçois habitent l'ancienne ville, dans la rue Saint-François-de-Paule, lieu de résidence de la bourgeoisie et de l'aristocratie, sur les terrasses, que découvre par hasard Théodore de Bainville en sortant de la librairie Visconti. D'autres quartiers sont aménagés. L'agglomération sort de ses limites anciennes et déborde très largement le plan régulateur décidé en 1858 par le Consiglio d'ornato.

De 1860 à 1880, l'habitat résidentiel de luxe s'étale sur la rue de France, le boulevard Carabacel, le boulevard Dubouchage, la Promenade et le flanc des collines ; à quelques centaines de mètres du rivage, on a de magnifiques jardins fleuris avec des villas enfouies dans la verdure.

Jusqu'en 1880, les touristes font des séjours de longue durée et se logent souvent en villa ou en appartement. Très tôt, sur la Côte d'Azur qui ne s'appelait pas encore ainsi, les propriétaires locaux «ont appris le métier d'écorcher l'Anglais». Possesseurs des terrains, ils les ont lotis pour y construire des villas ou des immeubles d'appartements à louer ou à vendre.

La vocation de l'architecture est sociale, il faut étonner et se montrer somptueux. On a des styles très différents, haussmanien bien sûr, mais aussi renaissance, gothique, italien, indien, musulman ou breton et on ne craint pas de les mélanger sur un même bâtiment.

Parmi ces villas quelques unes, plus spectaculaires ou plus remarquées du fait de la qualité de leurs hôtes, attirent l'attention. Ainsi, le château de Valrose qui fut construit par Von Derwies, magnat des chemins de fer russes, baron balte d'origine allemande et descendant des chevaliers teutoniques. Boudé par l'aristocratie russe, il lance un défi aux représentants de la Cour impériale qui logent sur la colline du Piol et a désiré une résidence hors du commun. En 1865-1867, l'architecte de Saint-Pétersbourg, Grim construit le grand château. A l'extérieur, c'est une forteresse, à l'intérieur règnent le luxe et le raffinement, le maître de maison a voulu et a su y faire montre d'un goût exquis, les fastes en sont dignes de Tsarkoï Sélo. De 1872 à 1873, l'architecte Makharof construit le petit château avec une salle de concert où l'on joue aussi des opéras, plus pittoresque et plus méridional, il est orné de jardins anglais et français complantés d'essences rares, d'une isba venue tout droit du pays, de ruines romaines. En 1881, l'architecte Biasini construit l'entrée monumentale sur Cimiez.

La villa «Les Palmiers» ; est située au quartier Sainte-Hélène. Elle comprend quatre grandes maisons de maître et plusieurs de fermier, un moulin à huile, un jardin d'hiver, une grande serre chaude, des parterres, des jardins arborés. Les aménagements réalisés par le propriétaire Ernest Gambart, sont spectaculaires, ainsi on refait la façade en marbre de Carrare, elle frappe d'étonnement et d'admiration les Niçois.

La somptueuse demeure construite en 1878 par la princesse ukrainienne Kotschoubey, est devenue par la suite le musée Chéret.

La conquête de l'eau est contemporaine du développement urbain avec le tourisme, la construction des villas et des grands hôtels qui accentuent les besoins. Le maire Malausséna est à l'origine des grands travaux réalisés dans ce domaine : en 1865, la Compagnie générale

des eaux de Paris pose des tuyaux de fonte et réalise le captage des eaux du Paillon et de la source de Sainte-Thecle.

La population change. La ville de Nice compte en 1861, 48 273 habitants et en 1880 presque 70 000, le nombre de touristes est de 4 500 en 1860 et de 25 000 en 1880. On constate une évolution des structures sociales. La classe populaire qui regroupe les paysans, les domestiques, les ouvriers voit ses effectifs augmenter, mais ceux du monde agricole diminuent car les paysans du haut pays viennent travailler à Nice l'hiver pour la saison et peu à peu s'y fixent. Les Piémontais, les Toscans vu les difficultés économiques de l'Italie viennent chercher du travail. Ils sont partout : employés chez les bourgeois ou dans les hôtels, ouvriers du bâtiment, des cultures vivrières ou du port. La domesticité augmente pour le service des touristes et de la bourgeoisie, cette domesticité est féminine à 85%.

Dans les milieux populaires, les nouveaux venus² tiennent une large place, les villes leur doivent une grande part de leur gain démographique. «L'étranger» est d'abord l'immigré, celui qui n'est pas né sur place. Forte pourvoyeuse d'emplois, la ville draine toute une population de paysans de la montagne ou d'habitants de petits bourgs oubliés par le progrès qui viennent se placer à la ville, nombres d'Italiens se joignent à eux. Très nombreux, ils trouvent difficilement du travail et sont peu payés.

Les classes moyennes regroupent les commerçants, les artisans, les fonctionnaires et les employés. Ses effectifs augmentent et jouent un rôle de plus en plus important avec le développement des fonctions commerciales et administratives.

Au sommet de la hiérarchie sociale se situe une catégorie assez composite qui détient la plupart des leviers de commande, la bourgeoisie. Elle inclut les négociants, les banquiers, les professions libérales, la haute administration, les cadres et les officiers, les propriétaires et les rentiers. Minoritaire, elle n'en possède pas moins la part la plus considérable de la fortune, comme le démontre l'étude des successions, elle détient également les postes politiques qu'elle partage avec les aristocrates.

L'activité touristique est saisonnière, les «hivernants» viennent à partir de fin novembre, l'apogée de l'activité est en février, les séjours se terminent à Pâques.

Le lancement de Nice³ est dû en grande partie à Alexandra Féodorovna, veuve de Nicolas Ier. Sa première visite a eu lieu en septembre 1856, Victor Emmanuel lui a manifesté de grands égards et lui a octroyé une garde d'honneur. L'exemple sera suivi, les dirigeants niçois veilleront à aller au-devant des désirs, des caprices des têtes couronnées, des princes et des ministres.

Pour Serge Romain⁴, cet apport russe fut en grande partie favorisé par le voyage de Joseph Fricero et son mariage avec une Russe, Youzia, fille naturelle du tsar Nicolas Ier. Etablie à Nice, elle gardera des liens vivaces avec la famille impériale et leurs visites seront fréquentes. Féodorovna quitte Nice pour n'y plus revenir en mai 1860 et meurt en novembre, mais la tradition est créée, la colonie russe est toujours très présente, même après le décès du tzarévitch Nicolas en 1865.

Beaucoup de princes européens passent l'hiver à Nice, ainsi Louis II de Bavière. On a aussi les visites du roi et de la reine de Wurtemberg, du duc régent de Hesse Darmstadt Louis III, du duc de Bade Frédéric et de la duchesse, fille du roi de Prusse Guillaume Ier et d'autres princes de Prusse résident plusieurs mois à Nice et y fréquentent la haute société niçoise.

On voit se développer à Nice une vie culturelle propre. Avec l'apport des hivernants qui font partie de l'élite européenne et où sont représentés des notoriétés politiques, intellectuelles et philosophiques, Nice devient un des carrefours de la culture européenne. Des

² Emmanuelli (F.) *Structures sociales et immigration*, Provence contemporaine, Bordes, p 67 à 69.

³ Latouche (Robert), *Histoire de Nice*, tome II, pages 76 et 77.

⁴ Romain (Serge), *Joseph Fricero*.

diplomates, des financiers, des artistes, des romanciers, des poètes de tous les pays s'y côtoient librement, plus librement qu'ailleurs, d'où de fructueux échanges. Les notables de Nice rencontrent cette élite et profitent de ces apports.

La librairie Visconti est située rue François-de-Paule, son propriétaire est un libraire, mais aussi un éditeur, on y trouve une vaste salle de lecture et une bibliothèque de prêt. Elle possède des jardins en terrasse pour la promenade et les rencontres. On peut y consulter les dernières parutions : journaux européens, revues, romans, œuvres politiques, philosophiques, historiques ou poétiques.

Les représentations théâtrales et l'opéra attirent tous les publics, la clientèle des théâtre est très élégante, l'engouement est général avec une préférence pour les opéras italiens, beaucoup moins pour Wagner et les Allemands.

Le théâtre Tiranty est le théâtre français sur la rive droite du Paillon, l'une des actrices est Marie Daubrun la maîtresse de Théodore de Bainville, le poète qui a chanté les beautés de Nice dans ses poèmes et notamment les terrasses des Ponchettes. En 1886, il sera remplacé par le théâtre municipal construit sur la place Masséna.

Au théâtre italien devenu impérial, qui est le plus mondain, on joue des opéras. On y entend la voix d'Adeline Patti⁵. Le 27 mars 1881, un incendie dramatique y fait au moins deux cents morts. Le théâtre sera reconstruit un peu plus tard.

La vie de salon est brillante. On se presse aux multiples réceptions des hivernants célèbres et des notables niçois. Ils organisent dans leurs châteaux et leurs magnifiques villas des récitals, des concerts, des fêtes de charité avec loterie comportant des œuvres d'art. Toute la noblesse européenne se retrouve à Nice, ce n'est que fêtes et réjouissances, réceptions et bals. La société devient de plus en plus ouverte, la nouvelle bourgeoisie et les parvenus sont tolérés.

Les arts sont encouragés, Ernest Gambart reçoit beaucoup d'artistes : Rosa Bonheur⁶, E. Fer, Meissonnier, le chansonnier Gustave Nadeau, Nicaise de Keyser, mais on y voit peu de Niçois. Les hivernants et les Niçois célèbres font la mode : après l'annexion, se donnent chez le baron Briscard, les Bashkirtseff, les d'Ormesson, la marquise des Ligneris, des concerts, des récitals, des réjouissances très variées⁷. Dans les salons brillent aussi beaucoup de Français. Adolphe de Rothschild, chef de la branche française, réside à Nice après 1860, sa villa Orestis est le lieu de réceptions magnifiques.

Le préfet et son épouse sont très admirés. On lit dans le *Journal de Nice* «Les bals de madame Gavini sont prisés de toute l'Europe». Dans la villa du baron Von Derwies, ont lieu des fêtes de charité, organisées par des dames du meilleur monde. Le baron y reçoit des aristocrates et même des princes. Il entretient à demeure quarante musiciens et dans la magnifique salle de spectacle du château, on joue un opéra par semaine parfois pour lui seul.

Les activités sportives attirent le public et crée une autre forme de vie sociale ; le 21 novembre 1879, a lieu l'ouverture rue Halévy du skating dont raffole Marie Bashkirtseff, il se dotera bientôt d'un «law tennis» à la mode anglo-saxonne.

Le carnaval est une fête populaire, les Niçois s'y déguisent, s'y envoient des confettis de plâtre⁸ et comme c'est dangereux, ils se protègent avec des masques d'escrimeurs. Il n'y a plus ni homme, ni femme, ils sont tous sujets de polichinelle. La fonction du Carnaval avec ses déguisements et ses masques, est d'abolir les barrières sociales et de supprimer la culpabilité ; après la fête le clergé organise des «pardons», ils sont suivis avec ferveur. Les gens huppés et les touristes «pisse-vinaigre» louent des balcons.

⁵ «Programme de l'opéra chanté le lendemain par la Patti» dans le journal *High life* du 13 janvier 1881 et le 16 «compte-rendu de la soirée».

⁶ Dont il fut le généreux mécène.

⁷ Sarty (Léon), *Nice d'antan*, 1921, pages 85 et 169 à 175.

⁸ Supprimé après la guerre de 1945.

Le cercle philharmonique est situé au n° 15 de la rue Saint-François-de-Paule. L'abbé Montolivo y accueille les sociétaires et les abonnés en grande majorité Niçois, on s'y rend en redingote ou en habit ; le cercle possède une bibliothèque, on y donne des bals, des concerts. Il est très décrié et bientôt supplanté par le cercle Masséna fondé en 1861 par les comtes de Falicon et de Cessole qui en sont les président et vice-président. Il n'est fréquenté que par des hôtes de marque ; on y est accueilli par le comte de Barrême qui y reçoit toute l'aristocratie européenne : le comte de Barrens, madame Rattazzi, madame Ignatief, madame de Kausshine, la princesse Souvaroff, la comtesse Mathilde de Cessole sont des habitués.

Le casino international est créé en 1867, sur la Promenade des Anglais. La «fashion niçoise» et la colonie étrangère s'y rencontrent dans une ambiance familiale. On peut y venir l'après-midi en tenue de ville. Dès 1872, des difficultés financières font que le casino international devient le cercle de la Méditerranée, dirigé par le comte de Vigier qui a épousé Sophie Cruvelli, célèbre chanteuse d'opéra, on trouve parmi les fondateurs beaucoup d'étrangers ce qui déçoit les Niçois.

Les bals sont nombreux ; madame Rattazzi dans *Nizza la belle*⁹ note : il y a quatre ou cinq bals tous les soirs à Nice, certains se rendent à tous, on y joue beaucoup.

Il y a aussi les sorties sur la Promenade l'après-midi et les excursions dans l'arrière pays. Les étrangers louent des orangers et viennent avec des amis profiter de leurs ombrages et déguster les fruits.

En 1851, la société des amis des arts a été fondée par un groupe d'amateurs dont Léon Pillet consul de France, le comte V. Garin et Auguste Carlone, elle a pour vocation d'encourager les études artistiques, de fournir les moyens pour faire de la publicité aux artistes, de promouvoir leurs œuvres et d'acheter les plus remarquables.

La société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes est créé à Nice par l'arrêté préfectoral du 22 octobre 1861 ; l'un des fondateurs est Auguste Carlone. Historien et dessinateur, il favorise des présentations et des parutions sur l'histoire de Nice et ses paysages. Plein d'humour, il développe la production d'œuvres caricaturales. La société est reconnue d'utilité publique le 19 septembre 1879.

En 1876, la création du comité de la société des Beaux-Arts, a pour but d'encourager les artistes. Le président est le comte de Caravadossi d'Aspremont et le vice-président le prince Georges Stirbey, ses membres sont des mondains, des députés, des édiles, des artistes comme Chabal-Dussergey et Alexis Mossa, un architecte très actif Philippe Randon. C'est en 1877¹⁰, qu'eut lieu la première exposition de la société des Beaux-Arts ; ce salon fut installé, après de difficiles tractations au palais Marie Christine, place de la Croix de marbre. Les artistes parisiens y vinrent nombreux et le comité dut négocier avec le PLM pour qu'il mette un wagon complet en service pour le transport des œuvres. Un courant s'établissait entre Nice et Paris, ce fut un assez beau succès.

La presse notamment *l'Eclairer, le Petit Niçois, Higt life* pendant la saison, a une bonne audience générale et culturelle. Elle participe au mouvement intellectuel et artistique, elle annonce les manifestations et en fait des comptes-rendus.

High life paraît de 1873 à 1914 uniquement pendant la saison et deux fois la semaine. Son but est d'informer et de distraire les hivernants et les Niçois. Il se fait le chantre des manifestations culturelles et mondaines, le thuriféraire des mœurs élégantes pratiquées à Nice.

En 1861 l'école municipale de dessin de Nice remplace l'école gratuite de dessin fondé par Paul Emile Barberi en 1823. En 1871, on crée l'école gratuite des Beaux-Arts pour jeunes filles qui se charge de l'enseignement du solfège du piano, du chant, du dessin. L'école

⁹ Madame Rattazzi, *Nizza, la belle*, page 85 à 97.

¹⁰ Capatti (Louis), *Les 50 ans de la société des Beaux Arts*, catalogue du cinquantenaire de la société des Beaux Arts, pages 3 à 25.

municipale des Beaux-Arts est ouverte en 1876. La présentation des œuvres d'art se fait toujours dans les ateliers mais aussi de plus en plus dans les expositions.

Malgré le développement accéléré de Nice pendant la période qui va de 1860 à 1880 et les grands changements qui sont ceux de la ville sur la plan de la vie politique, de l'urbanisme, des structures sociales, de l'économie et de la culture, les mentalités des Niçois évoluent assez peu et restent traditionnelles. Nous pourrions constater que, chacun avec leur style propre, les peintres de la cité : Joseph Fricero, Hercule Trachel, Emmanuel Costa et Alexis Mossa restent représentatifs de l'art des aquarellistes de paysages niçois, Ziem étant atypique et beaucoup plus personnel.

• Œuvres des artistes peintres de la période 1860-1880

Joseph Fricero (Nice 1807-1870)

Firmin Aymard écrit : «Fricero est le peintre de Nice. Son oeuvre répandue à l'étranger a fait pour Nice et sa côte la première et la meilleure des publicités» «Fricero est un sincère. Sa peinture est réaliste, il donne vie à des détails ... qui donnent à sa peinture son authenticité».

C'est le peintre des paysages de la région et de la flore, il en représente dont il dessine les variétés avec une grande véracité. Il a peint aussi beaucoup de marines et de remarquables autoportraits. Véritable reporter, il s'est attaché à nous représenter fidèlement les paysans et le même souci d'authenticité préside à ses tableaux des guerriers d'Abd-El-Kader et de la vie en Algérie.

Ce qui frappe chez Joseph Fricero, c'est une apparente simplicité qui vient du réalisme de la scène et des détails, il ne pratique jamais l'emphase, il peint juste ce qu'il faut pour exprimer l'idée et l'émotion.

Huet admire la palette de Fricero, la délicatesse de ses teintes toujours fondues sans que le dessin ne perde jamais de sa netteté. Huet était frappé par la rapidité, le réalisme, la netteté du trait de Fricero, ils sont pour beaucoup dans l'apparente simplicité de la composition.

Saorge, collection particulière

A l'avant plan, les collines sont encore dans l'ombre, comme la rivière et les arbres qui apportent leur fraîcheur à la composition et l'humanise. Derrière, la montagne vivement éclairée par une lumière dorée attire le regard.

La composition s'organise autour de plusieurs thèmes : la rivière, la campagne, les arbres, les collines, la montagne, le soleil matinal ; elle est riche comme la nature verdoyante, mais demeure très ordonnée.

Les tons ocres et verts vont du foncé au clair d'une manière très subtile comme il est habituel chez Fricero, mais la palette est plus riche, il multiplie ici les nuances de ces deux tons.

Ici, la main de l'homme et la nature combinent leur ordre pour amener une certaine exubérance organisée qu'exprime le peintre dans sa représentation des couleurs, des matériaux, de la végétation, de la rivière et de ses bords ourlés de vagues.

La nature qui nous est ici montrée est riante, bien en phase avec les paysages des peintres niçois lorsqu'ils célèbrent les montagnes de leur pays. La composition reste classique, très organisée comme pour mettre en relief la nature et le soleil dont la beauté élève notre âme et la transcende.



Hercule Trachel (5 juillet 1820-21 janvier 1872)

Sa vie est marquée par les valeurs familiales et vouée très tôt à l'art. C'est une figure niçoise. Les voyages élargissent sa technique et sa palette. Hercule aura toute sa vie une intense activité créatrice.

Les thèmes sont très variés, c'est le peintre des paysages, des hommes, des marines, des scènes historiques, religieuses, folkloriques, et surtout de la vie quotidienne de Nice. Nous avons aussi beaucoup de tableaux de ses voyages en Italie : les Alpes, Tivoli, Saint-Marc de Venise, le Vésuve, la campagne romaine. Il travaille aussi pour *l'Illustration*, ainsi pour la scène des Niçois se rendant aux urnes lors du plébiscite pour le rattachement.

Il a gardé de ses études un style de composition académique. Il se définit comme le peintre de l'instantané et cherche à capter la précarité d'un moment exceptionnel. Pourtant beaucoup de ses compositions sont imaginaires. Son coup de crayon est incisif et vivant mais le rendu final est moins le produit de la vision et de la sensation directes que d'une reconstruction qui met en scène le sujet.

Le choix des couleurs dans les scènes représentant des personnages, est souvent inspiré par la tradition. C'est moins vrai pour les paysages, où on trouve parfois l'utilisation de heurts chromatiques ou au contraire des tons très nuancés.

Pour le paysage de la région, Trachel travaille selon les méthodes des aquarellistes niçois. Dans les tableaux à l'huile de scènes religieuses ou traditionnelles, la composition et le choix des couleurs suivent les canons académiques. Dans les paysages italiens, on observe des influences diverses, ainsi celle de Poussin, des peintres de Barbizon et des romantiques allemands.

Villefranche, Beaulieu, aquarelle, dimension apparente : 30 x 52 cm, non signé et non datée, musée d'art et d'histoire Masséna.

Hercule Trachel travaille ici dans la facture traditionnelle des peintres niçois. Ce tableau fait penser aux œuvres de Bensa ou de Defer dans «Le chemin de la Californie». Il est probable qu'il date de la première manière du peintre dont les dessins et les couleurs s'allégeront par la suite.

Cette aquarelle dut avoir du succès, elle montrait un paysage très beau et très typique de la région et sortant du cadre strictement niçois, renouvelait l'intérêt du public.

La composition est savante, le spectateur surplombe le paysage, l'angle de vision est très subtilement choisi, la perspective nous est donnée par les couleurs et les nuances des tons. Des rochers situés au premier plan, présentent une végétation de broussailles que dominent deux pins parasols aux troncs placés en diagonale, ce qui leur donne du volume et du caractère, nous apercevons aussi la rade de Villefranche et sa colline garnie de maisons. La mer s'étale de cette rade à l'extrême-droite vers le Cap Ferrat dont les collines rocheuses virent de l'ocre au pourpre ; par de là, la presqu'île de Saint-Jean, nous retrouvons la mer et les rochers rougeoyants aux creux desquels on devine Beaulieu. Nous sommes au soleil couchant, le premier plan est déjà moins éclairé, en contre-jour, tandis que le bleu de la mer, Villefranche, les bateaux en arrière-plan présentent au spectateur, un paysage noyé dans le soleil.

Les tons sont très forts, très vifs ; à première vue, on dirait presque un pastel aux pigments très denses. La composition, les couleurs apportent à ce tableau une subtilité et une véracité qui sont peut-être ressenties comme telles parce qu'elles provoquent chez nous des sensations très proches de celles que nous ressentons lorsque nous contemplons ce paysage.

On est ici en pleine tradition niçoise mais aussi en plein romantisme, Trachel exalte la nature et l'homme ; maisons et bateaux. Le titre «Villefranche, Beaulieu», se suffit à lui-même, car il s'agit effectivement de l'un des plus beaux paysages de la côte, très apprécié de la haute société. Les Niçois et Trachel aiment ce paysage et vibrent devant cette beauté.





La Niçoise charitable, musée Masséna est d'une facture beaucoup plus académique. Elle a les traits typiques de la Niçoise, cheveux très noirs, visage un peu lourd mais traits fins. Trachel nous la montre tendant un morceau de pain à un mendiant, elle tient dans ses bras un bambin symbole de charité, son corsage très blanc représente la pureté, ses yeux baissés et sa bouche close montrent sa modestie et sa compassion. Le visage du mendiant exprime à la fois sa fierté de Niçois et sa reconnaissance pour l'intérêt que cette femme lui porte. Les fleurs et la hotte pleine de raisins du vigneron qui offre une grappe à l'enfant, montrent les bienfaits du soleil méditerranéen : les fleurs, les fruits, la gentillesse des habitants. Trachel se fait ici encore le chantre du pays et des traditions niçoises. On pourrait reprendre les mots de Georges Duby : «C'est une pauvreté, mais c'est une pauvreté au soleil»

Alexis Mossa (Santa Fé de Bogota 1844-Nice 1926)

Issu d'une famille d'orfèvre et attiré par l'art, Alexis étudie au Beaux-Arts de Paris. Il rentre à Nice après un échec au Salon. Erudit, émotif et sensible, doté d'humour et d'imagination, c'est un artiste très doué. Il possède d'excellentes qualités relationnelles et connaît très rapidement le succès dans le milieu niçois. L'engouement du public persiste jusqu'à la fin de sa vie.

Les aquarelles d'Alexis Mossa nous restituent le charme et la poésie de nombreux villages et panoramas de Nice. On trouve chez lui le réalisme et le goût du détail, ses paysages servent aujourd'hui de références historiques pour Nice et ses environs, certains s'apparentent pour l'exactitude à des photos. La fraîcheur et la facilité qui semblent l'apanage de son œuvre sont les fruits d'un travail approfondi, il a peint environ huit mille aquarelles dont sept mille sont conservées au musée Masséna.

Le sujet c'est avant tout Nice et les Niçois. Ses aquarelles paraissent avoir une vocation de témoignage historique. Il donne aux scènes de la nature où à celles représentant des Niçois une sorte de pérennité. Pourtant rien n'est figé, le paysage comme les animaux et les personnages baignent dans une lumière qui les rendent vivants.

Emule des peintres de Barbizon où il séjourne en 1865, il en retient l'amour des paysages qui sont représentés pour eux-mêmes, l'habitude de les peindre en extérieur. La composition ne doit pas occulter l'excellence du dessin, le réalisme des détails, le choix des couleurs qui permettent d'éviter la fadeur ou le chromo. Les personnages sont petits mais souvent en mouvement ce qui leur donne de la présence. Le ciel occupe souvent le tiers supérieur du tableau. Le plan inférieur est souvent celui de la route, de la rivière, du jardin devant la maison.

Il peint des aquarelles obsédantes de lumière, c'est l'apport essentiel et l'originalité de son œuvre. Il sait restituer l'une des principales caractéristiques des paysages de la région : la lumière et les aspects changeants qu'elle engendre, les tons si variés, si denses des fleurs, des arbres, des maisons accentués au fil des heures par le plein soleil ou son atténuation, les atmosphères bleutées, brumeuses, ouatées du lever ou du coucher tels que nous ont décrites les écrivains et les poètes niçois, Georges Avril, Jean Wallis, Louis Cappatti, Le Clézio...

Il rejoint les peintres traditionnels niçois comme Fricero et Trachel en mettant toutefois l'accent sur la lumière. Dans certaines aquarelles, l'éclairage, les touches juxtaposées ou superposées l'apparentent aux impressionnistes : «La villa des Arènes et son parc». Il pratique l'alliance de la virtuosité et de la rapidité pour exprimer sa sensibilité et son émotion. Ce qui apporte à son œuvre, une fraîcheur, une spontanéité, une souplesse étonnantes.

Cimiez : le Régina en construction, aquarelle, dimension apparente 19 x 25 cm, non datée, non signée, musée d'art et d'histoire palais Masséna.



L'hôtel Régina Excelsior a été inauguré en 1895, au vu des échafaudages légers et des peintures qui ornent la façade, on peut penser qu'Alexis Mossa peint ce tableau à une date proche de la fin des travaux.

A cette époque, Alexis Mossa est un peintre très connu qui fait partie des notabilités de Nice, lui a-t-on commandé ce tableau ou a-t-il voulu marquer un moment historique de la vie de Nice ? Le Régina est le plus beau palace de la ville, il est situé dans le nouveau quartier de Cimiez dont le promoteur est le célèbre Henri Germain, fondateur du Crédit Lyonnais et l'architecte Biasini. La reine Victoria en a réservé une aile et y aura son jardin particulier. L'inauguration de cet hôtel gigantesque (400 chambres) et magnifique car le luxe s'y étale, est la consécration de Nice en tant que ville de plaisir.

La structure biaisée qui étire la façade de gauche à droite donne une idée de sa longueur et apporte au tableau sa profondeur comme les personnages allant diminuant de taille et semblant bien petit par rapport à la masse de l'hôtel, le tilbury renforce cette impression.

La façade est très colorée, les murs beiges rosés semblent renvoyer le soleil, des traits ocres, rouges, bleus, jaunes orangés courent le long des travées, la couleur est disposée de façon discontinue, un peu à la manière impressionniste, mais l'œil ne remarque pas cette discontinuité qui apporte l'idée que la façade est éblouissante sous le soleil.

A droite, des frondaisons vertes et jaunes rejoignent un ciel aux nuages blancs qui se termine par un peu de bleu répondant à celui de la façade. Les personnages sont colorés, bien campés, actifs. Au premier plan, l'un d'entre eux, vu de dos nous fait entrer dans le tableau où nous accueillent bientôt d'autres personnes marchant vers la façade.

La composition, la lumière, les couleurs nous font ressentir le caractère festif de ce nouvel et merveilleux hôtel, il règne ici de façon très palpable un air de liberté et de luxe. La société niçoise qui va bientôt profiter des nouveaux plaisirs dont il sera le dispensateur s'en réjouit, les ouvriers auxquels il a fourni du travail aussi, les boutiquiers comme les futurs employés de l'hôtel également, il nous est montré ici comme un symbole, celui de la richesse et du plaisir de vivre sur «la Côte d'Azur».

En 1895, Alexis a 50 ans, c'est la maturité et le plein succès pour l'artiste qui a gardé un dessin net, maîtrise le rendu d'une vision ensoleillée et la mâture d'impressionnisme pour rendre la légèreté de l'air.

Emmanuel Costa (Menton 1833-Nice 1921)

Il peint une Nice et une Méditerranée de rêve souvent fantaisistes et éloignés de la réalité, on le constate pour les paysages comme pour l'architecture.

Emmanuel Costa s'attache surtout à représenter les paysages de Nice et des environs. Il nous montre les Niçois s'affairant à leurs activités, détaille les costumes et les couleurs, décrit des moments de la vie des Niçois.

Elle est souvent assez complexe car chaque œuvre représente une scène où rentrent de nombreux éléments explicités par beaucoup de détails. Le tableau s'étale dans une vision panoramique et sur plusieurs plans, Costa s'exprime avec facilité en utilisant à la fois une grande largeur et une grande profondeur du champ de vision.

Le panorama, la terre, les bâtiments baignent en général dans une couleur ocre aux multiples nuances, l'air chargé de cet ocre impalpable renvoie une lumière dorée, ce cadre contraste fortement avec les personnages, les animaux, les voitures, les bateaux réalistes et très colorés.

Le dessin est toujours très net. L'ambiance est souvent active dans un style qui semble proche de celui du reportage.



La lumière adoucie, dorée et les couleurs aux tons nuancés et contrastés donnent souvent à ses tableaux un certain flou. Par ses atmosphères impalpables et son sens du mouvement, il se rapproche des impressionnistes.

Le port, aquarelle 41 x 75, non signé et non daté ; musée d'art et d'histoire Masséna.

On a ici une mise en scène de l'activité portuaire niçoise. Nous assistons au déchargement des bateaux, des hommes s'affairent, d'autres les regardent ou bavardent. Les monts Alban et Boron ferment l'horizon.

La composition est complexe, le peintre accumule des détails très significatifs sur les travaux qui s'accomplissent ici. Au premier plan, on entre dans le tableau à gauche et au centre par des rails qui sillonnent le quai et nous conduisent à l'anse où s'étale la mer, au milieu une vedette sert de repère pour la profondeur. A droite en dessous du quai, une femme accompagnée de deux enfants regarde s'activer un ouvrier, une charrette repart vide, l'autre attelée d'un cheval blanc est encore remplie de matériaux, deux chevaux tête-bêche la précèdent. Derrière eux, deux magnifiques bateaux aux voiles blanches déployées contrastent avec les coques et les mâts sombres des bateaux accostés. A gauche une barque chargée arrive au débarcadère, un homme à la gestuelle affirmée l'aide à accoster tandis que d'autres bavardent près de lui. Au milieu, on a l'eau dont les tons verts et ocres sont très nuancés. Au second plan, on a les bâtiments, les montagnes. Le ciel où s'étale un gros nuage blanc, est bordé en haut d'un azur continu.

Notre œil distingue bien tous les détails accumulés dans un cadrage que l'on pourrait presque qualifier de photographique. Les touches superposées de l'eau, le fondu du ciel et de l'atmosphère révèlent la maîtrise de l'aquarelliste.

On ne connaît pas la date d'exécution de ce tableau, mais le port semble très actif, les rails peuvent nous faire penser qu'on y traite des produits pondéreux, tels le ciment, le bois, l'huile, etc... Située entre Gênes et Marseille, Nice ne sera jamais une grande ville portuaire, mais une part importante de l'activité de Nice et de son arrière pays se déroule ici, Costa la met en scène dans un style à la fois actif et poétique.

Félix Ziem (1821-1911)

Sensible, angoissé, passionné et courageux, Félix Ziem est un romantique. Sociable, il met ses grandes facilités relationnelles au service de son art et de son ascension sociale. Grand voyageur, il aura trois principaux ports d'attache, Martigues, Venise et Nice qui est le véritable point de départ de sa réussite.

Travailleur acharné, passionné de son art, souvent dépassé par les commandes qu'il avait du mal à fournir, Ziem a eu une énorme production, on a recensé 2500 tableaux, 4000 études peintes, 8000 dessins. Il fait des croquis et des essais en extérieur, la peinture est finie en atelier. L'œuvre de Félix Ziem est très personnelle, moins par les sujets que par la composition, la lumière, les couleurs.

Comme tout le monde, il peint à Venise, le Grand Canal, le quai des Esclavons, il innove avec «Les jardins français». C'est le peintre de la lumière qui met en valeur la beauté, l'harmonie, la joie de vivre et le rêve.

La composition est subordonnée aux recherches qu'il conduit à partir des effets de la lumière et guidée par elles. Elle s'ordonne à partir d'un point lumineux central et d'un éclairage généralement différencié par plan ce qui donne au tableau sa profondeur ; cet éclairage diffus, irréel apporte à l'ensemble un caractère théâtral. La partie supérieure est souvent en arc de cercle qu'il s'agisse d'une porte ou du ciel qui forme une sorte de voûte. Le sujet est fréquemment placé dans le tiers inférieur.



Il abuse du chrome, du jaune indien accompagné du jaune de Naples, de terre de sienne et de blanc. Il utilise de nouveaux procédés. L'apparent chaos des couleurs se transforme à distance par le mélange optique en une chatoyante harmonie.

Van Gogh était subjugué par le bleu des ciels de Ziem. Dans les soleils couchants, il affectionne souvent le carmin. Il utilise souvent des rappels de couleur, subtils, peu visibles mais optiquement très actifs. Peintre de la lumière, il sait rendre le jeu de la particule lumineuse au contact de l'eau et le vibrato de la touche.

Il a été influencé par Le Lorrain pour la sobriété, l'idéalisme et la représentation du paysage comme le sujet du tableau. On ne peut oublier l'influence de Turner que Ziem admirait beaucoup et qui se fait sentir dans les ciels et les percées subtiles de lumière.

Nice, pêcheur au bord du Loup, 1895, huile sur bois, dimensions 0,41 x 0,61, Martigues

L'œuvre est datée de 1895, Ziem partage maintenant son temps entre Nice, Paris, Marseille et Venise. L'hiver, il réside à Nice pour soigner ses bronches, il en profite pour peindre ses paysages. Le tableau est peint à l'huile. Les couleurs sont jaunes indien et jaune de Naples pour le ciel qui se reflète dans la rivière, ce jaune est prolongé sur l'eau et les rives par le carmin qui teinte fortement l'eau, les joncs et les arbres dénudés sous un coucher de soleil hivernal.

La lumière part d'un point central situé à l'horizon au tiers inférieur du tableau, elle s'étale, se diffuse sur l'eau comme dans le ciel baigné lui aussi dans une lumière dorée.

C'est cette lumière qui remplit le paysage, met en valeur sobrement les bords de la rivière prolongés par des collines et le pêcheur campé sur ses deux jambes. Le fait qu'il nous tourne le dos et nous est présenté à contre-jour, penché dans une attitude attentive et calme, seul et baigné dans la lumière, accentue le caractère serein de l'ensemble.

Il s'agit d'un paysage typique de l'arrière pays. Nous sommes là au cœur des sujets traditionnels qui touchent les Niçois, ils chérissent les paysages, la lumière de leur pays et ses ciels au soleil couchant ; c'est un thème qui plaît à Félix Ziem, mais c'est aussi un thème universel qui touche tous les spectateurs.

Le peintre utilise dans ce tableau tous les procédés qui lui sont chers. Ils prennent ici un relief particulier de par la simplicité du sujet et le calme de l'attitude du pêcheur qui donnent toute son importance à la lumière.

Ziem apporte à ce paysage une lumière diffuse qui en fait ressortir la beauté, cette lumière nous mène dans un monde de rêve, un monde idéal de beauté et de calme que pourtant la silhouette du pêcheur et son attitude nous prouvent bien réel. L'homme peut atteindre cette vision et cette sérénité. C'est peut-être le message que veut nous faire partager Ziem. Très croyant, le soleil et la magnificence de la nature lui semblaient un message divin. Cette conception rejoint celle de Turner.

• Evolution politique, économique, sociale et culturelle de 1880 à 1914

Alfred Borriglione est maire de Nice de 1876 à 1894, puis sénateur. Le baron Flaminius Raiberti lui aussi républicain, est député de 1890 à 1922, puis sénateur jusqu'à sa mort en 1929, il exerce dans le département un véritable principat. Ainsi les modérés républicains sont les maîtres du département ; ils s'appuient sur *l'Eclaireur de Nice*, les propriétaires, les commerçants, les ouvriers. Passant par les responsables locaux ou associatifs, ce qui permet l'échange de service, ils sont en contact permanent avec leur clientèle. De la sorte, s'est constituée une machine efficace. Face à cette puissance la Gauche représentée dans les Alpes-Maritimes par les radicaux et quelques socialistes obtient des

scores électoraux faibles. L'essor des Républicains, se traduit très souvent par l'adoption de mesures anticléricales.

Dans les dernières années du XIXe siècle, le radicalisme se vit menacé par le jeune mouvement socialiste qui le débordait sur sa gauche.

A Nice, la fédération socialiste ouvrière organise au début du XXe siècle de nombreuses grèves et l'agitation sociale va en s'aggravant de 1901 à 1910 : grèves des balayeurs et des charretiers, des traminois, des cheminots du chemin de fer du sud. Cette agitation est durement réprimée.

En 1912, le général Goiran est élu maire et en 1914, à part Jean Ossola, tous les élus des Alpes-Maritimes sont des amis de Raiberti. La droite qu'elle soit républicaine ou monarchiste a effectué une nette remontée électorale en exploitant à son profit la peur de l'agitation sociale et les progrès du nationalisme, en brandissant très haut le drapeau tricolore, en défendant avec conviction les valeurs nationales. L'adoption de la loi de trois ans de service militaire en 1913, souleva certes des oppositions. Cependant aucun incident ne se produisit lors des conseils de révision de l'automne 1913, la Provence se montrait française, patriote et prête pour la guerre.

L'essentiel du développement économique est apporté par l'explosion démographique, amenée par le tourisme qui est toujours à la base de l'essor de la ville. Les difficultés économiques européennes qui sévissent jusqu'en 1900 induisent des changements dans le mode de vie des plus fortunés. Les touristes nobles ou les bourgeois très aisés diminuent la durée de leurs séjours. Résidents ou touristes, ils sont des pourvoyeurs d'emplois pour tous les métiers : les ouvriers et les employés de la construction, les domestiques des villas et tout le personnel des hôtels, les artisans, les commerçants, enfin tous ceux qui travaillent pour alimenter la ville, soit dans les cultures vivrières de proximité soit dans l'arrière-pays où sont produits le beurre, les œufs, les fromages, la viande dont en priorité le mouton.

Dans la ville moderne, on trouve des commerces de luxe : on parle de 160 bijouteries et joailleries, des fleuristes, des cafés, des restaurants et des salons de thé comme celui de Vanighan sur la place Masséna. Les Galeries Lafayette sont très prospères.

Le développement de l'automobile et de l'électricité favorisent l'essor des ateliers de mécanique et d'électricité. Les fabriques de meubles se développent boulevard de la Madeleine.

Sur le port, on a des artisans pêcheurs et des entreprises qui fabriquent des barques, des bateaux et les fournitures inhérentes à ces métiers, mais le port a une activité limitée, Gênes et Marseille étant de rudes concurrents. En 1913, Nice importe pour 360 000 tonnes avec surtout du charbon pour le chemin de fer et l'usine à gaz de Riquier, des bois de construction, des céréales, du vin, des produits alimentaires. Dans les exportations qui sont de 90 000 tonnes, on a surtout de la chaux et du ciment de Contes, de l'huile d'olive et du parfum de Grasse.

Des quartiers nouveaux ce sont équipés, celui des Musiciens avec ses rues aux noms de compositeurs et son damier régulier, le quartier de Beaulieu, le quartier Saint-Etienne. A l'est du Paillon, le quartier de Riquier a perdu ses orangers au profit d'installations utilitaires réparties sur un damier aux rues rectilignes qui se prolonge vers les quartiers de Beaulieu et de Saint-Roch. On trouve dans ce dernier, la caserne, la fabrique de tabac, les entrepôts, la gare de marchandises, les abattoirs, etc... C'est aussi le principal secteur d'arrivée de l'immigration italienne, de la rue de la République au bas du mont Alban, par la porte de la route de Turin.

L'habitat résidentiel de luxe se développe dans le quartier du mont Boron qui est très prisé comme le versant sud du plateau du Piol qui devient Parc Impérial et la colline de Cimiez. L'organisme promoteur de Cimiez est la société foncière lyonnaise, filiale du Crédit

Lyonnais fondé par Henri Germain. Cet hivernant fidèle, aidé par une épouse remarquable et très connue de par sa naissance et son entregent, veut promouvoir Nice et la Côte, relancer la construction qui a tendance à stagner vu la récession mondiale de la fin du XIXe siècle. Ce sera l'un des principaux théâtres d'activité de l'architecte Biasini.

La Promenade des Anglais est le symbole de Nice et de la vie de saison. A l'ouest de l'embouchure du Paillon, la Promenade atteint Carras. Ce bord de mer urbanisé est un rivage transformé en chaussée sur un remblais de 1800 mètres de long et de 26 mètres de large.

Avenue Victor Hugo, au Parc Impérial, au mont Boron, à Cimiez... on trouve à cette époque de beaux logis à l'architecture festive. Les flancs des collines sont couverts de magnifiques jardins fleuris avec quelques villas enfouies dans la verdure.

L'activité hôtelière se déploie, on construit de nombreux hôtels : les déplacements rendus plus faciles abrègent les séjours, ils sont de un à deux mois en hiver et se font de préférence à l'hôtel. Ainsi à l'époque de la villégiature, succède l'ère des grands palaces ; on y descend en famille, escorté de sa domesticité. Depuis 1880, l'hôtellerie de luxe se développe, les palaces internationaux se multiplient.

L'apport des capitaux vient de l'Europe entière, les Niçois ne participent pas ou très peu à la construction du parc hôtelier, ce sont des Suisses, des Allemands, des Belges qui investissent. Puis le grand capitalisme se déchaîne. La filiale immobilière du Crédit Lyonnais, créé par Henri Germain qui est à l'origine de la construction de Cimiez, s'intéresse également à la mise en place des voies et réseaux divers, des chemins de fer, des gares, des tramways, Au quartier Carabacel se construisent le Grand Palais, l'hôtel de Paris et en montant le boulevard de Cimiez, l'Alhambra dont l'architecture de rêve est agrémentée d'ornements orientaux, l'Hermitage, le Riviera Palace. On a aussi, le Winter Palace et tout au sommet dominant la ville, l'Excelsior Hôtel Régina. En 1912 s'ouvre le Negresco dont l'architecte est Niermans.

Tous ces bâtiments ne sont pas du style méditerranéen, c'est le modèle suisse qui prévaut : l'hôtel Palais ou Palace Européen auquel les aristocrates sont habitués, le demi-monde s'y presse aussi qui voit là le moyen d'acquérir le statut social qu'il recherche. Les Niçois qui ont déjà vu s'élever les châteaux de l'Anglais Smith ou celui de Valrose de von Derwies ne s'étonnent plus. L'hôtel des Anglais, futur Ruhl est un résumé de tous les styles, même de ceux qui n'ont jamais existé. Cette architecture étale le luxe, la somptuosité des matériaux, soigne le décor. Partout on voit s'élever des colonnes, des cariatides, des frontons, des tourelles, des coupoles, des lanternes, des balustres. Les matériaux utilisés sont le marbre, les vitraux, les cristaux, les stucs, les glaces, la ferronnerie, etc... Les deux principaux architectes¹¹ sont Charles Dalmas qui construit à Cimiez le Winter Palace, l'Hermitage, le Ruhl sur la Promenade et Sébastien Marcel Biasini qui a réalisé entre autre le Riviera Palace, l'Alhambra et l'Excelsior Régina qui comporte 400 chambres dont la moitié sont équipées en salle de bains et toilette.

Dans l'hôtel, les hivernants veulent voir et être vu, se faire des relations et les entretenir, se divertir. Le hall, les escaliers, les salons ont une fonction sociale.

Le chemin de fer a conquis ses lettres de noblesse. Depuis Saint-Raphaël, la ligne longe la mer, le restaurant est de luxe. Des Bouches-du-Rhône à Nice par Draguignan et Colomars, de Grasse à Cannes et avec la ligne de Digne qui arrive à Nice en 1892, on a par le PLM et les Chemins de fer du sud, une bonne pénétration du haut-pays et de l'arrière-pays niçois. La Riviera est à la portée des grandes villes européennes, avec les trains de luxe, puis les trains de plaisir qui viennent de Paris, Londres, Saint-Petersbourg.

Les tramways complètent avec efficacité cette pénétration. En 1897, on a créé le TNL ou compagnie des tramways de Nice et du littoral. Renforcé en 1901, le réseau de

¹¹ Gouirand (Pierre), *L'architecture d'accueil sur la Côte d'Azur à la Belle Epoque*, Mesclun n° 10, 1988.

tramways électriques relaie les omnibus et les anciens tramways à chevaux et à vapeur pour la desserte des quartiers éloignés de Nice.

On finit de construire le canal dérivé de la Vésubie vers Gairaut et en 1912, on achève le tout à l'égout.

Sur le plan démographique, on voit s'accroître encore très fortement, l'effectif de la population. Elle passe de presque 70 000 à 142 940 habitants de 1880 à 1914 et le nombre de touristes qui est en 1880 de 25 000, devient 150 000 en 1914.

Nombre d'Italiens se joignent à eux, ainsi les petits commerçants toscans du cours Saleya, les Piémontais qui sont employés chez les bourgeois ou dans les hôtels, ouvriers du bâtiment. Avec les années, Nice devient de plus en plus cosmopolite avec en plus des Italiens, des Hongrois, des Russes, des Allemands, des Suisses qui sont le plus souvent des ouvriers.

Par leur nombre, les Italiens focalisent la xénophobie et ainsi se répand le stéréotype dévalorisé de l'immigré¹² : sale, joueur, querelleur, chapardeur, prompt à jouer du couteau. On les rend responsable du chômage et des bas salaires.

La masse a un niveau de vie médiocre, les salaires sont peu élevés et il y a souvent des crises ; les loyers sont chers, la vie aussi. Chaque printemps les hôtels ferment et leurs propriétaires s'en vont dans leurs succursales, seuls les employés qualifiés suivent, les autres doivent trouver un moyen de survivre.

La sous-alimentation, les défauts d'hygiène, les logements insalubres (beaucoup vivent dans des caves sans fenêtres), amènent la tuberculose, la surmortalité infantile.

Les Niçois sont très attachés à leurs traditions. De la fin du XVIIIe siècle à 1860, le comté a subi plusieurs changements de régime politique. Face aux bouleversements des institutions, de la langue officielle, des lois et de l'administration du pays, le peuple de Nice s'est adapté, mais pense qu'il n'y a qu'une valeur certaine : être Niçois. Les natifs comme les immigrants veulent maintenir les traditions niçoises. Cette idée est très vivace chez les peintres qui s'attachent à représenter la beauté des paysages de Nice et de sa région.

Nice est une ville très religieuse, ses habitants sont très pratiquants et manifestent beaucoup de signes extérieurs de piété. La religion y présente un « certain baroquisme¹³ », une profusion de pratiques, une grande importance accordée aux gestes, aux processions, aux pèlerinages, aux réceptions des évêques, aux pompes funèbres.

Le petit peuple a peu de rapports avec les touristes, il est très fier de ses traditions, il continue à chérir le nissard, bien que la langue française soit obligatoire à l'école et dans les administrations, il est fier de sa cuisine, il participe au « festin des mai », aux fêtes et surtout au carnaval. La culture italienne reste vive, les propriétaires ornent souvent leur maison de fresques situées sous les toits et représentant des fleurs.

Les touristes se font de plus en plus nombreux.

En 1896, la reine Victoria arrive le 11 mars, le surlendemain elle reçoit François Joseph et Sissi, le 17 mars le roi des Belges et Marie Féodorovna veuve d'Alexandre III sont ses hôtes, quelques jours après Oscar II, roi de Suède et de Norvège lui rend visite. En 1899, Victoria inaugure le pont Barla et loue une aile du Régina.

Le roi Léopold ¹⁴de Belgique a créé une colonie belge à Nice.

Les rencontres des Niçois riches et des étrangers fidélisés à Nice se font dans les salons, les cercles, les casinos.

Déjà en 1911, la moitié des hivernants sont des Français et la clientèle se diversifie, on a des hommes d'affaires, des politiques, des journalistes, des banquiers, des écrivains, des musiciens, des vedettes du music-hall.

¹² Vrai pour toute la Côte, en 1881 on a « les Vêpres Marseillaises ».

¹³ Derlange (Michel), *Les Niçois dans l'histoire*, tome II, page 220.

¹⁴ Doin (Marc), *Histoire des Belges sur la Côte d'Azur*, Mesclun n°12, 1888-1889.

Mais on a aussi toute une faune de gigolos, de demi-mondaines, Liane de Pougy et la belle Ottero.

De 1860 à 1914, la Riviera est devenue de Menton à Hyères, la première région touristique d'Europe. Au fil des années, Nice reçoit une clientèle de personnes d'origine sociale moins brillante : des notables, des riches ou seulement des gens aisés qui viennent pour quelques mois ou quelques jours.

La vie de salon existe toujours, chez Gambart aux Palmiers ou chez la princesse Kotschoubey ou chez les nouveaux venus comme les Germain. Mais écoutons André Germain : « A Paris comme à Nice, mes parents avaient l'un des salons¹⁵ les plus brillants de l'époque, ils recevaient surtout des hommes de lettres et des politiques. Gambetta est ami de mon père cependant il lui préfère Thiers et le duc d'Aumale plus distingués et moins tribuns. L'imagination de mes parents était sage et bourgeoise, ils étaient hostiles au Romantisme. En art comme en lettres, ils avaient les goûts du jeune Proust et étaient comme lui influencés par les valeurs officielles, celles prônées par les personnalités de la République. Parmi les peintres, ils aiment : Bonnat, Hébert, Henner qui a peint ma sœur aînée, Carolus Duran et pour les paysagistes du Midi : Français et Ziem pour ses couchers de soleil¹⁶. Pour les musiciens, leur préférence vont à Ernest Reyer et Ambroise Thomas. Leurs écrivains préférés sont Maurice Barrès, de Vogüe, Victorien Sardou mais ma mère a des problèmes avec ce dernier car elle le critique un peu trop librement. » Nous constatons qu'à part Ziem et Victorien Sardou ce ne sont pas des habitués de Nice.

Le comte Apraxine, un Russe reçoit dans sa villa de Saint-Philippe.¹⁷ A la villa Arson, la comtesse Arson donne des fêtes renommées et courues. La comtesse de Cessole reçoit dans son château, actuelle résidence de l'évêché, mais aussi dans son hôtel de la place Saint-Dominique. Elle y organise des tableaux vivants dont les peintres Ferri et Eugène Lamy composent les sujets, ses filles et ses amis y participent.

Dans les hôtels la clientèle est aristocratique, ce sont des nobles qui se rencontrent dans tous les places d'Europe et se fréquentent entre eux. On reste la saison, on retrouve ses amis, on a le temps de faire de nouvelles connaissances. Chaque hôtel comprend des restaurants, des salons de lecture, de conversation, de jeux de carte, de musique ; beaucoup on des salles de spectacle, on y donne des concerts, des bals, des fêtes. La haute bourgeoisie et les nobles niçois fréquentent les hivernants dans les cercles, les casinos, les bals, les différents centres culturels.

Au Cercle de la Méditerranée, on joue gros jeu et les femmes ne sont pas admises si ce n'est sur invitation. En 1891, l'opéra Lohengrin y est créé en première en France par Sophie Cruvelli, vicomtesse Vigier qui tient une place considérable dans la vie mondaine de Nice. En 1884, on ouvre le « Casino Municipal ». Il est doté d'un théâtre et Sarah Bernhardt viendra y jouer en 1897.

Le « Palais des Fêtes » ou casino de la Jetée Promenade inauguré en 1883 est victime d'un incendie, il est rouvert en 1891. C'est un ensemble de 6 500 m² avec autour une vaste plate-forme circulaire ornée de verdure. Son style orientalisant ne plaît guère au Niçois.

La société des Beaux Arts est créée en 1876 par le peintre Alexis Mossa. Le but de la société est de promouvoir les artistes niçois à Nice.

En 1880, le président du comité de la société des Beaux-Arts, devient le comte de Béthune qui se révélera très actif. Durant sept ans, la société connaîtra une réelle prospérité financière, facilitée par le soutien de Cazalet, son généreux mécène. L'exposition de 1880,

¹⁵ Germain (André), *Les Fous de 1900*.

¹⁶ On note l'absence des peintres niçois de l'époque, dans les tableaux des portraits de grandes dames exposés au Musée d'Art et d'Histoire Masséna. Ils n'étaient pas assez célèbres.

¹⁷ Latouche (Robert), *Histoire de Nice*, tome II, page 60 à 76.

connut un grand succès qui se maintient jusqu'en 1911, année où la société présidée par Henri Navallo atteint son apogée.

Le cercle l'Artistique est fondé en 1895, sous la présidence de J. Saqui. On y donne des concerts, des conférences, des soirées littéraires sur les œuvres de Musset et de Mme de Sévigné, etc... on y invite des hommes et des femmes célèbres : Edouard Herriot, jeune maire de Lyon, Colette, Massenet. Costa en fait têt partie, le poète niçois Eugène Sorlin également. On y donne des thés où sont invitées les familles des sociétaires.

On y organise aussi des expositions dans le salon de lecture. La première exposition de peinture et de sculpture a lieu le 26 janvier 1901 avec notamment des œuvres de Cyrille Besset, H. Didier, Gamba de Peydour. Parmi les plus célèbres, on a en 1907 l'exposition Fragonard qui connaît un grand succès. En 1909, l'exposition Ziem en a encore plus. La même année, il y eut une exposition fructueuse des œuvres d'Alexis et Gustave Adolphe Mossa. Alexis y présenta 52 œuvres dont « La Foi » de 1880, la Naïade Sauroctone, Gustave Adolphe, 108 œuvres avec des aquarelles, des toiles symbolistes sur le sujet de Salomé, des paysages de l'Italie et des Alpes-Maritimes, des œuvres à l'huile avec des paysages de Lucéram, des pastels avec des scènes de courses, des dessins de portraits. En 1911, eut lieu une exposition de Gamba de Peydour.

Le cercle l'Athénée est un cercle d'études littéraires et d'expositions.

En 1880, son président est Cordier. Chabal Dussergez, Gamba de Peydour et Alexis Mossa y présenteront leurs œuvres.

Journalistes, écrivains, présidents d'associations sportives, carnavaliers, tous renforcent le prestige de Nice : Jean Lorrain né à Fécamp en 1855,¹⁸ s'installe définitivement à Nice en 1902. C'est un homme de lettres parisien, un journaliste collaborateur de *l'Événement*, de *l'Echo de Paris*, il dénonce l'aspect cosmopolite de la ville de Nice et nous parle de son dégoût de la Belle Epoque et de la Riviera : « Il y a une séparation des Niçois et des étrangers, les Niçois ne participent plus à rien, dans les journaux on fait une distinction entre ce qui s'adresse aux Niçois « nos compatriotes » et ce qui concerne « nos hôtes distingués ». Sauf chez le préfet André Joly qui invite ensemble des Niçois et des étrangers, il y a très peu d'échanges.

Le carnaval est de plus en plus apprécié : en 1882, Mossa et Jarnach imaginent un char de sa Majesté Carnaval suivi d'un défilé de nombreux autres chars. En 1883, deux cents voitures particulières suivent le char de sa Majesté dont celle du prince de Galles. On crée des ateliers et des artisans y travaillent plusieurs mois de l'année. Alexis Mossa cesse de produire le carnaval en 1895. Gustave Adolphe, reprend le flambeau, mais lui ne fait plus que les maquettes et abandonne la construction et la peinture des chars. Il se définit comme « l'imagier » du roi Carnaval. Ses thèmes favoris sont la mythologie et les événements qui font l'actualité. Pendant sa période symboliste (1901-1918), il illustre parfois sa vision de la femme qui est proche de celle du mouvement décadent. Il multiplie les représentations des attributs du folklore niçois : ravioli, cougourdon, socca.

La qualité de l'enseignement des écoles de dessin s'accroît.

L'école municipale des Beaux Arts devient en 1881, l'école nationale des Arts Décoratifs. Elle fonctionne sous la tutelle du ministère de l'instruction et des Beaux Arts dont elle reçoit des subsides. L'enseignement est défini comme suit : on étudiera le dessin linéaire et géométrique, le dessin de la figure, de la fleur et de l'ornement, depuis les principes jusque et y compris la composition, la peinture, la sculpture, l'architecture, l'anatomie, l'histoire de l'art, la géométrie pratique, la géométrie descriptive, la perspective et la stéréotomie. Les peintres et les sculpteurs devront suivre des cours d'anatomie, les architectes de mathématiques et tous des cours de perspective et d'histoire de l'art. Le premier directeur est

¹⁸ Latouche (Robert), *Histoire de Nice*, tome II, page 189 à 195.

Chabal Dussergey. On y ajoute en 1882, une école pour jeunes filles qui est réunie à celle des garçons en 1886. L'école gratuite des Beaux-Arts créée en 1871 par Alexandre Lacoste, les rejoint en 1888.

Les ¹⁹ nostalgiques de l'école gratuite sont nombreux à Nice et le souvenir de Paul Emile Barbéri y demeure vivace. A sa mort en 1872, Hercule Trachel fait de sa sœur Fanny sa légataire universelle et lui demande de favoriser la création d'une école qui reprenne les principes de cet enseignement.

C'est une autre Fanny, sa nièce et fille d'Antoine qui possédant un diplôme de professeur des lycées et des collèges, ouvrira au 14 boulevard Mac-Mahon, en tant que directrice une école de dessin pour filles en 1908 ; en 1912 s'y adjoint une école pour garçons dirigée par Léonce Pelletier. Il n'y a plus que deux écoles publiques artistiques à Nice et elles semblent fonctionner de concert.

Lors de la période qui s'étend de 1880 à 1914, le développement de la ville devient pléthorique et induit un bouleversement de la vie politique, économique, sociale et culturelle niçoise. Les peintres ont une audience nationale : Jules Cheret est déjà célèbre à Paris lorsqu'il s'installe à Nice, Pierre Comba paysagiste et peintre militaire travaille à Paris et à Nice, Gustave Adolphe Mossa se fait d'abord reconnaître dans la capitale avant de revenir travailler au pays.

• Œuvres des artistes peintres de 1880 à 1914

Jules Cheret (Paris 1836-Nice 1932)

Il est l'un des pionniers de l'affiche polychrome à Londres puis à Paris. Il devient peintre et se fixe à Nice. Probe, droit, distingué et digne, Jules Chéret est une figure qui a marqué les Niçois.

L'œuvre du publicitaire de 1866 à 1900, est la plus longue dans le temps, celle du décorateur et du peintre pour être plus brève n'en est pas moins significative d'une manière très personnelle du travailler qui fait reconnaître facilement sa facture.

En ce qui concerne l'affiche, il touche pratiquement à tous les genres : il est présent dans l'univers des produits, dans celui des nouveautés littéraires : « La terre » et « L'argent » de Zola, il est très demandé dans celui du spectacle pour le cirque et le music-hall, les Folies Bergères, le bal du Moulin-Rouge. On peut distinguer trois sortes d'œuvre dans les tableaux peints par Jules Chéret, les portraits, les sujets de carnaval et les grandes compositions, tel le tableau « Le déjeuner sur l'herbe ».

Les modèles sont comme surpris dans des attitudes qui les révèlent et attirent notre attention, Jules Chéret nous fait le spectateur d'un moment privilégié : du présentateur d'un produit qui découvre avec nous ses bienfaits, d'une « chérette » qui joue avec les oiseaux, de la personne dont il fait le portrait.

Il utilise souvent des couleurs primaires posées en à-plat cernées ou non d'un coup de crayon noir comme les japonais, mais il sait aussi nuancer les tons à la manière des impressionnistes avec des touches juxtaposées ou superposées. C'est peut être dans les pastels que l'art de Chéret apparaît le plus saisissant, il sait en utiliser la force et toutes les nuances pour donner vie au portrait.

Jules Chéret exalte la joie de vivre. Mme Debrabandère écrit : « l'art de Jules Chéret repose sur deux concepts majeurs, la couleur et le mouvement coordonnés par une excellente maîtrise du dessin... », « Jules Chéret se veut léger, allusif, délicat, on pourrait dire facile. Pourtant ses dessins, ses esquisses montrent une justesse et une nervosité d'artiste ».

¹⁹ Cappatti, *Les écoles de dessin*, Archives municipales, 2 S 209.



Phyllis

La Pantomime, pastel sur toile 1,32 x 0,82, signé non daté, don de Joseph Vitta au musée des Beaux-Arts Chéret

Ce tableau reprend les personnages classiques du carnaval, on y trouve Pierrot, un arlequin masqué, un personnage costumé du genre polichinelle et une Colombine devenue Chérette.

La composition rappelle celle des grands peintres baroques, les personnages se distribuent selon deux lignes ascensionnelles montant l'une rectiligne du bas à droite jusqu'à la moitié du tableau, l'autre du bas gauche jusqu'au bord droit soutient l'ascension de Chérette et de Pierrot. Les mouvements de ces derniers et l'expression de leur visage, accentuent l'atmosphère de gaieté tandis que le Masque et Polichinelle ont des visages d'un caractère plus ambigu. Les couleurs de leurs vêtements respectifs contribuent à donner cette impression : blancs et jaunes pour Pierrot et Chérette ce qui renforce le caractère heureux des personnages ; ils sont sombres pour l'Arlequin masqué, en opposition rouge et vert pour le Polichinelle.

Les couleurs du fond disposées en large touches colorées participent au tourbillon ascensionnel, il fait partie de la fête.

Le titre « La pantomime », nous signale qu'il s'agit d'artistes qui expriment sans parole, uniquement par leurs attitudes et leurs gestes, leurs sentiments et leurs idées.

Cette pantomime existe aussi en lithographie, datée de 1891, il est donc probable que cette œuvre date de cette époque. C'est aussi le moment où Jules Chéret s'installe à Nice et est émerveillé par le carnaval.

Pierre Comba (1859-1934)

C'est le peintre poète des Chasseurs alpins, de la haute montagne, de Nice et de sa région. Très sociable et possédant un excellent caractère, il est très aimé des Niçois.

Il a sillonné et peint les Alpes, il en a dégagé les aspects les plus attirants ; cimes recouvertes d'un manteau de neige, sapins d'altitude se dressant vers le ciel, eau claire serpentant dans les vallées, ciel orageux ou ensoleillé ; il a fait connaître leur grandeur sauvage et le charme des hameaux. Il a répandu l'image des héroïques Chasseurs alpins qui y figurent toujours en bonne place, criants de vérité et d'allure. Ses aquarelles unissent homme et nature dans un style à la fois rigoureux et vivant.

Il a propagé dans le monde entier l'image de Nice et du pays niçois, la splendeur de la terre et de la mer Méditerranée, les sites grandioses des Alpes.

C'est un paysagiste délicat et harmonieux, ses compositions semblent épouser le paysage, il cadre son tableau comme pourrait le faire un photographe, il sait rendre le mouvement de la troupe comme le ferait un cinéaste.

C'est aussi un excellent coloriste, les tons qu'il utilise sont très recherchés. Les couleurs sont fortes quand il s'agit de faire ressortir les vêtements, les attitudes, les mouvements, mais elles sont beaucoup plus nuancées, lumineuses, scintillantes lorsqu'il s'agit de peindre une nature empreinte de beauté et de spiritualité.

Lorsqu'il peint des militaires, il est à la fois réaliste et académique. Toutefois les soldats ne sont jamais rigides, il y a toujours une note de vie dans ses représentations. Dans les paysages, il travaille souvent par touches plus ou moins structurées, il utilise souvent la technique divisionniste, mais la pratique de façon très large et très nuancée.

Soldats à l'exercice, huile sur toile, signé non daté, musée Chéret.

Cette huile fut réalisée vers 1900, on y voit le 6e B C A au cours de manœuvres alpines sur le plateau de la Quéria au-dessus du mont Boron. Plus loin les monts Ténibre enneigés découpent la frontière entre l'Italie et la France. Au premier plan, on distingue un sergent, un caporal et des chasseurs qui croisent deux civils.



Nous nous trouvons en contre plongée pour admirer les soldats qui se découpent sur un chemin d'un jaune franc baigné de soleil. Ce chemin est travaillé en perspective et le point de fuite vient buter sur la roche réalisée en arc de cercle pour laisser place à gauche aux monts enneigés.

Les soldats s'égaillent donnant la profondeur, l'ombre est courte, le soleil tape, les couleurs sont peu nombreuses : le gris des visages et le gris bleu des uniformes se fondent dans le jaune ocre du chemin relevé d'un peu de carmin pour les roches. En contraste, les montagnes au loin sont faites de mille couleurs très nuancées qui font penser aux impressionnistes, la forme en est préservée car les touches descendent vers la vallée.

Le dessin des soldats est net, le paysage est interprété beaucoup plus librement, c'est le contraste qui met en valeur la force des soldats, la beauté de la montagne.

Les soldats en marche sont admirés par deux passants dont l'un placé en biais vient sans doute de se retourner pour nous faire partager ce moment unique et en effet nous admirons d'autant plus les soldats qu'ils ne sont pas rigides, figés ; on sait que ce régiment était réputé pour sa discipline, mais aussi pour le sens des responsabilités de ses membres, leur capacité à faire face et à prendre des initiatives. Comba y exprime son respect des valeurs morales, mais aussi l'exaltation de l'homme et de son idéal. Un certain romantisme se dégage de ce tableau représentant des hommes énergiques au sein d'une nature ensoleillée, on pense aussi au tableau de Turner « Hannibal franchissant les Alpes » de 1812.

+ (1883-1971)

Un enfant choyé, surprotégé qui semble pourtant avoir rencontré très tôt des problèmes psychologiques. Il fit de fructueux voyages à l'étranger avec son père Alexis. Les débuts furent difficiles, c'est à Paris qu'il connut ses premiers succès. Sa peinture symboliste traduit ses difficultés à vivre et à faire face à l'acceptation de la féminité.

Rémy Casiglia écrit : « Gustave Adolphe Mossa a été peintre, musicien, poète, dramaturge, etc... Passant avec aisance du pinceau à la plume, il a produit une œuvre où s'interpénètrent les mots et les images ».

Gustave Adolphe a peint les paysages niçois. Peintre symboliste, il reprend les thèmes religieux de Salomé, Judith et Holopherne, Dalila ou celui à la mode alors de Pierrot pour illustrer sur des registres variés, les difficultés d'être du XIXe siècle finissant et son incapacité à accepter la féminité. Mossa exprime abondamment les thèmes symbolistes du refus de la femme. Mossa met ainsi en lumière ses propres problèmes. Le sujet du tableau, c'est lui, c'est son propre inconscient qu'il projette et sans aller jusqu'au délire des Surréalistes et d'un Dali, il réalise certainement pour lui même une autothérapie.

Illustrateur, il s'inspire de Suétone pour montrer la décadence de la société gréco-romaine, des personnages de Shakespeare et des œuvres de Schumann.

La composition illustre l'idée et l'exaltation littéraire qui l'accompagne chez le peintre. Le dessin net des personnages principaux met en relief les disproportions, les caricatures, l'hypertrophie de certains traits et fait ressortir les nombreux détails qui illustrent le ressenti affectif de Mossa. On note peu d'utilisation des perspectives, mais plutôt des dégradés de tons qui dégagent les différents plans. Il représente les têtes de mort et les mains sans squelette, comme Rops il préfère les faire sortir d'un vêtement, d'une tenture.

Il utilise souvent peu de couleurs et des tons assez pâles, ainsi la pâleur de Pierrot et la blancheur du fard lui donnent un teint plâtreux et illustrent les côtés androgyne, narcissique et décadent du personnage. Gustave Adolphe se sert beaucoup de l'or, soit en fond, soit pour rehausser et anoblir l'image ; dans une explication qu'il donne pour le Lotus, il voit la femme s'élever d'une onde clapotante et scintillante... dans une harmonie de vert, de bleu et de traits d'or. Il est certain qu'il a fait un travail approfondi sur les effets des couleurs, de leur rappel et de leur juxtaposition.



Ses représentations symbolistes sont très personnelles. Il emprunte aux Nabis l'usage de l'aplatissement et du cernage. Il se sert souvent de l'aquarelle dont il tire parti avec bonheur. Il en joue avec minutie, utilisant l'effet des matières entre elles : le papier, l'encre, la couleur sont des éléments libres qui s'associent à leurs manières, il cernage la dissolution du réel émergeant d'une vibration de tâches colorées pour exprimer l'atmosphère d'une scène, ainsi des tâches de sang de *Salomé, les mains coupées*. Il associe le pastel, la gouache, l'aquarelle, le crayon en frottis, la mine de plomb.

Il est fidèle à l'Art nouveau pour montrer la grâce ondulante du corps féminin. L'art japonais l'influence dans son graphisme, sa composition, la stylisation des personnages et les ruptures d'échelles.

Le fruit de Chair ou Salomé au plateau, dimension 50 x 38, aquarelle de 1904, musée des Beaux-Arts Chéret. On peut rapprocher cette œuvre de celle du Caravage *La décollation de saint Jean Baptiste*, Eglise Saint-Jean de la Valette à Malte

Le drame est accompli. Les trois protagonistes sont regroupés au centre du tableau, Salomé paraît inconsciente de son forfait et sans remords ; le poète écrit : « mais son cœur insouciant d'enfant perverse, l'oubli tombe comme une cendre de pardon ». Ce n'est pas la représentation traditionnelle que comprendraient mieux les Niçois.

Les trois personnages sont si proches qu'ils semblent unis dans l'aboutissement du crime, Salomé, cheveux d'or enrubannés, robe magnifique rebrodée d'émeraude et d'or, présente sans aucune gêne son forfait, mais sa main droite est de forme indistincte et la gauche est devenue pincée, elle ne s'en aperçoit même pas.

Derrière elle, Hérodiade recouverte d'un ample voile noir et la tête ornée d'une riche couronne, montre son bonheur dans un affreux rictus, sa main gauche est horriblement déformée et crochue. La tête coupée présentée sur le plat, est ornée de cheveux roux harmonieusement ondulés, le visage est calme, l'ensemble empreint de sérénité contraste avec l'expression des femmes.

Cependant le teint est déjà verdâtre et deux ovales blancs occultent les yeux. À gauche deux tiges vénéneuses rouges figurent des traces de sang ou des fleurs du mal. Les couleurs utilisées sont peu nombreuses. Le blanc, le jaune décliné en roux et en or, contrastent avec le noir du vêtement de la reine et le vert du visage du saint rappelé sur la robe de Salomé et la coiffe de la reine.

Deux femmes une jeune et une vieille sont représentées, perverses quelque soit l'âge, c'est cette représentation de la femme qui importe à Mossa comme à Merlet.

On est en plein symbolisme. L'histoire de Jean Baptiste n'est plus que le prétexte à l'expression de la vision du peintre.

Pierrot s'en va, huile sur toile, dimension 80 x 65, 1906, daté et signé dans un cartellino, musée des Beaux-Arts Chéret.

On pourrait parler des sujets de ce tableau : le Pierrot, victime ou criminel, la femme infidèle qui l'abandonne, la ville véritable prostituée représentée par la bacchanale des femmes nues, la fête et la luxure symbolisées par les lampions, les nombreuses églises qui témoignent de la ferveur des habitants.

La composition est complexe, on a au premier plan une structure biaisée qui met en relief un Pierrot en grande dimension. Mossa qui l'arme d'un poignard en fait à la fois un criminel et une victime. Tout de blanc vêtu, d'une élégance raffinée avec son habit blanc bien coupé et sa collerette de dentelles, il est androgyne, narcissique, malheureux dans son statut d'amoureux trompé. La femme est soutenue par son nouvel amant, elle est vêtue de blanc, mais le lys qui se flétrit déjà à ses pieds, nous montre qu'elle est corrompue. Les lampions de la fête font la jonction avec, au troisième plan dans une vision grand angle, la bacchanale des



femmes nues enivrées derrière lesquelles se dressent les églises. La couleur blanche dominante, fait ressortir l'or et le rouge du poignard, de la blessure, des femmes en cortège carnavalesque. L'habit noir de l'homme nous surprend, peut être Mossa veut-il le distinguer, le différencier. Le style est cloisonné et art nouveau avec des cernes et des aplats.

Le thème du Pierrot est très à la mode, il est représenté au carnaval et tous les Niçois le connaissent. Le Pierrot, criminel sans doute, mais aussi chargé du mal de vivre et des crimes des hommes, se suicide et devient victime. La femme infidèle est flétrie. Gustave Adolphe Mossa a écrit des poèmes sur le thème de la ville de Nice, qui ne pense qu'à amuser les touristes : « Nice, la prostituée est en fête ». C'est aussi à ce moment là que Jean Lorrain se plaint de la promiscuité et de la perte de ce qui faisait l'âme de Nice.

On peut se demander ce qu'en pensaient les Niçois. On est en pleine Belle Epoque, la ville a subi des difficultés économique au moins jusqu'en 1895, les Niçois peuvent se réjouir d'une certaine aisance retrouvée ou gagnée. Les sentiments doivent être mitigés.

En 1914, Nice est devenue une métropole cosmopolite et pleinement française qui toutefois, garde jalousement ses traditions ancestrales.

La peinture va y connaître un renouvellement spectaculaire grâce aux peintres qui de Saint-Tropez à Menton vont développer un nouvel art pictural, on pense à Renoir aux Collettes, aux postimpressionnistes, surtout à Van Dongen et à Dufy qui ont beaucoup travaillé à Nice.

LE PRINCE ET LE PAUVRE

**Idées et pratique philanthropique du prince
Honoré V de Monaco
(1778-1841)**

Thomas FOUILLERON

**Mémoire de maîtrise d'histoire soutenue à l'université de Clermont-Ferrand II sous la
direction de Jacqueline Lalouette**

La peur qu'inspire la révolution de 1830, ainsi que les soulèvements populaires qui la suivent sous la Monarchie de juillet, déclenche, chez les notables, un puissant élan de réflexion sur la misère. Honoré V, prince souverain de Monaco, mais aussi duc de Valentinois et pair de France, publie, en 1839, après d'autres et avant d'autres, un essai intitulé *Du paupérisme en France et des moyens de le détruire*. Sous le regard des théoriciens, la pauvreté est devenue, du fait de l'industrialisation, paupérisme, plus urbain que rural, plus massif qu'individuel et surtout plus inquiétant pour l'ordre social. Dans la pluralité des voix qui s'élèvent alors, des conservatrices aux socialistes utopiques, Honoré V propose de recourir à la terre et à l'artisanat pour résoudre la « question sociale » naissante. Une « association pour l'extinction de la mendicité et la moralisation des classes pauvres par le travail domestique et le perfectionnement de l'agriculture » est fondée, à cheval sur les départements de la Manche et du Calvados.

La biographie du prince (1^e partie : *Racines et trajectoire entre lumières et ombres, 1778-1814*), depuis sa naissance dans un milieu éclairé, en passant par l'épreuve révolutionnaire et l'épopée napoléonienne, permet de mieux comprendre cette préoccupation constante du bonheur des hommes dans le cadre d'une pensée sociale et politique conservatrice.

Héritier d'une tradition parlementaire et gallicane, le duc de Valentinois est, à la tribune du palais du Luxembourg, un modéré dans le parti royaliste, attaché à la construction d'une monarchie qui aurait appris et qui aurait oublié (2^e partie : *La réaction dans la modération. Le pair de France légitimiste, 1814-1841*).

Alors que le prince promeut, en Normandie, une philanthropie libérale et terrienne, à Monaco, au contraire, il met en place bien avant d'autres traitements collectifs de la pauvreté, un système de bienfaisance dirigée, largement étatisé, et essaie d'implanter une industrie manufacturière, indépendante des conditions naturelles, qui permette d'employer la main d'œuvre indigente et d'équilibrer la balance commerciale (3^e partie : *Le despote éclairé monégasque, 1815-1841*).

En surmontant la contradiction des méthodes, il s'agit donc de comprendre si l'expérience monégasque, à l'épreuve depuis 1815, a servi l'institution française ou si les deux pratiques se sont poursuivies simultanément (4^e partie : *Vers un traitement systématique du paupérisme. De la bienfaisance dirigée à la philanthropie libérale ?*).

Les idées sont mises en perspective diachronique et synchronique, leur généalogie et leurs parentés établies. Les éventuels faux-semblants et les arrière-pensées de la relation au pauvre sont scrutées (5^e partie : *Terre et travail comme secours et morale*). Pure humanité ? Charité chrétienne ? Volonté de pouvoir et de régulation sociale ou devoir noble et souverain ? Face aux grands classiques de l'économie politique et sociale de l'époque, face aux praticiens quasi professionnels de la pauvreté, tels Villermé ou Gérando, l'originalité du prince de Monaco réside dans son double statut de souverain et de grand seigneur, dans son double terrain d'action. Il est un miroir des mentalités aristocratiques et de leur façon de percevoir les mutations politiques, économiques et sociales que connaît la France du premier XIX^e siècle. Limitée, son œuvre reste essentiellement rurale, elle n'en est que plus révélatrice des grandeurs et des servitudes de l'entreprise philanthropique en province, de sa constitution autour du notable traditionnel.

Honoré V se montre donc, pour une large part, comme un homme des Lumières, comme un despote éclairé, perdu dans un siècle de fer et de liberté. La philanthropie du XVIII^e siècle finissant tend, chez lui, à s'actualiser dans un intérêt pour le paupérisme, où il entre moins d'anticipation que de survivance. Mais, à travers son exemple d'« aggiornamento » du patronage aristocratique, composant de la « protohistoire de la

politique sociale », apparaît aussi ce qu'est le philanthrope sous la Monarchie de juillet, à la fois censeur et avocat du pauvre, ce qui sous-tend son action, et ce qui détermine la dynamique de la pratique philanthropique, dans les discours, dans la légende et dans le quotidien (6e partie : *Voyage en philanthropie. Mythes et réalités des rôles et des pratiques*) : l'harmonie rêvée entre riches et pauvres et la préservation de l'ordre, politique et social.

Recherches régionales

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Conseil Général des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.



FONDATEURS

Etienne Dalmasso
Andrée Devun

COMITE DE REDACTION

Jean-Bernard Lacroix
Marie-Louise Carlin
Loïc Rognant
Ralph Schor



CONSEIL GÉNÉRAL
DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Centre Administratif Départemental
06036 - Nice cédex - Tél. 93 18 61 71